

Présentation d'un ensemble de thèses d'histoire contemporaine soutenues entre mi- 2012 et fin 2013, réalisée par Claire Lemerrier (claire.lemerrier@sciencespo.fr) et Manuela Martini (manuela.martini3@gmail.com) dans le cadre de l'AHCESR.

[D'autres thèses du second semestre 2012 et plus anciennes sont recensées ici.](#) Si vous avez des informations sur une soutenance de thèse non mentionnée ici ou ultérieure, merci de nous les envoyer, nous les inclurons dans une prochaine livraison. Les soutenances sont présentées par ordre alphabétique du nom de l'auteur.e de la thèse. La discipline de la thèse peut ne pas être l'histoire, tant que le sujet nous a semblé relever de l'histoire contemporaine.

Asuka Abe, *Inshô-ha : diffusion et réception de l'école française dit "impressionniste" au Japon entre 1945 et 1985.*

Université de Paris 1, soutenue le 23 septembre 2013

Sous la direction de Pascal Ory.

Marion Absi, *Le nationalisme algérien et ses diverses expressions dans l'immigration en France métropolitaine entre 1945 et 1965*

La thèse a été dirigée en cotutelle par Olivier Dard, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lorraine (site de Metz) et Philippe Raxhon, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Liège.

Elle a été soutenue **le 26 octobre 2012 à l'université de Lorraine** (site de Metz).

Membres du jury :

Francis Balace, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Liège

François Cochet, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lorraine (site de Metz)

Olivier Dard, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lorraine (site de Metz)

Daniel Lefeuvre, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris VIII

Guy Pervillé, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université de Toulouse II

Philippe Raxhon, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Liège

Résumé : L'auteur traite du combat des immigrés algériens pour l'indépendance de leur pays d'origine depuis le sol métropolitain entre 1945 et 1965, de l'implantation, de l'évolution et des méthodes d'action des différentes organisations nationalistes algériennes représentées en métropole, et des conflits ayant opposés les Algériens aux Européens mais aussi et surtout les Algériens entre eux durant toute la période considérée.

Texte intégral : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/136310>

Toussaint Adjati, *La papauté face à l'indépendance de l'Afrique : cas du Bénin et du Sénégal (1955-1965)*

EHESS, Vendredi 7 juin 2013

Jury : Philippe Boutry, directeur de thèse, EHESS ; Nadine-Josette Chaline ; Jean-Pierre Warnier, CNRS.

Karen Akoka, *La fabrique du réfugié à l'Ofpra : du consulat des réfugiés à l'administration des demandeurs d'asile (1952-1992)*

Université de Poitiers, le jeudi 20 décembre 2012 à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS) sur le campus universitaire de Poitiers, à 14h30, en salle Mélusine.

Membres du jury :

M. Mohamed Kamel Doraï, Chargé de Recherche au CNRS

M. Stéphane Dufoix, Maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre (rapporteur)

Mme Yasmine Siblot, Professeure des Universités à l'Université de Paris 8

M. Alexis Spire, Directeur de Recherche au CNRS (rapporteur)

Alain Tarrus, Professeur émérite, Université de Toulouse (directeur)

Résumé : Cette thèse revient sur quarante ans de « fabrication » des réfugiés par l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (Ofpra) depuis sa création en 1952, où il s'apparente à un consulat pour les réfugiés, jusqu'en 1992, où s'achève sa reconfiguration en administration des demandeurs d'asile. Elle retrace ce faisant la carrière et la trajectoire de la catégorie d'intervention publique du réfugié. Au cours de cette période, la question de l'asile est en effet reformulée en passant du « problème » des réfugiés, à celui des demandeurs d'asile, désignant à chaque fois une catégorie cible à destination de laquelle l'action publique s'oriente en guise de solution. Cette thèse qui appréhende la catégorie de réfugié à partir de ses usages montre qu'il n'y a pas de réfugié « naturel », auquel correspondraient ou non les candidats à l'asile, de la même manière que la Convention de Genève ou la loi sur la création de l'Ofpra ne peuvent être considérées comme des textes neutres qui seraient applicables de façon objective si tant est que les institutions chargées de le faire soient indépendantes. Politiquement et historiquement situés, ces textes n'en sont pas moins des textes flous pouvant être interprétés de manière différente selon les besoins et les périodes. La recherche menée fait ainsi apparaître une catégorie de réfugié qui se reconfigure avec les transformations de l'institution chargée de l'attribuer : celles du profil et des trajectoires sociales de ses agents, de leurs pratiques et des dispositifs organisationnels qui les encadrent, eux-mêmes articulés à des politiques publiques spécifiques. Analyse du travail administratif sur le temps long et en actes, davantage qu'une étude des règles formelles du droit, cette recherche aborde quarante ans de pratiques d'attribution du statut de réfugié au sein d'une administration dont l'histoire n'a été que peu explorée par la recherche. Elle repose tant sur l'analyse d'archives que sur un corpus d'entretiens avec ses agents et s'inscrit à l'articulation d'une sociohistoire des institutions, d'une sociologie de l'action publique et d'une sociologie des formes étatiques de classification.

Dilek Akyalcin Kaya, *Les Sabbatéens saloniens (1845-1912) : des individus pluriels dans une société urbaine en transition*

Membres du jury : Maurice Kriegel, directeur de thèse, EHESS ; Rika Benveniste, Université de Thessalie (Grèce) ; Nathalie Clayer, CNRS ; Suraiya Faroqhi, Université de Bilgi ; Mark Mazower, Université de Columbia ; Isik Tamdogan, CNRS.

EHESS, 25 janvier 2013

Vincent Auzas, *La commémoration du 11 Novembre à Paris : 1919-2012*

Université de Paris 10, soutenue le 10 décembre 2013

Sous la direction de Henry Rousso et de Bogumil Jewsiewicki-Koss.

Thèses en préparation à Paris 10 en cotutelle avec l'Université Laval (Québec, Canada).

Résumé : En 1919, la France sort d'une guerre au cours de laquelle elle a subi des pertes humaines jusque-là inimaginables. L'État est alors amené à inventer de nouveaux outils pour faire face au deuil et au traumatisme. C'est l'un d'entre eux, le 11 Novembre, que cette thèse a interrogé dans sa dimension parisienne de 1919 à 2012. Les archives administratives, les comptes rendus des débats parlementaire et la presse quotidienne ont d'abord permis de se pencher sur l'invention d'une commémoration qui, si elle prend forme au cours d'un débat politique intense, se caractérise surtout par la mise en scène d'éléments intégrés dans le patrimoine matériel et immatériel de la Nation lors de la sortie de guerre autour desquels les organisateurs déploient un rituel de circonstance : la minute de silence. Filmée de sa création à 2012, la commémoration du 11 Novembre a aussi été étudiée, pour chaque époque, à travers le prisme des images animées.

Salih Babayigit, *L'immigration turque en France de 1880 à 1980 : aspects politique, artistique et culturel.*

Université de Strasbourg, soutenue le 18 septembre 2013

Sous la direction de Paul Dumont.

Eric Bailble, *L'histoire de France dans le monde : représentations contemporaines et pédagogies interculturelles*

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, soutenance le 4 juin 2013

Membres du jury :

Isabelle Veyrat-Masson, Directrice de Recherches et HDR, au Centre National de la Recherche Scientifique, France – Rapporteur

Béatrice Hebuterne, Maître de Conférences et HDR, à l'Université de Nantes, France – Rapporteur

Christian Delporte, Professeur des Universités et HDR, à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France – Directeur de thèse

Patrick Garcia, Maître de Conférences et HDR, à l'Université de Cergy-Pontoise, France - Examineur

Jean-Claude Yon, Professeur des Universités et HDR, à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France – Examineur

Résumé : Notre projet est ici, d'évoquer l'image diplomatique de la France dans le monde à travers son histoire. Et que retient-on aujourd'hui de l'histoire de France à l'étranger ? A l'heure d'une francophonie qui prône de plus en plus la diversité culturelle et non plus un universalisme politique, la question n'est pas anodine.

Car quels événements majeurs, quels acteurs clés peuvent être retenus à l'étranger, notamment en Europe ? Quelle « écoute » historique factuelle peut s'imposer d'un pays à l'autre, d'un peuple à l'autre ?

Notre projet est ici d'étudier les rapports qu'entretiennent les images trop souvent mythiques de l'histoire de France avec les histoires nationales des différents pays.

Plusieurs interrogations majeures s'imposent pour une telle démarche : peut-on encore écrire une histoire de France ? Que peut signifier encore aujourd'hui, l'histoire nationale d'un pays « représentée » à l'étranger ?

Ces deux questions préliminaires nous ont amené, peu à peu, à la problématique centrale suivante : dans quelle mesure peut-on dire que l'histoire de France représentée à l'étranger est une histoire souvent fantasmée, voire héroïsée ? Ce qui suppose alors une seconde question en arrière-plan : ces représentations sont-elles liées davantage à un universalisme français référent et post-colonial ou à une universalité plurielle et engagée dans la reconnaissance de l'autre ? Et au-delà, en quoi l'Histoire de France véhicule-t-elle des valeurs constitutives de la francophonie ?

Comment ces valeurs sont-elles transmises actuellement à l'étranger ? Ces valeurs continuent-elles de perdurer aujourd'hui ?

Et si on envisage une baisse d'intérêt pour l'histoire de France, cela reflète-t-il la place de la France dans le monde, c'est-à-dire moins présente ou si au contraire l'intérêt toujours vivace pour cette histoire souvent présentée comme singulière renvoie-t-elle à une nostalgie d'une France rêvée qui aurait disparu depuis longtemps ? Ces possibilités de réflexion suggèrent alors l'idée que la France se transformerait éventuellement en un musée vivant dont les seuls dividendes seraient d'explorer son patrimoine et son histoire dans une mise en scène permanente.

Amandine Barb, *Les dilemmes de l'Etat laïque : les politiques des accommodements religieux aux Etats-Unis des années 1960 à nos jours*

Membres du jury : Nathalie Caron, Cécile Laborde, Denis Lacorne (directeur de recherche), Vincent Michelot, Philippe Portier
Sciences Po, 18 juin 2013 - Programme doctoral Etats-Unis
Centre de recherche : CERI

Marianne Baroni, *L'hôpital des Enfants malades de Paris, 1802-1914 : du soin maternel à la pédiatrie*

Thèse de doctorat en Histoire sous la direction de Fabienne Bock.

Paris-Est, soutenue le 27 novembre 2012

dans le cadre de l'École doctorale Cultures et Sociétés (Créteil), en partenariat avec ACP - Analyse Comparée des Pouvoirs (laboratoire)

Membres du jury :

Frédéric Moret, Professeur des Universités, président.

Fabienne Bock, Professeur des Universités.

Gérard Jorland, directeur de recherche au CNRS et à l'EHESS, rapporteur

Yannick Marec, Professeur des universités, rapporteur.

Résumé : L'année de son ouverture (1802 – 1803), l'hôpital des Enfants malades de Paris, premier hôpital pour enfants au monde, accueille 2229 enfants (avec 300 lits), le taux de mortalité est de 21,5% ; les années suivantes, il est plutôt de l'ordre de 25%. Au début du siècle (1802-1810), la durée moyenne d'hospitalisation est supérieure à 80 jours, les dépenses annuelles sont de l'ordre de 200 000 francs et le coût d'un lit d'hospitalisation est d'environ 500 francs. Plus d'un siècle après, en 1913, l'hôpital des Enfants malades admet 8945 (600 lits) enfants, soit 5 fois plus qu'en 1802 – 1803, alors qu'il n'est plus le seul hôpital pédiatrique de Paris (s'y ajoutent Trousseau en 1854, Hérold et Bretonneau en 1901). La mortalité n'est plus que de 13.74%, soit à peu près la moitié de celle du début du siècle, une diminution significative certes, mais un chiffre encore élevé qui est cependant à nuancer par l'hospitalisation dès les années 1880 des nourrissons (enfants de moins de 2 ans dont la mortalité est très importante et qui n'étaient pas accueillis auparavant). La durée d'hospitalisation chute (en moyenne 23 jours), les dépenses explosent : 1 400 000 francs en 1913, et chaque lit d'hospitalisation coûte 2200 francs. La création de l'hôpital des Enfants malades permet aux enfants de ne plus être mélangés à des adultes qui avaient une influence néfaste. Il assure une meilleure observation des maladies infantiles et un traitement plus approprié. De grands médecins y exercent (Guersant, Trousseau, Roger, Grancher, Variot, Marfan, Hutinel), ils mettent en place de nouveaux traitements (curatifs et préventifs) et font progresser la médecine infantile. L'évolution des mentalités et les avancées scientifiques favorisent la mutation de l'hôpital pour enfants : transformation des lieux d'hospitalisation, création de laboratoires et de bibliothèques, augmentation et nouvelles priorités du budget, amélioration des conditions de travail et de la formation des personnels de soins, laïcisation de l'hôpital. La population infantile admise aux Enfants malades appartient à la classe la plus pauvre, malade, mal nourrie et mal vêtue ; l'institution essaie de les sauver. Ces enfants sont la plupart du temps atteints de maladies infectieuses, l'étude de la variole, de la scrofule, du choléra, de la diphtérie et des gastroentérites illustre les pathologies infantiles du XIXe siècle, ainsi que l'évolution de leur prise en charge. Administration (argent), médecins (science) et familles (confiance) ont eu un rôle essentiel dans le développement de l'hospitalisation. Ainsi, passe-t-on des soins maternels à la pédiatrie.

Joaquin Bascope Julio, *La colonisation de la Patagonie australe et la Terre de feu. Sources pour une histoire internationale 1877-1922*

Membres du jury : Jesus Garcia-Ruiz, directeur de thèse, CNRS ; Dominique Legoupil, CNRS ; Patrick Michel, CNRS-EHESS ; Julio Vezub, Université de Patagonie (Argentine).

EHESS, 3 décembre 2012

Sylvie Belnard-Chaudat, *Les éditions Jules Rouff et la naissance de la culture de masse en France (1877-1913)*

Membres du jury :

Dominique Kalifa, Professeur des Universités, HDR, à l'Université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne, Paris - Rapporteur

Elisabeth Parinet, Directeur d'Etudes, HDR, à l'Ecole Nationale des Chartes, Paris - Rapporteur

Jean-Yves Mollier, Professeur des Universités, HDR, à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles – Directeur de thèse

François Vallotton, Professeur des Universités, HDR, à l'Université de Lausanne, Suisse - Examineur

Loïc Artiaga, Maître de Conférences, à l'Université de Limoges – Examineur

Matthieu Letourneux, Maître de Conférences, à l'Université de Paris Ouest, Nanterre – Examineur

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, soutenance le 25 juin 2013

Résumé : Cette recherche a pour objet une maison parisienne d'édition populaire : fondée en 1877 par Jules Rouff, qui la dirigea jusqu'en 1913, elle connut alors une période de grand succès. Il s'agit de déterminer comment les éditions Rouff se sont adaptées aux nouvelles attentes du public de cette époque, qui voit l'entrée définitive de la France dans le régime de la culture de masse.

La thèse commence par une présentation de l'entreprise et de son évolution : elle retrace le contexte de sa naissance, l'histoire de la famille du fondateur, puis l'évolution juridique, financière et géographique de la société Rouff.

Elle se poursuit avec l'étude de sa politique éditoriale : elle reconstitue son catalogue et son écurie d'auteurs, et retrace l'évolution de l'offre de la maison Rouff sur trois décennies (collections de volumes, livraisons et revues hebdomadaires).

La thèse se penche alors sur l'adaptation des éditions Rouff à la culture de masse naissante : elle rappelle les approches théoriques de cette notion et elle étudie la politique de la maison Rouff pour modifier le contenu et la forme de ses imprimés, mettre en valeur, distribuer et protéger sa production. Elle propose enfin d'utiliser en histoire culturelle certains travaux de sociologie, notamment ceux d'Howard Becker, sociologue de l'art.

Virginie Bertrand, *Crimes de guerre au XXe siècle et juridictions pénales internationales*

Thèse de doctorat en Histoire. Histoire militaire

Sous la direction de Danielle Domergue-Cloarec.

Université de Montpellier III, soutenue le 19 décembre 2012

dans le cadre de École doctorale 58, Langues, Littératures, Cultures, Civilisations (Montpellier), en partenariat avec Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales de Montpellier (équipe de recherche)

Membres du jury :

Le président du jury était Jean-Pierre Marichy.

Le jury était composé de Danielle Domergue-Cloarec, Jean-Pierre Marichy, Jean Sagnes, Jules Maurin.

Les rapporteurs étaient Jean-Pierre Marichy, Jean Sagnes.

Résumé : Les crimes de guerre constituent des violations graves du droit international pénal. Cependant, chaque nouveau conflit, qu'il ait un caractère international ou non, donne lieu à la perpétration de tels crimes. Pourquoi ? Y aurait-il des éléments prédisposant aux comportements de violence ? Le XXe siècle est le siècle de la justice internationale pénale

caractérisée par la mise en place de tribunaux militaires internationaux après la découverte des atrocités de la Seconde Guerre mondiale, puis de tribunaux internationaux « ad hoc » pour se terminer par l'instauration d'une Cour internationale permanente en matière pénale. Les tribunaux ad hoc instaurés pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda ont permis que soient appliquées aux conflits armés non internationaux, les conventions internationales définissant les règles régissant les conflits armés internationaux. Quel a été l'impact de la jurisprudence de ces tribunaux sur la notion de crime de guerre ? Enfin, même si la mise en place de la Cour pénale internationale constitue un espoir dans la lutte contre l'impunité, son Statut souligne le difficile équilibre qu'elle opère entre la souveraineté des États et la volonté d'une justice universelle. Aux côtés de la justice institutionnelle est apparue la « justice transitionnelle », dont l'un des objectifs est de permettre la transition entre le temps de guerre et le temps de paix, dans les meilleures conditions possible, et ce, malgré les dilemmes auxquels elle doit faire face. Après tout, un retour rapide à une paix durable n'est-il pas préférable ? La justice transitionnelle nous emmène à nous poser la question suivante : faut-il juger ou pardonner les crimes de guerre ?

Frida Bertolini, *Le rôle et la fonction du faux dans l'histoire de la shoah : historiens, affaires et opinion publique / Il ruolo e la funzione del falso nella storia della shoah : storici, affari e opinione pubblica*

Thèse de doctorat en Histoire contemporaine

Université de Paris X, soutenance le 14 janvier 2013

Sous la direction de Henry Rouso et de Luciano Casali.

Thèses en préparation à Paris 10 en cotutelle avec l'Università degli studi (Bologne, Italie), dans le cadre de Ecole doctorale Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent (Nanterre) depuis le 31-12-2009.

Résumé : Celui du faux est un problème auquel les spécialistes de chaque période historique ont dû se confronter, mais qui a subi une accélération et une exaspération avec l'histoire du temps présent, aussi à cause de la présence simultanée des protagonistes qui ont rendu plus complexe une scène historique et commémorative profondément marquée par le rapport entre historiens et témoins, et par la particulière articulation de la mémoire publique et de la mémoire privée. L'événement qui a souffert avec le plus d'acuité du problème du faux à l'époque contemporaine est certainement le génocide des Juifs commis par les nazis pendant la Seconde Guerre Mondiale, car c'est justement au cœur de l'entreprise génocidaire qui a eu lieu la plus grande falsification qui a alimenté tout discours révisionniste ultérieur. La négation de l'extermination, avec la tentative des nazis de dissimuler et détruire les preuves de leur culpabilité, est en effet consubstantiel au déroulement des faits, œuvrant ainsi sur deux niveaux : à l'origine, sur la suppression systématique des traces et des témoins éventuels ; plus tard, sur les différentes étapes de l'opération historiographique. Le sophisme négationniste par lequel la réalité meurtrière des chambres à gaz ne peut être prouvée que par ceux qui les ont vus en fonction de leurs propres yeux, c'est à dire par ceux qui y ont perdu la vie, remet en question non seulement la réalité historique de l'événement mais aussi, par conséquent, la mémoire des survivants qui, avec la falsification de leur expérience, sont obligés de faire face depuis l'époque de la persécution nazie. L'historien est devenu donc le protagoniste d'une contemporanéité dans laquelle histoire et mémoire ont fini par se retrouver souvent inextricablement liées.

Olivier Beyer, *Le droit privé et le droit militaire (1789-XXè s)*

Thèse de doctorat en Histoire du droit et des institutions

Université Lyon III, soutenance le 8 décembre 2012

Sous la direction de Nicole Dockes Lallement.

dans le cadre de l'École doctorale de droit (Lyon) depuis le 01-12-2006.

Membres du jury :

Victor Monier, Professeur émérite, Université de Genève

Pierre Bodineau, Professeur, Université de Bourgogne

Louis Augustin Barriere, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3

Christian Bruschi, Professeur, Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3

Stéphane Pillet, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3

Nicole Dockes, Professeur émérite, Université Jean Moulin Lyon 3

Résumé : Marier Mars et Thémis. La tâche semble être difficile, tant la matière est vaste. Le droit militaire est souvent source de droit pénal. Or, le droit privé est également concerné par le statut de militaire. Sa personne fait l'objet de règles de droit tout à fait spécifique du fait de sa position sociale. De l'Antiquité à nos jours, le militaire a bénéficié de règles qui sortent du droit commun. Son statut très particulier nécessite l'élaboration de lois qui correspondent à la situation ordinaire qui est la sienne, lorsqu'il remplit sa mission d'utilité publique, la défense de la République, les armes à la main, éloigné de son domicile, en campagne. La mort fait partie du quotidien du militaire et doit être constatée de la façon la plus précise, afin d'éviter tout risque d'instabilité juridique qui pourrait être générée par le retour du militaire, finalement vivant.

Monica Bianca (Merchansierra), *Nymphes exotiques, indigènes victimes ou créatures vulgaires, portraits des femmes grande-colombiennes dans les récits de voyages du XIXe siècle*

ENS de Lyon, soutenance le 22 mars 2013

Sous la direction de Anne-Marie Sohn.

Résumé : Mon travail de recherche se propose de combler des lacunes concernant l'iconographie des femmes sud-américaines. Etant donné l'absence d'écoles d'art ainsi que d'ateliers d'impression en Grande Colombie jusqu'à la première moitié du XIXe siècle, les images en général sont rares. Quand on en trouve, il s'agit des portraits de quelques femmes extraordinaires comme des saintes ou des épouses des hauts fonctionnaires, donc des représentantes d'une minorité aisée et créole. Les artistes locaux ont surtout peint les grands hommes et notamment les héros des jeunes Républiques. En revanche, sur la vie quotidienne de la plupart des femmes, qu'elles soient Indiennes, Métisses, Noires ou même Créoles, nous n'avons que très peu de témoignages. La Grande Colombie comme la Nouvelle Grenade, par ailleurs, souffrait d'un manque d'attrait. Cette région n'a jamais représentée dans l'imaginaire des voyageurs européens, les richesses légendaires des vice-royautés du Pérou ou de la Nouvelle Espagne (Mexique). C'est seulement à l'orée du XIXe siècle que cette zone équatoriale commence à faire parler d'elle et ce changement significatif est dû au grand voyage scientifique de Humboldt et Bonpland. Grâce à la médiatisation de ces explorateurs, un nombre important de voyageurs français décide de suivre leurs pas. Parmi eux, un petit nombre écrit et publie des récits illustrés. Leurs gravures et lithographies apportent donc les documents nécessaires pour combler en partie le vide pictural féminin. Ces images n'ont jusque là pas suscitées d'études historiques approfondies d'autant qu'elles ont longtemps été considérées comme des simples ornements accompagnant le texte. Cette thèse propose de démontrer, au contraire, le rôle primordial de cette iconographie, sa puissance symbolique et sa contribution au discours qui caractérise alors la littérature de voyage. Qu'elles soient guidées par des observations concrètes ou par la pure imagination, ces descriptions picturales et littéraires permettent de dégager les principaux stéréotypes élaborés sur les femmes grande-colombiennes et ce malgré leur riche multiplicité.

Texte intégral : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00849177>

Hala Bizri, *Le Livre et l'édition au Liban dans la première moitié du XXe siècle : essai de reconstitution d'une mémoire disparue*

Membres du jury :

Elisabeth Parinet, Directeur d'Etudes, à l'Ecole Nationale des Chartres, Paris – Rapporteur
Maud Stephan-Hachem, Professeur des Universités, à l'Université Libanaise, Beyrouth, Liban – Rapporteur

Jean-Yves Mollier, Professeur des Universités, à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines – Directeur de thèse

Fawwaz Traboulsi, Professeur associé, à l'Université Américaine de Beyrouth, Liban – Examineur

Franck Mermier, Directeur de Recherche, au Centre National de la Recherche Scientifique, Paris – Examineur

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, soutenance le 21 janvier 2013

Résumé : Le XIXe siècle avait connu au Liban un premier éveil culturel et philologique. Rendu possible par l'essor des imprimeries, pour répondre en particulier aux exigences nouvelles du journalisme et aux conséquences de l'alphabétisation, cet éveil s'était traduit par la publication d'œuvres littéraires et philologiques, issues directement du vieux patrimoine arabe ou cherchant à l'approfondir et se le réapproprier. Durant la fin de l'empire ottoman, puis plus particulièrement après l'arrivée du mandat français, la situation culturelle du Liban se modifie encore, cette fois-ci autour de valeurs nouvelles. Des associations intellectuelles, des maisons d'édition, des journaux et des revues, des écrivains innovant dans le style et dans le fond, des traductions audacieuses, de nouveaux genres faisant leur apparition en langue arabe comme le roman ou la poésie libre : autant de signes d'une nouvelle renaissance qui cherchait à exprimer des contenus inédits. Cette époque a été marquée par l'éclosion de deux grandes figures nouvelles, inconnues du monde clos de la tradition, que l'empire ottoman avait sauvegardé si longtemps : figure de l'intellectuel, non seulement lecteur mais acteur qui cherche pour ses idées une place dans le monde, et qui sera aussi, selon les cas, romancier, poète, journaliste, et souvent politique engagé ; figure de l'éditeur, accoucheur, commerçant, aventurier, fondateur de dynasties, passeur toujours entre le monde des idées et celui de la lettre. A cette époque en grande partie effacée de la mémoire, rendue presque illisible par un double phénomène d'oblitération de l'archive et de tabou de la mémoire, à cette époque rarement racontée dans la littérature spécialisée sur le phénomène éditorial, cette thèse a voulu offrir un tombeau.

Edward Blumenthal, *Exils et constructions nationales en Amérique du Sud : proscrits argentins et chiliens au XIXe siècle*

Université de Paris 7, soutenance le 27 novembre 2013.

Membres du jury :

Jeremy	Adelman,	Princeton	University,	co-directeur
Annick	Lempérière,	université	Paris 1,	rapporteur
Françoise	Martinez,	université	Paris X,	rapporteur
Luis	Roniger,	Wake	Forest	University

Pilar Gonzalez-Bernaldo, Paris 7, directrice de thèse

Luc Bonet, *L'instituteur Louis Pastre (1863-1927) : le catalan et l'école en Roussillon de 1881 à 1907*

Thèse de doctorat en Études occitanes/Histoire de la langue catalane

Université de Montpellier III, soutenance le 18 décembre 2012

Sous la direction de Philippe Martel et de August Rafanell.

en cotutelle avec l'Université de Gérone (Espagne)

Résumé : Né en 1863 dans l'Hérault, Louis Pastre effectue toute sa carrière d'instituteur laïque dans les Pyrénées-Orientales. Deux siècles et demi après l'annexion du Roussillon à la France, le catalan demeure la langue véhiculaire, surtout pour les classes populaires. Dès la fin du XIXe siècle, et avec des signes avant-coureurs redevables entre autres à l'instituteur public Côte Rouffia (1790-1874), la langue régionale s'inscrit aussi dans la dynamique des renaissances félibréenne et surtout catalane qui irradie depuis Barcelone. Une élite intellectuelle s'organise alors pour préserver le patrimoine régional, dans le cadre de la « grande patrie » soutenue par l'école de la Troisième République. Instituteur public en activité, républicain radical et syndicaliste, pédagogue solidariste et didacticien novateur du français, Louis Pastre fut un efficace membre fondateur de la Société d'Études Catalanes, la première organisation régionaliste de la Catalogne du nord des Pyrénées. On étudie sa trajectoire et ses productions pédagogiques, dans le contexte de son activité professionnelle et militante et de ses relations avec les catalanistes barcelonais, jusqu'à ce qu'il formalise, en 1907, une « méthode mixte ». Cette dernière fut un compromis inédit entre les méthodes directe et de traduction, en faveur de l'apprentissage du français par, et pour, le catalan à l'école primaire. Après avoir remis en question les propositions antérieures de pédagogie régionaliste, face à l'hostilité de l'administration et la tiédeur des instituteurs roussillonnais, Louis Pastre se consacra, jusqu'à sa mort en 1927, au catalan hors de l'école, avec une œuvre de linguiste extérieure au cadre de cette étude.

Texte intégral : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00829434>

Pierre-Hubert Bouillon, *Entre partenaires et adversaires, une ouverture asymétrique et stratégique : la France face à la Roumanie et à la Hongrie (1968-1977)*.

Université de Paris 1, soutenue le 30 novembre 2013

Sous la direction de Marie-Pierre Rey.

Jean-Marie Bouron, *Évangélisation parallèle et configurations croisées. Histoire comparative de la christianisation du Centre-Volta et du Nord-Ghana (1945-1960)*

Université de Nantes, soutenance le 11 février 2013

Jury composé de :

M. Laurent Fourchard (Laboratoire les Afriques dans le Monde (LAM), IEP de Bordeaux)

M. Moustapha Gomgnimbou, rapporteur (CNRST de Ouagadougou)

M. Pierre-Joseph Laurent, président du jury (Université catholique de Louvain)

M. Henri Médard (Université d'Aix-Marseille)

M. Claude Prudhomme rapporteur (Université de Lyon II)

M. Bernard Salvaing, directeur de thèse (Université de Nantes)

M. Magloire Somé, co-directeur de thèse (Université de Ouagadougou)

Résumé : Cette thèse, consacrée à l'étude du fait missionnaire dans deux espaces africains – la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) et la Gold Coast (actuel Ghana) –, a choisi la décolonisation comme cadre de réflexion. Cette période cruciale, marquée par l'accélération des dynamiques sociales, politiques, économiques et culturelles, se laisse percevoir sous l'angle de l'évangélisation catholique menée par les Pères Blancs, les religieuses et leurs relais autochtones. Parties prenantes de la « société coloniale », ces missionnaires sont aux premières loges pour observer les mutations qui organisent les sociétés africaines. Abordée comme un « fait social total », la christianisation permet autant d'analyser le changement religieux et les ambiguïtés qui accompagnent les conversions, que de traiter des multiples aspects de la situation coloniale (recomposition des hiérarchies sociales, complexité des rapports de force politiques, contradictions de l'action sanitaire et éducative, migrations, urbanisation, émergence du salariat et du syndicalisme, promotion du rôle de la femme, etc.).

La comparaison entre une colonie sous administration française et un territoire dirigé par les autorités britanniques (jusqu'en 1957) permet d'introduire la variable coloniale dans l'étude de l'évangélisation. L'existence de multiples groupes ethniques au sein de ces espaces oblige à traiter du fait missionnaire avec nuances et à révéler le pragmatisme de chaque situation. La diversité des acteurs de la mission ajoute de la complexité à l'équation apostolique. Autour de l'étude de ces intrications, cette thèse cherche à définir les multiples interactions qui font de l'évangélisation une négociation entre le *modus operandi* missionnaire et l'agency autochtone.

Xavier Brilland, *Mgr François-Gaspard de Jouffroy-Gonsans, évêque zélé des lumières face à la Révolution (1721-1799)*

Université du Maine, soutenance le 26 septembre 2013

Sous la direction de Brigitte Wache.

Résumé : Mgr François-Gaspard de Jouffroy-Gonsans appartient au corps épiscopal français engagé dans cette époque de transition que constitue la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. Cette thèse vise à appréhender l'individualité de ce prélat à partir de sa pratique épiscopale, mais aussi sous l'angle de son engagement social, politique et religieux, et de sa personnalité tantôt vantée, tantôt décriée. Le parcours ecclésiastique atypique de ce cadet de noblesse provinciale est retracé en étudiant les réseaux qui ont porté sa carrière. Nommé en 1774 sur le siège de Gap puis transféré sur le siège plus prestigieux du Mans dès 1778, Mgr de Jouffroy-Gonsans apparaît comme un laboureur et un administrateur de diocèse. Soucieux de l'amélioration de la pratique des fidèles et de la réforme du clergé dont il a la charge, il demeure très attaché à l'unité décisionnelle et gallicane du corps épiscopal français. Son action diocésaine se révèle être le fruit d'une adaptation de l'ecclésiologie tridentine aux idées des Lumières. Elu aux Etats généraux de 1789, et député siégeant à la droite de l'Assemblée constituante, il s'engage dans une première contre-révolution se limitant au domaine religieux. En exil à partir de 1792, il poursuit son administration diocésaine et organise un système missionnaire permettant de poursuivre une réforme du clergé et de maintenir dans le Maine le culte catholique durant la période révolutionnaire.

Anthony Byledbal, *Les soldats fantômes de la Grande Guerre souterraine, 1915-1919. : de l'immigrant pakeha au vétéran oublié : les hommes de la New Zealand Engineers Tunnelling Company*

Université d'Artois, soutenance le 11 décembre 2012

Membres du jury :

Sophie-Anne Leterrier, directrice (Université d'Artois)

Annette Becker (Université Paris Ouest)

Annie Crépin (Université d'Artois)

Philippe Nivet (Université de Picardie)

Nathalie Philippe (Université de Waikato)

Michel-Pierre Chelini (Université d'Artois)

Résumé : La Grande Guerre n'est pas seulement une histoire de fantassins combattant au prix de lourdes pertes dans le no man's land ou de pilotes se battant au-dessus des champs de bataille. Plus méconnus, les tunneliers sont une part essentielle de la guerre de tranchées. Spécialisés dans le creusement de sapes, ces soldats du génie britannique combattent directement sous les tranchées. Première unité créée en dehors du Royaume-Uni, en septembre 1915, la compagnie de tunneliers de Nouvelle-Zélande débarque à Arras, en mars 1916, devenant par la même occasion la première force néo-zélandaise sur le front occidental. Ce corps particulier s'appuie sur les compétences des recrues sélectionnées pour une guerre nouvelle et secrète. Ainsi, à partir de l'étude des 937 tunneliers néo-zélandais, les données personnelles, familiales, professionnelles et militaires proposent un portrait de ces hommes,

avant, pendant et après la guerre. Issus des milieux de l'industrie minière de l'or et de la houille, les engagés de cette compagnie présentent une mixité sociale et culturelle européenne, reflet d'une société néo-zélandaise encore attachée à l'Empire. Recrutés pour faciliter leur formation, les tunneliers mènent leurs missions dans la craie blanche de l'Artois, d'abord pour défendre le front au nord d'Arras, puis pour aménager des dug-outs dans la cité artésienne et ses alentours. Ils vivent un combat différent qui rythme une vie bien distincte de leurs homologues de l'infanterie. À bien des égards, ce conflit secret renvoie, dans leur foyer, des individus désormais voués au silence, alors que le comblement de leurs ouvrages enfouit les dernières traces de leur travail, dès la fin de la guerre.

Mariana Canavese, *Les usages de Foucault en Argentine (1958-1989) : de l'homme nouveau à la fin du printemps démocratique*

Membres du jury :

Roger Chartier, directeur de thèse, EHESS ; Lila Caimari, CONICET ; Frederic Gros, Paris XII ; Horacio Paglione, Université de Buenos Aires.

EHESS, 19 mars 2013

Résumé : Les élaborations de Michel Foucault, parcourues par des intellectuels provenant de disciplines variées et d'origines idéologiques diverses, ont suscité une réception intense et hétérogène dans l'Argentine de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Cette thèse présente les résultats d'une recherche dont l'objectif central est d'explorer et de reconstruire les usages que des intellectuels et des académiciens argentins des sciences sociales et humaines font des élaborations de Foucault; ceci en explorant les modes d'articulation de ces usages avec des manières spécifiques d'interpréter la culture et la politique locales pendant la période qui va de 1958 à 1989. Pour ce faire, nous nous sommes basée sur l'enquête et la lecture critique d'interventions politico-intellectuelles, de documents écrits qui rendent compte des discours produits dans le champ des sciences sociales et humaines, de documents d'archive et de bibliographie secondaire. Pour reconstruire les relations entre lecteurs et lectures, nous avons, également, réalisé des entretiens ouverts et approfondis auprès de certains acteurs-clés. Cette recherche s'inscrit dans l'histoire intellectuelle. Dans cette étude de cas, nous avons donc proposé une approche transdisciplinaire qui intègre des outils et des techniques de l'histoire des idées, de l'histoire intellectuelle, de l'histoire culturelle, de la théorie et de la philosophie politiques contemporaines, de la sociologie de la culture. La recherche s'inscrit dans les problèmes de réception et de circulation des idées et de transfert transculturel.

Aurore Candier, *Réforme et continuité en péninsule indochinoise : la Birmanie de 1819 à 1878*

Membres du jury : Jacques Pouchepadass, directeur de thèse, CNRS ; Bénédicte Brac de la Perrière, CNRS ; Catherine Clémentin-Ojha, EHESS ; Alain Forest, Université Paris VII - Diderot ; Jean-François Klein, INALCO ; Jacques Leider, membre de l'EFEO.

EHESS, Mercredi 12 décembre 2012

Résumé : Deux victoires sur les rois birmanes Konbaung, en 1824 et en 1852, ont permis à la Compagnie des Indes orientales d'annexer plus de la moitié de leurs territoires. Ce travail analyse les transformations de la conception et de la pratique birmanes de la réforme au contact de la culture politique britannique entre 1819 et 1878. La première partie présente le domaine du politique à l'orée de cette période, puis analyse l'articulation entre l'horizon d'attente de l'élite politique birmane et sa conception d'une réforme de nature cyclique, liée à la notion de fonction régénératrice de l'ordre socio-cosmique. Les réformes « cycliques » se différencient de réformes « conjoncturelles » qui permettaient d'améliorer le fonctionnement de l'appareil étatique. La deuxième partie compare les processus de réforme cyclique des rois de la moyenne période Konbaung (1819-1866), puis étudie l'influence des

résidents britanniques sur le processus de réforme conjoncturelle et les conceptions socio-politiques birmanes. La troisième partie analyse l'évolution du discours normatif birman et de la conception du politique pendant la moyenne période Konbaung, puis analyse deux aspects du processus de réforme conjoncturelle : l'économie politique et la réforme fiscale. La dernière partie examine le changement de dynamique après le tournant politique de 1866, marqué par l'assassinat du prince héritier. Le roi Mindon (1852-1878) prit alors l'initiative de toutes les réformes, mais ses ambitions se heurtèrent à la montée de l'impérialisme britannique. Enfin, l'étude envisage les transformations du discours normatif et l'émergence d'une représentation birmane « moderne » de la réforme dans les années 1870.

Vincent Chai, *La Chambre des députés de 1846-1848. Réflexion sur la formation de la majorité Guizot*

Thèse de doctorat en Histoire contemporaine

Sous la direction de Jacques-Olivier Boudon.

Université de Paris IV, soutenue le 27 novembre 2012

dans le cadre de Ecole doctorale d'histoire moderne et contemporaine (Paris), en partenariat avec Centre d'Histoire du XIXème siècle (équipe de recherche) .

Le jury était composé de Jacques-Olivier Boudon, Jérôme Grondeux, Nicolas Roussellier.

Résumé : Les explications politiques de la fin de la monarchie de Juillet demandent à être reconsidérées. L'historiographie, s'appuyant sur les témoignages des acteurs qui l'ont combattue a insisté sur le refus du roi d'accorder la réforme électorale et parlementaire, refus appuyé par le cabinet ministériel dirigé par Guizot et par la Chambre des députés. La Charte de 1830 définissait le cadre d'un régime où le roi avait sa place et où le gouvernement devait chercher l'appui et le concours des chambres parlementaires. Dans ces conditions, le pouvoir exécutif devait obtenir l'assentiment des assemblées pour mener sa politique. Le refus de la réforme s'explique alors par l'obtention d'une majorité parlementaire acquise au gouvernement par des moyens peu avouables (élections manipulées, corruption, pressions de toutes sortes sur les députés) et la présence massive de députés fonctionnaires a priori dociles et obéissants. Était-ce vraiment le cas ? La dernière Chambre des députés élue en 1846 voit une victoire ministérielle incontestable plus fondée sur les effets du suffrage censitaire que par des manipulations. Le comportement de cette majorité durant cette courte législature révèle en fait que le cabinet s'occupa plus de composer avec les dissensions qui sont apparues en son sein que d'essayer de la diriger et de la dominer. En réalité, on en vient à se demander si Guizot, loin d'imposer son point de vue aux députés ministériels n'était pas en fin de compte le porte-parole de leurs aspirations conservatrices.

Matthieu Cimino, *L'invention d'une dispute territoriale : les fermes de Chebaa dans les relations entre Israël/Palestine, le Liban et la Syrie (1920-2010)*

Jury : Ahmad Beydoun, Pierre Blanc, Jean-Paul Chagnollaude, Jean-Pierre Filiu (directeur de recherche), Henry Laurens (directeur de recherche), Pierre Mélandri

Sciences Po, 22 mars 2013

Discipline : Science politique, spécialisation Relations internationales

Centre de recherche : CERI

Résumé : Cette thèse porte sur la fabrique des "fermes de Chebaa", objet géo-historique désignant une dispute territoriale entre Israël, le Liban et la Syrie. Le contentieux, récemment construit (2000), n'avait jusqu'à maintenant jamais fait l'objet d'une étude approfondie. En s'appuyant sur un ensemble d'archives (françaises, britanniques, libanaises), un panel d'entretiens semi-directifs et l'analyse d'une littérature "grise" (livrets épiques, écrits autobiographiques), l'objet de ce travail de recherche est d'apporter un regard historique et conceptuel au processus d'émergence d'une dispute territoriale qualifiée d' « invention » du

fait de son apparition en génération spontanée. En s'inspirant des modèles proposés par la science politique et la sociologie, et tout particulièrement de plusieurs cadres théoriques construits par Hosbawm, Sahlins et Sayigh, nous avons cherché à rendre compte de trois « phases » dans la construction de la dispute des fermes de Chebaa : l'époque de « partition(s) » (1920-1967), tout d'abord, au cours de laquelle les luttes d'appropriation à plusieurs niveaux (étatique et non-étatique) structurent l'ambiguïté identitaire et frontalière du territoire ; la « dissolution(s) » (1967-2000), ensuite, qui contribue après la guerre des 'Six-Jours' à dévitaliser la région des fermes de Chebaa et à faire 'disparaître' le contentieux dans les logiques concurrentielles et annexionnistes du triple-point de frontière ; et, enfin, la « dispute(s) » (2000 – 2010), caractérisée par « l'invention » du contentieux, la production de sens autour de l'objet politique et l'intégration de ce dernier aux logiques mobilisatrices et nationalistes des acteurs impliqués.

Muriel Cohen, *Des familles invisibles. Politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985)*

directrice de thèse : Annie Fourcaut, professeur d'histoire contemporaine, Université Paris 1
Université Paris I, 7 juin 2013

Membres du jury :

Marie-Claude Blanc-Chaléard, professeur d'histoire contemporaine, Université Paris Ouest Nanterre la Défense

James House, Senior Lecturer in French, University of Leeds

Paul-André Rosental, professeur d'histoire contemporaine, Sciences Po

Philippe Rygiel, maître de conférences d'histoire contemporaine, Université Paris 1

Alexis Spire, directeur de recherche en sociologie au CNRS, CERAPS, Lille 2

Résumé : L'immigration familiale algérienne en France s'est développée entre le début des années 1950 et le début des années 1980, selon des configurations variées, fonction du contexte et des situations sociales. Le nombre de familles algériennes en France est ainsi passé de quelques milliers à 100 000 environ. Dans un premier temps, seuls les travailleurs les plus stables ont fait venir leur famille, mais la guerre d'indépendance a entraîné des arrivées précipitées de familles fuyant les violences de guerre. Dès l'indépendance, des mesures ont été prises pour encadrer et limiter de façon stricte les arrivées de ces familles, alors que les familles étrangères soumises au régime général d'immigration affluaient. Le logement a été le principal instrument de cette politique d'immigration familiale discriminatoire. La présence d'importants bidonvilles algériens, dans un contexte de grave crise du logement, a été utilisée comme prétexte à cette politique, malgré l'existence d'autres bidonvilles et la capacité financière de la plupart des familles à se loger autrement. Mais dans le même temps, des mesures ont été prises pour améliorer les conditions de logement des familles étrangères installées en France, qui ont largement bénéficié aux familles algériennes - en dépit de discriminations de la part de certains bailleurs sociaux -, du fait de l'ancienneté de leur implantation et de la taille des familles. Un certain nombre parviennent également à se loger dans le parc privé ordinaire, éventuellement en devenant propriétaire. La minorité de familles issues des bidonvilles et relogées en cités de transit, dont la vie quotidienne est retracée dans cette thèse, ont cependant été durablement exclues de l'accès au logement et à la ville contemporaine.

Cornelia Constantin, *Pour une socio-histoire de la catégorie de père de l'Europe et ses usages pluriels : trajectoires, réputations, mémoires (1950-2010)*

Jury : Michel Offerle, directeur de thèse, ENS ; Yves Déloye, IEP Bordeaux ; Didier Georgakakis, Université Paris 1 ; Sylvain Schirmann, IEP de Strasbourg.

EHESS, 28 janvier 2013

Résumé : Notre thèse étudie dans une perspective socio-historique les cheminements de l'institutionnalisation de la catégorie de pères et de mères de l'Europe à partir d'un corpus de 24 individus ayant effectivement contribué à la création de l'Europe communautaire, notre approche se fonde sur la politique comparée, la sociologie de la mémoire collective, des mobilisations et de l'action publique. Notre démonstration est structurée en trois parties. Nous avons d'abord déconstruit les trajectoires des pères de l'Europe dans une perspective de politique comparée, permettant d'expliquer les logiques de la construction européenne qui ne se réduisent pas aux mutations du projet européen. La seconde partie de la thèse s'intéresse aux mobilisations en associations et fondations, politiques ou non politiques, qui perpétuent les mémoires des pères de l'Europe, des thèmes largement inexplorés en science politique. Les mobilisations mémorielles en associations et fondations expliquent pourquoi certains pères de l'Europe sont plus consacrés que les autres. De même, les mobilisations partisans rendent compte de la consécration plus marquée des pères de l'Europe démocrates-chrétiens. Enfin, la troisième partie analyse les pratiques commémoratives consacrées aux pères de l'Europe aux échelles régionales, nationales et communautaire. Contrairement à ce que le nom de la catégorie laisserait penser, nous démontrons que les cadres nationaux de la mémoire sont les plus prégnants. Plus généralement, notre thèse démontre la pertinence du concept de gouvernance pour penser l'action publique mémorielle, comme imbrication d'acteurs étatiques, européens et structures associatives.

Emmanuelle Danchin, *Les ruines de guerre et la nation française (1914-1921)*

Thèse de doctorat en Histoire moderne et contemporaine

Université de Paris X, soutenance le 17 décembre 2012

Sous la direction d'Annette Becker et de Laurence Van Ypersele.

en cotutelle avec l'Université Catholique de Louvain, dans le cadre de Ecole doctorale Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent (Nanterre) depuis le 01-11-2005.

Résumé : Ce travail de thèse porte sur les destructions matérielles de la Grande Guerre et plus particulièrement sur la manière dont la société française s'est emparée des représentations de ruines pour en faire un symbole de douleur. Première conséquence directe et visible d'un conflit, les ruines témoignent de la guerre, de sa conduite, mais aussi des souffrances vécues par les militaires et les populations civiles. De l'artiste officiel rattaché aux armées au simple citoyen non mobilisé, en passant par le soldat anonyme, tous ont évoqué pendant la Première Guerre mondiale les destructions matérielles, les paysages désolés, la terre bouleversée par l'artillerie. Photographiées, dessinées, filmées, exposées à Paris, Londres ou Genève, les représentations de ruines se sont ainsi affichées dans les journaux, ont circulé sous forme de cartes postales et ont été reproduites dans divers ouvrages. Ces représentations iconographiques ont été instrumentalisées dès le commencement du conflit pour appuyer des discours contribuant à mobiliser les populations et à convaincre les pays neutres du bien-fondé de la guerre. Elles sont ensuite devenues une manière de rendre visible le conflit, mais surtout de témoigner de la violence nouvelle de cette guerre d'artillerie. Les descriptions littéraires en firent des corps vivants, blessés, transpositions anthropomorphes des soldats dont on montrait peu les corps. Cibles de la violence des armes, corps symboliques, fragiles, elles incarnèrent donc successivement le corps du combattant, puis le corps sacré de la Nation. La paix revenue, les ruines furent mobilisées une dernière fois pour appuyer les demandes de réparations de guerre. Elles furent aussi honorées par des remises de décorations et valorisées dans les circuits touristiques. Le débat autour des ruines se réduisit alors à un questionnement sur la conservation des vestiges de guerre.

Magali Delaloye, *Des moustaches et des jupes. Rapports de genre au sein du cercle du Kremlin sous Staline*

Membres du jury : Yves Cohen, directeur de thèse, EHESS ; Sabine Dullin, Université de Lille 3 ; Sandrine Kott, Université de Genève (Suisse) ; Brigitte Studer, Université de Berne (Suisse).

EHESS, 5 décembre 2012

Igor Delanoë, *La flotte de la mer Noire, de Catherine II à Vladimir Poutine : un outil de puissance au service des ambitions méditerranéennes de la Russie (1783-2012)*

Université de Nice, soutenance le 26 novembre 2012, sous la direction de Pierre-Yves Beaurepaire.

Résumé : L'accès aux mers chaudes passe pour l'un des "topoi" de la géostratégie russe depuis Pierre le Grand. Après la parenthèse des années 1990, la Russie de Vladimir Poutine affiche à travers différents événements sa volonté d'occuper de nouveau une place de premier ordre en Méditerranée. S'inscrivant dans le contexte plus global du retour de la Russie sur les devants de la scène internationale, cette démarche a pour objectif de lui donner la possibilité de se positionner dans l'espace méditerranéen afin de pouvoir répondre aux nouveaux enjeux du XXI^e siècle. Nous envisageons la Méditerranée comme un théâtre d'affirmation de la puissance russe à travers l'étude de la flotte de la mer Noire, l'outil naval privilégié par les dirigeants russes puis soviétiques, afin de protéger et promouvoir leurs intérêts en Méditerranée. La mer Noire représente pour la Russie un véritable corridor vers les mers chaudes et a acquis depuis Catherine II une dimension profondément stratégique au sein de la géopolitique russe. La désintégration de l'URSS a cependant amené Moscou à repenser sa place au sein de cet espace. « L'économisation » de la politique étrangère du Kremlin ainsi que la poussée de l'Occident dans son ancienne sphère d'influence figurent parmi les axes qui sous-tendent l'actuel repositionnement de la Russie en mer Noire. L'analyse du cadre géopolitique qui a structuré la percée russe vers les eaux méridionales, l'étude des capacités de production et celle des politiques navales mises en œuvre en mer Noire depuis la fin du XVIII^e siècle, nous permettent de mettre en lumière dans une perspective de temps long les déterminants des ambitions méditerranéennes de la Russie.

Wenjun Deng, *La mémoire collective de la révolution culturelle dans le cinéma chinois contemporain (1979-2009)*

Université de Paris 3, soutenue 14 juin 2013

Sous la direction de Catherine Bertho-Lavenir.

Résumé : Cette thèse se consacrera à la question de construction d'une mémoire collective de la révolution culturelle (1966-1976) par le cinéma chinois contemporain de l'année 1979 à 2005. cette thèse n'est pas une étude esthétique du cinéma chinois ; son axe central consiste à faire une analyse et une interprétation socio-historique des films et à interroger le cinéma en tant qu'il offre un ensemble de représentations qui renvoie directement ou indirectement à la société réelle du passé. au lieu de mesurer des empreintes déposées dans la « mémoire nationale » des années de troubles par les images cinématographiques, je vais tenter de comprendre et faire comprendre comment l'histoire de la révolution culturelle avait été convoquée, figurée et réinventée par le cinéma chinois en fonction des enjeux du temps présent. la lecture historique et sociale des films qui abordent la question de la mémoire collective permettra d'atteindre à des zones non-visibles de la société chinoise pendant la révolution maoïste. elle permettra aussi de comprendre comment la mémoire d'un événement traumatisant pour la société est en permanence recomposée pour s'inscrire dans une identité collective en continuelle mutation.

Clément Dherbecourt, *La fortune des héritiers. Essais sur la transmission des patrimoines en France du 2nd Empire à la 2nde Guerre mondiale*

Jury : Gilles Postel-Vinay, directeur de thèse, EHESS ; Tony Atkinson, Oxford College ; Jean-Claude Daumas, Université de Franche-Comté ; Thomas Piketty, EHESS ; Jean-Laurent Rosenthal, California Institute of Technology ; Laurent Toulemon, INED.

EHESS, 21 juin 2013

Delphine Diaz, *Un asile pour tous les peuples ? Proscrits, exilés et réfugiés étrangers en France 1813-1852*

Membres du jury :

Sylvie APRILE (Université de Lille III)

Jean-Claude CARON (Université de Clermont-Ferrand)

Christophe CHARLE (directeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Jean-Philippe LUIS (Université de Clermont-Ferrand)

Gilles PÉCOUT (directeur, EPHE - École normale supérieure)

Université Paris I, 3 décembre 2012

Résumé : Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, la France a été l'une des premières terres d'accueil pour des opposants politiques venus de tout le continent européen, contraints à l'exil à la suite des mouvements révolutionnaires avortés dans leur pays. Ce travail s'attache à étudier selon une perspective transnationale le phénomène de l'exil étranger en France depuis 1813, date de l'arrivée d'une première migration politique d'origine espagnole, jusqu'à l'instauration du Second Empire en 1852. L'afflux d'exilés européens a suscité la construction tâtonnante d'une politique d'accueil, variable en fonction de l'origine géographique et de la cause défendue par ces hommes, peu à peu considérés par l'administration comme des « réfugiés » dignes d'être secourus, mais aussi plus faciles à contrôler. La présence d'exilés politiques sur le sol français a entraîné la création de « dépôts » visant à les interner en province et a suscité l'adoption de mesures coercitives cherchant à limiter leurs déplacements et leur nocivité politique. Les exilés politiques installés dans la France du premier XIX^e siècle représentaient sans conteste un danger : ils ont largement pris part au débat national, en publiant dans la presse, mais aussi, de manière moins pacifique, en combattant aux côtés des citoyens français lors des épisodes révolutionnaires et insurrectionnels (1830, 1832, 1839, 1848...). Sans être vraiment fédérés entre eux mais confrontés à un vécu commun, ces exilés de divers pays n'ont pas manqué d'être utilisés par la gauche française comme un appoint symbolique essentiel. Parallèlement, ils n'en ont pas moins cherché à construire leur propre nation depuis l'étranger, par le biais de sociabilités, de journaux, mais aussi d'associations visant à les représenter.

Texte intégral : http://delphinediaz.files.wordpress.com/2013/12/these_delphine_diaz.pdf

Béatrice Donzelle, *Le Journal Parlé de France Inter dans les années 1960. Journalisme de service public et propagande en démocratie*

Membres du jury :

Claire Blandin, Maître de Conférences, à l'Université de Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil – Rapporteur

Evelyne Cohen, Professeur des Universités, à l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, Lyon - Rapporteur

Christian Delporte, Professeur des Universités, à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines – Directeur de thèse

Fabrice D'Almeida, Professeur des Universités, à l'Université Panthéon-Assas – Institut Français de Presse IFP, Paris – Examineur

Cécile Meadel, Professeur, à l'École Nationale Supérieures des Mines de Paris –Mines Paris Tech – Examineur

Isabelle Veyrat-Masson, Directeur de Recherche, au Centre National de la Recherche Scientifique, Paris - Examineur

Université de Versailles-Saint-Quentin-en Yvelines, 6 décembre 2013

Résumé : France Inter, créée en 1963, est une station de radio généraliste de service public placée sous tutelle du ministère de l'Information. Elle a pour mission d'informer, éduquer, distraire et cultiver les Français. De 1963 à 1969, l'Etat souhaite intégrer le Journal Parlé à sa stratégie de communication politique, et les journalistes veillent à respecter la déontologie professionnelle. De 1963 à 1965, ancré dans la tradition journalistique française, le JP mêle visées de captation et d'information civique du public, journalisme de collecte, et « new journalism ». De 1966 à 1967, il adopte un style plus populaire, et use de procédés de séduction du public. Il applique une séparation stricte des faits et des commentaires. La première période est caractérisée par la production d'un « discours » journalistique, la deuxième par un recours au « récit ». De 1967 à 1969, récit et discours journalistiques se côtoient, de même que journalisme d'information et journalisme de communication.

Corinne Doria, *Philosophie, politique et morale dans la pensée de Paul Royer-Collard (1763-1845)*

Sous la direction de Ph. Boutry, V. Criscuolo

Université Paris 1/ Université de Milan, 2012.

Vincent Duchaussoy, *Histoire de l'organisation et de la gouvernance de la Banque de France (1936-1993) : la construction d'une institution de marché ?*

Membres du jury :

- Bertrand Blancheton, professeur à l'université Montesquieu Bordeaux-IV.
- Giuseppe Conti, professeur à l'université de Pise.
- Mme Sabine Effosse, professeure à l'université de Paris-Ouest Nanterre-La Défense.
- M. Olivier Feiertag, professeur à l'université de Rouen
- M. Arnaud Manas, chef du service du Patrimoine historique et des Archives de la Banque de France.
- M. Michel Margairaz, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Université de Rouen, 12 juin 2013

Patricia Ducret (Uzenat), *Les professeurs de l'université de Paris au XIXe siècle et le droit romain*

Thèse de doctorat en Histoire du droit sous la direction de Jacques Bouineau.

Membres du jury

Le président du jury était Emmanuelle Chevreau.

Le jury était composé de François Saint-Bonnet, Philippe Sturmel.

Les rapporteurs étaient Christian Chêne, Jean-Louis Halperin.

Université de La Rochelle, 16 novembre 2012

Résumé : Notre recherche sur les professeurs de droit romain à l'Université de Paris au XIXe siècle tente de démontrer la constitution d'une école historique. La prosopographie met en lumière le milieu géographique et social des professeurs par le biais des contrats de mariage, des déclarations de successions et des inventaires après décès. Après avoir examiné la vie privée des romanistes, nous avons étudié leur parcours depuis leurs études doctorales jusqu'à l'obtention d'une chaire, en observant le mode d'accès au professorat. Nous avons aussi voulu mettre en exergue leur choix de carrière : la recherche, l'enseignement, la carrière administrative, la pratique juridique, la magistrature ou la politique. Enfin, nous voulions déterminer dans quelle mesure il existait une école historique chez les romanistes, malgré le carcan exégétique. Pour cela nous les avons dissociés des civilistes et avons recherché leurs

spécificités puisqu'ils s'en différenciaient dans leurs conceptions et méthodes d'enseignement, comme en témoigne leur production scientifique. Nos sources nous ont conduite à puiser dans le vaste patrimoine que constituent leurs oeuvres pour déterminer les domaines du droit romain qu'ils privilégiaient. Les romanistes ont réussi à faire triompher une méthode évolutive, même sous l'emprise exégétique, pour constituer progressivement ce que nous appelons une « école historique romaniste

Franck Dubois, *Approche des questions environnementales par les institutions européennes 1949-2002*

Université de Dijon, soutenue le 24 octobre 2013

Sous la direction de Andre Larceneux et de Philippe Icard.

Nicolas Dujin, *L'Etat et les officiers en Russie (1796-1853) : genèse d'une identité socioprofessionnelle.*

Thèse de doctorat en Histoire

Université de Paris 1, soutenue le 6 décembre 2013

Sous la direction de Marie-Pierre Rey.

Juliette Dumont-Quessard, *De la coopération intellectuelle à la diplomatie culturelle : les voies/x de l'Argentine, du Brésil et du Chili (1919-1946)*

Université de Paris 3, soutenue le 24 juillet 2013

Sous la direction de Laurent Vidal.

Résumé : S'inscrivant dans le champ de l'histoire des relations culturelles internationales, cette thèse analyse de manière comparatiste l'élaboration d'une diplomatie culturelle par l'Argentine, le Brésil et le Chili dans la période de l'entre-deux-guerres, en s'appuyant sur des organismes de coopération intellectuelle à vocation internationale ou régionale. Notre but est de montrer comment, à partir des toiles tissées par les différentes structures et dynamiques de la coopération intellectuelle, internationale, continentale ou latino-américaine, l'Argentine, le Brésil et le Chili ont forgé les instruments d'une diplomatie culturelle et ont bâti une certaine image d'eux-mêmes sur la scène internationale. Cette thèse vise à montrer que les initiatives argentine, brésilienne et chilienne sur le terrain de la diplomatie culturelle ne prennent corps et sens que dans la mesure où elles s'insèrent dans des dynamiques qui dépassent leurs frontières. Dans le cadre d'une étude sur la diplomatie culturelle, qui implique que le pays qui en fait usage ait une image à proposer sur la scène internationale, la question de l'identité nationale est au cœur de la réflexion. Nous nous inscrivons donc dans une perspective qui relève tout autant de l'histoire des relations internationales que de l'histoire culturelle, aux confins des débats sur l'identité nationale et sur la définition de la politique étrangère.

Egor Egorov, *Les relations entre le Patriarcat de Moscou et l'Eglise russe à l'étranger (1917-1931) : contribution à une histoire institutionnelle de l'Eglise orthodoxe russe*

Université de Paris 1, soutenue le 3 juillet 2013

Sous la direction de Marie-Pierre Rey.

Membres du jury : Le président du jury était Antoine Mares.

Le jury était composé de Marie-pierre Rey.

Les rapporteurs étaient Francine-dominique Liechtenhan, Marie-helene Congourdeau.

Résumé : Cette thèse est une contribution à l'histoire institutionnelle de l'Eglise orthodoxe russe de 1917 à 1931. Elle s'attache aux conséquences pour l'Eglise russe de la Révolution de 1917, de la chute de la monarchie et de l'arrivée au pouvoir des Bolcheviks. L'importance du Concile Local de 1917-1918, qui a rétabli les tonnes canoniques et administratives de l'Eglise russe, est mise en lumière : le système synodal gouverné par un ober-procureur fut aboli et le

patriarche Tikhon fut élu. Le Concile Local de 1917-1918 et le Patriarche Tikhon réagirent aux changements politiques dans le pays, en particulier après la Révolution d'Octobre entraînant des persécutions contre l'Église, l'arrestation du Patriarche Tikhon, et affectant la politique de l'Église russe après 1923. L'émigration ecclésiale, partie de Crimée, dans un premier temps vers la Turquie, fut à la source de l'organisation des tonnes administratives de l'Église russe à l'étranger en Serbie, notamment à travers le Concile de toute l'émigration ecclésiale de 1921 à Karlovci. L'émigration ecclésiale dut définir ses relations avec le Patriarcat de Moscou. Les hiérarques à l'étranger ne pensèrent d'abord à aucune rupture avec Moscou, mais la situation changea après le décès du Patriarche Tikhon en 1925. C'était une période de division à l'intérieur de l'Église russe à l'étranger mais aussi un temps où les relations normales avec Moscou devinrent impossibles. Le "Locum Tenens", le Métropolitaine Pierre, était arrêté par les Bolcheviks et le Métropolitaine Serge, son remplaçant, était contraint de faire des concessions considérables en faveur du pouvoir soviétique. L'exigence du Métropolitaine Serge au clergé russe à l'étranger de donner un engagement de loyauté envers le pouvoir soviétique et sa Déclaration de 1927 provoquèrent des réactions négatives à l'étranger. Le Synode des évêques à l'étranger, présidé par le Métropolitaine Antoine, rompit ses relations avec Moscou en 1927 et le clergé du Métropolitaine Euloge intégra le Patriarcat de Constantinople en 1931. Les conséquences furent douloureuses pour le Patriarcat de Moscou car cette institution perdit toutes ses paroisses principales en Europe Occidentale.

Amine Elias, Le Cénacle libanais (1946-1984) Une tribune pour une libanologie inscrite dans son espace arabe et méditerranéen

Université du Maine, soutenance 8 novembre 2013

Sous la direction de Dominique Avon

Résumé : Fondé en 1946 par l'homme de Lettres Michel Asmar, le Cénacle libanais, tribune, centre de réflexion, forum de rencontres, d'échanges et maison d'éditions représente entre les années 1946 et 1984 un excellent cas d'étude pour décrire la formation culturelle et intellectuelle du Liban en tant qu'identité, que nation, que peuple et qu'Etat. Faisant du Liban son sujet central comme en témoigne le titre adopté pour un grand nombre de conférences organisées entre les années 1946 et 1968 " l'édification de la Maison libanaise ", le Cénacle a réussi à se présenter non seulement en tant que l' " expression de la conscience libanaise " mais aussi en tant que centre de réflexion dont le plus grand mérite consiste à créer une " Libanologie " ou une " science du Liban ". " Temple de la pensée " (ma'bad al-fikr), le Cénacle accueille des intellectuels dont la tâche consiste à préciser les besoins de la société libanaise dans tous les domaines d'une façon scientifique et objective. Reconstruire la " Maison libanaise " veut dire à la fois une construction de l'identité libanaise, de la mythologie libanaise, de la nation libanaise, de l'être libanaise, du peuple libanais, de l'art libanais, de la littérature libanaise et de la poésie libanaise. Autrement dit, c'est une prise de conscience du " soi-libanais ", une volonté pour se choisir, pour décider de tracer une histoire propre à soi et ainsi de se dissocier de l'histoire des autres qu'ils soient Ottomans ou Arabes, Français ou Américains.

Texte intégral : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00954897>

Anne-Julie Etter, La construction savante du patrimoine indien : art, archéologie et collections (mi-XVIIIe siècle-mi-XIXe siècle)

Sous la direction de Marie-Noëlle Bourguet.

Université de Paris VII, 6 décembre 2012

Résumé : Bien que l'élaboration d'un discours savant sur les monuments de l'art indien ait participé activement à l'approfondissement des connaissances sur la civilisation indienne à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'historiographie a privilégié jusqu'à une date

récente l'étude des vestiges littéraires de l'Inde ancienne. La construction savante du patrimoine indien met en valeur deux tendances, appréhendées le plus souvent séparément : la découverte, la documentation et la préservation des monuments ; la constitution de collections d'œuvres d'art, en Inde et à l'étranger. Leur rapprochement au sein de la thématique de la construction des savoirs est au cœur de notre analyse. L'examen des pratiques de la recherche archéologique et des finalités de la mise en place de collection, privées et publiques, indique un recours commun aux vestiges matériels - monuments, objets d'arts et artefacts - pour étudier la civilisation indienne, par exemple pour tenter de reconstituer le cadre chronologique de l'histoire indienne ou encore éclairer les grandes évolutions religieuses (...).

Romain Faure, *Les réseaux de la diplomatie culturelle. La révision internationale des manuels scolaires en Europe 1945-1989.*

Sous la direction de Corine Defrance et de Eckhardt Fuchs.

Université de Paris 1, soutenue le 25 juin 2013

Thèses en cotutelle avec Technische Universität Braunschweig

Ismail Ferhat, *Socialistes et enseignants : le Parti socialiste et la Fédération de l'Éducation nationale de 1971 à 1992*

Institut d'études politiques, Paris, soutenue le 12 novembre 2013

Sous la direction de Marc Lazar.

Membres du jury : Le président du jury était Laurent Jalabert.

Le jury était composé de Marc Lazar, André Robert, Dominique Andolfatto, Alain Bergounioux, Noëlline Castagnez.

Résumé : Les relations entre socialistes et enseignants sont à la fois marquées par une grande proximité et la crise entraînée par les tensions entre les deux champs entre 1997 et 2000. Les rapports entre ce milieu professionnel et ce courant politique sont supposés étroits. Pourtant, peu d'études ont été faites. La thèse propose une analyse des rapports entre le Parti socialiste et la Fédération de l'éducation nationale. Elle propose une analyse multidisciplinaire sur les interactions entre ces deux organisations, du congrès du PS à Epinay en 1971 à l'éclatement de la FEN en 1992.

Karim Fertikh, *Le congrès de Bad Godesberg. Contribution à une socio-histoire des programmes politiques*

Membres du jury : Michel Offerle, directeur de thèse, ENS Paris ; Ingrid Glicher-Holtey, Université de Bielefeld ; Bernard Pudal, CNRS ; Frédéric Sawicki, Université Paris I ; Sylvain Schirmann, IEP de Strasbourg ; Michael Werner, EHESS.

EHESS, 4 décembre 2012

Résumé : Cette thèse propose une analyse sociologique de la production et des usages d'un programme politique. Son terrain est le programme de Bad Godesberg du Parti social-démocrate d'Allemagne adopté en 1959, qu'elle insère dans les dynamiques sociales, organisationnelles et sociohistoriques qui éclairent la production de ce texte de « rupture » doctrinale et ses usages successifs. Ce travail montre la mise en place d'une division du travail partisan après 1945, qui n'existait pas sous cette forme auparavant. La thèse décrit et explique la transformation de la configuration intellectuelle du parti et montre l'apparition d'experts, détenteurs de diplômes ou de titres universitaires, mobilisés dans la production du programme. Elle met en évidence, à travers la sociologie du travail en commission, la manière dont ces experts collaborent avec des dirigeants du parti, « agents efficaces » de ce type de commission, pour définir les exigences auxquelles le programme doit répondre. Cette recherche explore les fondements sociohistoriques de la technologie partisane que constitue

un « programme fondamental » du SPD, et les conventions que les producteurs du programme de 1959 s'approprient. S'interrogeant sur la production d'un texte en nom collectif, la thèse se veut également une sociologie des usages sociaux d'un congrès, en montrant qu'au-delà des dimensions statutaires, le congrès de 1959 est une réunion qui consacre un texte comme programme. Enfin, analysant les usages du programme adopté, cette thèse met en évidence les significations contradictoires que le programme a acquies jusqu'aux années 1970.

David Frapet, *Les politiques publiques conduites en faveur des monuments français sous la Monarchie de Juillet, par le Parlement et la Liste Civile*

Thèse de doctorat en Histoire du droit et des institutions

Sous la direction de David Deroussin.

Université de Lyon III, soutenue le 17 décembre 2012

Membres du jury :

Le président du jury était Louis-Augustin Barrière.

Les rapporteurs étaient Jacques Bouineau et Damien Salles.

Résumé : Durant les 17 années du règne de Louis-Philippe d'Orléans, la France a entièrement restauré ses monuments historiques. La Monarchie de Juillet a entrepris la restauration et l'entretien de ses monuments construits sous l'Antiquité, le Moyen Age et le premier Empire. Parallèlement à l'action des Parlementaires, le Roi des Français, sur les fonds de sa dotation pécuniaire qui lui était versée chaque année par le Trésor Public, a entrepris un vaste plan de restauration des palais placés dans le domaine de la Couronne : Les Tuileries, Saint Cloud, Fontainebleau, Compiègne, Meudon... Il transforma aussi le palais de Versailles en "Musée consacré à toutes les Gloires de la France". Rien que ce chantier lui coûta personnellement la somme de 24 Millions de Francs. La Monarchie de Juillet, qui était un régime né de la révolution de Juillet 1830, devait se construire une légitimité à partir de rien. Ne pouvant se réclamer ni de la Tradition, ni de la gloire des armes, ni même de la Souveraineté du peuple ou du Principe monarchique, la jeune Monarchie de Juillet entama une vaste politique de restauration et d'achèvement de monuments qui dataient notamment de l'Empire et de la Monarchie absolue. Il s'agissait, pour Louis Philippe, de s'approprier l'intégralité de l'héritage politique français, afin de montrer le caractère universel de son régime. C'est ainsi que la Monarchie de Juillet construisit sa légitimité à gouverner la France. Cette thèse analyse les budgets investis dans les monuments français par les Gouvernements et les parlementaires, entre Juillet 1830 et Février 1848 (date de la chute de ce régime), ainsi que la politique conduite dans ce domaine des monuments, personnellement par Louis-Philippe à la même époque. L'auteur a dépouillé intégralement une partie du fonds O/4 des Archives Nationales de France, travail qui n'avait pas été réalisé jusqu'alors avec autant de précisions.

Texte intégral : https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2012_out_frapet_d.pdf

Dominique Ganibenc, *Les bâtiments du monde viti- vinicole en Languedoc-Roussillon des années 1860 à nos jours : étude d'une infrastructure privée et communautaire*

Thèse de doctorat en Histoire de l'art contemporain

Sous la direction de Jean François Pinchon.

Université de Montpellier III, soutenue le 14 décembre 2012

dans le cadre de École doctorale 58, Langues, Littératures, Cultures, Civilisations (Montpellier), en partenariat avec Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales de Montpellier (équipe de recherche) .

Le jury était composé de Jean François Pinchon, Luce Barlangue, Esteban Castañer-Muñoz, Jean Sagnes, Claude Massu.

Les rapporteurs étaient Luce Barlangue, Esteban Castañer-Muñoz.

Résumé : Cette étude porte sur les différentes constructions du monde vitivinicole en Languedoc-Roussillon, des années 1860 à nos jours. Elle a pour objectif l'étude de leur place et impact dans le paysage languedocien. Une partie de la recherche porte sur les constructions privées, qu'elles soient d'habitation ou d'exploitation. L'analyse des bâtiments coopératifs viticoles se veut plus exhaustive : elle est tournée vers les caves et les distilleries. La réalisation d'un corpus de ces structures, qu'elles soient privées ou communautaires, a permis d'en analyser l'évolution typologique et architecturale. La réflexion s'axe principalement sur les nécessités de la création d'un réseau coopératif viticole, les formes et conditions de son développement ainsi que sur la mise en place des organismes de tutelle. Sa répartition, territoriale comme chronologique, a été analysée à l'échelle d'une région, avec les caves coopératives de la Gironde comme point de comparaison. Les principaux maîtres d'oeuvre des réseaux ont également été répertoriés, leurs oeuvres énumérées et leur vocabulaire architectural, étudié. Enfin, l'analyse typologique et architecturale de ces bâtiments du monde vitivinicole, tant privés que communautaires, ainsi que leur actualité en prise avec une restructuration sévère du réseau coopératif, amène à se questionner sur leur valeur historique et symbolique. Il s'agit donc désormais d'évaluer les moyens d'insérer ce riche héritage viticole dans le patrimoine régional, d'en assurer la protection et la mise en valeur.

Brigitte Gilardet, *L'action de François Mathey en faveur de l'art vivant, au musée des arts décoratifs de 1953 à 1985*

Thèse de doctorat en Histoire de l'art

Université d'Amiens, soutenance le 23 novembre 2012

Sous la direction de Laurence Bertrand-Dorleac.

Ludivine Gilli, *La ville de Washington dans l'après-Deuxième Guerre mondiale (1945-1955) : une capitale instrumentalisée, enjeu et outil de politique nationale*

Université de Paris 1, soutenue le 17 juin 2013

Sous la direction de Andre Kaspi.

Membres du jury : Le président du jury était Pierre Melandri.

Le jury était composé de Andre Kaspi, Annie Fourcaut.

Les rapporteurs étaient Hélène Harter, Philippe Chassaigne.

Résumé : Pendant la Seconde Guerre mondiale, la capitale étatsunienne connaît une croissance sans précédent et acquiert une position incontestée de quartier général des Alliés. La Washington de 1945 n'a plus rien à voir avec le paysage urbain peuplé mais somnolent de 1939. Suite à la guerre, que va-t-il advenir du District de Columbia ? Nombre d'acteurs de différents types et niveaux veulent avoir leur mot à dire dans le futur de la capitale. La plupart d'entre eux espèrent utiliser la ville pour promouvoir des intérêts particuliers. Au cours des années d'après-guerre, le District est le théâtre de nombreuses joutes symboliques, qui voient s'affronter l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux du pays. Les enjeux sont locaux, nationaux ou internationaux, ils concernent l'administration locale, le droit de vote, la ségrégation, les conditions de logement, etc., ils rejaillissent sur Washington à la fois en tant que ville-symbole et que ville habitée. Ces affrontements et leurs résultats incarnent la capitale et dessinent son futur tout à la fois. Nous étudions ici pourquoi et comment ces évolutions se produisent. Le combat pour l'égalité entre Noirs et Blancs dans le District, par exemple, ouvre la voie à des progrès sur le plan national. La lutte contre les taudis se déroule dans le cadre des programmes de redéveloppement urbain souvent associés au déclin des centres-villes. La lutte pour l'autodétermination et les efforts fournis pour développer les rôles national et international de Washington sont d'autres exemples des dynamiques à l'oeuvre dans la capitale entre 1945 et 1955. Après une première partie consacrée à la situation dans le

District à la fin de la guerre, afin d'exposer les enjeux qui se posent en 1945, nous examinons les spécificités et implications de son rôle de capitale, tant sur le plan national que sur le plan international. La troisième partie porte sur les évolutions urbaines et sociales dans la ville d'après-guerre.

Maria Margarita Gonzalez Cardenas, *Analyser l'Urban Planning aux Etats -Unis (1950-1970). Livres, auteurs et institutions*

Membres du jury :

Christian Topalov, directeur de thèse, EHESS ; Karen Bowie, Ecole nationale supérieure d'architecture ; Claire Lemerrier, CNRS ; Clément Orillard, Université de Paris-Est Créteil ; David Van Zanten, Northwestern University (Evanston, IL, Etats- Unis).

EHESS, 16 janvier 2013

Résumé : La thèse étudie la période de plus forte diffusion bibliographique de l'Urban Planning dans les Etats-Unis, entre 1950 et 1970. En prenant une sélection de livres comme point de départ, dont *The Image of the City* de Kevin Lynch, *The City in History* de Lewis Mumford et *Death and Life of Great American Cities* de Jane Jacobs, entre autres, nous parvenons à la découverte d'une communauté d'auteurs qui partagent leurs visions de la ville et de la métropole, en même temps que confrontent leurs regards face aux challenges de la période. Cette communauté est similaire à un collège invisible, dans lequel les échanges d'idées sont presque inaperçues pour ceux qui restent en dehors de leur cercle savant. Les trajectoires individuelles, largement explorées dans d'autres travaux de recherche, sont ici laissés du côté afin de privilégier les trajectoires communes: la thèse explore ainsi les ouvrages, qui ne sont pas réductibles à leur contenu, mais qui évoquent aussi un monde intellectuel et social, lié pour partie à certaines institutions. Nous avons ainsi constaté la collaboration entre les auteurs, qui ont toujours privilégié le lien social d'amitié et de connaissance pour parvenir à leurs résultats. Nous avons également établi que les auteurs faisaient partie d'un vaste réseau, au sein duquel ils pouvaient être classés dans plusieurs catégories. Notre analyse a permis de comprendre l'action de plusieurs acteurs : des personnes et des institutions qui ont été partie prenante du développement de la pensée urbaine des années cinquante et soixante dont nous sommes les héritiers.

Marie-Hélène Grivel, *L'Âge d'or de l'édition québécoise du début des années Vingt à la fin des années Trente*

Membres du jury :

Catherine Bertho-Lavenir, Professeur des Universités, HDR, à la Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Rapporteur

Pierre Hebert, Professeur des Universités, HDR, à l'Université de Sherbrooke, Canada - Rapporteur

Hervé Serry, Directeur de Recherche, HDR, au CRESPPA-CSU, Paris - Examineur

Jean-Yves Mollier, Professeur des Universités, HDR, à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles – Directeur de thèse

Françoise Hache-Bissette, Professeur des Universités, HDR, à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines - Examineur

Université de Versailles-Saint-Quentin-en Yvelines, 9 juillet 2013

Résumé : Il est admis dans l'historiographie québécoise de ces dernières années, que l'âge d'or de l'édition soit daté des années 1939-1945. S'il est vrai que l'édition littéraire québécoise tire profit de l'Occupation de la France, il n'en reste pas moins que les autres formes éditoriales (jeunesse, populaire et savante) émergent quelques années avant le conflit. Nous partons du principe que tous les ingrédients sont réunis entre 1920 et 1939 pour que le champ éditorial soit florissant et indépendant. Entre ces deux dates, l'édition québécoise

s'autonomise, crée sa légitimité et se professionnalise. La Seconde Guerre mondiale n'aurait pas pu donner l'occasion à l'édition littéraire de prospérer si tous les organes n'avaient pas été en place pour couvrir le marché national. L'âge d'or de l'édition québécoise est celui des années de liberté qui ne reviendront pas après 1945 puisque la concurrence française envahira le marché en s'implantant sur le territoire québécois.

Magali Grolleau-Couton, *La politique arabo-musulmane de l'Union indienne (1947-1974). Moyen-Orient et Afrique du Nord*

Membres du jury :

M. Michel Catala, professeur d'histoire contemporaine, université de Nantes ;

M. Henry Laurens, professeur d'histoire contemporaine du monde arabe, Collège de France (rapporteur) ;

M. Claude Markovits, directeur de recherches émérite, CNRS/EHESS (CEIAS) (rapporteur);

M. Pierre Vermeren, professeur d'histoire contemporaine, université de Paris 1;

M. Jacques Weber, professeur émérite, université de Nantes (directeur de la thèse).

Université de Nantes, 27 novembre 2012

Résumé : Au lendemain de l'indépendance, le Premier ministre Jawaharlal Nehru initie une politique arabo-musulmane dont les grandes lignes resteront inchangées jusqu'au début des années soixante-dix. De Nehru au premier règne d'Indira Gandhi, l'Inde cherche à se concilier l'amitié des pays d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale, leur apportant son appui dans leur lutte contre l'impérialisme occidental et soutenant de plus en plus fermement les Arabes face à Israël. Pourtant, cette bonne volonté n'est pas payée de retour et Delhi essuie une succession de revers. Qu'il s'agisse du conflit sino-indien ou des guerres indo-pakistanaïses, le monde arabo-musulman s'abstient généralement de lui porter secours, quand il ne se range pas du côté de son adversaire. Le maintien, envers et contre tout, de la ligne pro-arabe du gouvernement indien soulève bien des interrogations. Il répond à la fois aux objectifs d'une politique étrangère fortement marquée par la solidarité afro-asiatique et le contentieux indo-pakistanaïse, et d'une politique nationale visant à ménager l'importante communauté musulmane indienne. Les intérêts économiques et stratégiques, enfin, ne sont pas étrangers à l'attitude conciliante d'un pays dont la dépendance à l'égard du pétrole du Golfe s'accroît considérablement au fil des années soixante.

Lucile Grüntz, *Le retour des citoyens : émigration de retour du Golfe et évolutions sociales au Caire (1971-2011)*

Membres du jury :

Nancy L. Green (directrice d'études à l'EHESS, directrice de thèse),

Blandine Destremau (directrice de recherches au CNRS),

Richard Jacquemond (professeur à l'Université de Provence),

Franck Mermier (directeur de recherches au CNRS),

Jocelyne Streiff-Fénart (directrice de recherches au CNRS).

EHESS, 27 mars 2013

Résumé : La thèse porte sur les articulations entre l'émigration égyptienne de retour des Etats du Conseil de coopération du Golfe et les évolutions de la ville du Caire de 1971 à 2011. Elle s'attache à circonscrire les influences spécifiquement imputables au phénomène migratoire dans les recompositions sociopolitiques qui marquent la période étudiée - à savoir la mise au diapason progressive de l'Egypte sous l'égide du régime militaire avec le libéralisme économique dominant à l'échelle mondiale, jusqu'à la chute dudit régime. Pour ce faire, les expériences singulières recueillies par le prisme ethnographique sont enchâssées à leurs contextes historiques et politiques : les processus différenciés de subjectivation migratoire sont rattachés aux dispositifs assurant le contrôle des flux entre le Caire et le Golfe, ainsi

qu'aux économies morales dominées et dominantes d'une rive à l'autre. Ces jeux d'échelles balisent l'analyse des transferts des émigrés dans leur ville de départ et de retour, envisagés à travers leurs itinéraires urbains, leurs pratiques de consommation, de piété et de genre. Au gré de quarante ans d'allers-retours, la thèse retrace la genèse de répertoires citoyens critiques, mais ambivalents, en se gardant des généralisations que suscite le phénomène migratoire.

Valentina Guerra, *Les régions au Conseil de l'Europe de 1957 à 2010*

Thèse de doctorat en Histoire des relations internationales

Membres du jury : Monsieur Gérard Bossuat, Professeur à l'Université de Cergy Pontoise

Madame Elena Calandri, Professeur à l'Université de Padoue

Madame Martina Camiade, Professeur à l'Université de Perpignan

Monsieur Sylvain Schirmann, Professeur à l'Université de Strasbourg, directeur de thèse

Madame Birte Wassenberg, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg, co-directrice de thèse

Université de Strasbourg, 29 janvier 2013

Hélène Guillot, *Photographier la Grande Guerre : les soldats de la mémoire (1915-1919)*

Membres du jury : Annette Becker, Evelyne Cohen, Guillaume Soulez, Myriam Tsikounas (directrice de la thèse), Jay Winter.

Université Paris 1, 7 juillet 2012.

Hasan Güngörmez, *Perspectives historiques et économiques de la Turquie face à la région du Kurdistan irakien*

Université de Strasbourg, soutenue le 27 septembre 2013

Sous la direction de Paul Dumont.

Johanna Heinen, *Un mécénat "juif" pour l'art moderne français ? Etude de cas de la Galerie nationale de Berlin sous l'ère wilhelmienne (1882-1911)*

Membres du jury : Michael Werner, directeur de thèse, EHESS ; François Étienne, Freie Universität Berlin ; Christophe Kalter, Freie Universität Berlin ; Alexandre Kostka, Université de Strasbourg ; Uwe Puschner, Freie Universität Berlin.

EHESS, 13 décembre 2012

Rémy Hême de Lacotte, *Entre le Trône et l'Autel : la grande aumônerie de France sous l'Empire et la Restauration (1804-1830)*

Membres du jury :

Brigitte Basdevant-Gaudemet, Professeur, Université Paris-Sud

Xavier Boniface, Professeur, Université du Littoral Côte d'Opale

Jacques-Olivier Boudon, Professeur, Université Paris-Sorbonne, directeur de thèse

Philippe Boutry, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christian Sorrel, Professeur, Université Lumière Lyon 2

Université Paris-Sorbonne, soutenance le 12 décembre 2012

Résumé : La grande aumônerie désigne traditionnellement, en France, le clergé chargé de l'exercice du culte auprès du souverain et de ceux de ses sujets attachés à sa personne. Longtemps cantonné à la cour, ce service connaît, de sa recreation par Napoléon au moment du passage l'Empire jusqu'à sa suppression par la monarchie de Juillet, un développement sans précédent. L'amalgame de différentes composantes, à commencer, sous la Restauration, par l'aumônerie militaire, transforme le modeste département aulique en une institution présente à l'échelle nationale, dont les effectifs (environ 350 titulaires en 1830) équivalent à ceux d'un petit diocèse. Le présent travail s'interroge sur la manière dont l'existence d'un tel

clergé affecte concrètement le fonctionnement du système concordataire, à travers l'étude de ses structures, de son personnel et de son activité pastorale. Il pose aussi la question du poids politique du clergé de cour dans la direction des affaires religieuses en régime constitutionnel. Il conclut sur un constat : celui de la marginalisation, avant même sa disparition, de la grande aumônerie, soulignant par contrecoup la solidité des institutions de régulation des cultes mises en place par Bonaparte. L'antique alliance du Trône et de l'Autel fait alors place, définitivement, à la relation purement administrative de l'Église et de l'État.

Hélène Jagot, *La peinture néo-grecque (1847-1874) : réflexions sur la constitution d'une catégorie stylistique*

Thèse de doctorat en Histoire de l'art, sous la direction de Ségolène Le Men.

Université de Paris X, soutenue le 25 janvier 2013

dans le cadre de Ecole doctorale Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent (Nanterre) depuis le 01-10-2003.

Résumé : Au Salon de 1847, Théophile Gautier s'enthousiasme pour l'œuvre d'un tout jeune artiste, Jeunes Grecs faisant battre des coqs par Jean-Léon Gérôme, élève de Delaroche et Gleyre. Scène de genre « à l'antique », l'œuvre se distingue par son charme, sa grâce et sa fraîcheur, loin de la peinture froide et compassée des suiveurs de la tradition davidienne. L'œuvre est aussi le point de départ de la notoriété publique d'un petit groupe de peintres appelés « néo-grecs » – Jean-Louis Hamon, Henri-Pierre Picou, Gustave-Rodolphe Boulanger, Félix Jobbé-Duval, Auguste Toulmouche, Alphonse Isambert et Louis-Frédéric Schützenberger – tous nés autour de 1825, élèves de Paul Delaroche et Charles Gleyre et installés en phalanstère d'artistes de 1846 à 1863, au Chalet, puis à la Boîte à Thé. Dès 1848 et jusqu'aux années 1860, les critiques rendent compte au fil des Salons des évolutions artistiques de ces artistes. La réception critique importance de ces artistes regroupés au sein d'une « école néo-grecque » est symptomatique de l'influence grandissante de la critique sur la constitution des écoles artistiques et sur l'évolution de la carrière des artistes. Leur esthétique va susciter des débats sur le renouvellement de la peinture à l'antique, par l'introduction des notions de pittoresque et de couleur locale, héritées du romantisme, qui vont devenir les caractéristiques du genre historique comme déclinaison légère et sensible de l'ancienne peinture d'histoire. Les premières œuvres néo-grecques vont emporter l'adhésion des critiques inquiets des derniers développements de l'école française, qui voient dans cette nouvelle peinture matière à contrecarrer le réalisme, en apportant au public un art facile d'accès, moralisant les codes de la scène de genre par le recours à l'Antique et à un classicisme formel gracieux. Pourtant, sous une facture classicisante, leur peinture, délibérément antiacadémique, déstabilise rapidement les critiques qui s'interrogent sur les buts artistiques de ces artistes. A ce groupe originel, les critiques associent rapidement d'autres artistes, issus d'horizons très variés, qui adoptent momentanément les codes de l'esthétique néo-grecque, brouillant encore davantage les différences entre peinture d'histoire et genre historique, et entérinant le changement de conception idéologique du modèle antique dans la peinture, qui sera revendiqué par la génération d'artistes des années 1870-1890.

Marc Jampy, *Expériences de presse, Lyon 1870-1914*

Thèse de doctorat en Histoire, histoire religieuse, politique et culturelle

Membres du jury :

Claire Blandin, Maître de conférences, HDR, Université Paris Créteil Val de Marne

Christian Delporte, Professeur, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Dominique Kalifa, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Marc Martin, Maître de conférences honoraire, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Olivier Faure, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3

Université de Lyon III, 11 avril 2013

dans le cadre de École doctorale Histoire, géographie, aménagement, urbanisme, archéologie, sciences politiques, sociologie, anthropologie (Lyon) depuis le 01-09-2001.

Résumé : Cette thèse est héritière de l'histoire de la presse qui s'est d'abord intéressée aux journaux puis aux journalistes. Cette étude, des journaux et en parallèle des journalistes, vise à combler un vide sur le journalisme de la presse périodique. Elle s'intéresse à la période 1870-1914, et analyse de façon critique ce qui est considéré comme l'âge d'or de la presse. Ce travail s'appuie sur des archives inédites, notamment les rapports de police qui ont été rédigés régulièrement sur les journaux et journalistes de Lyon à cette époque. En effet, si les contraintes politiques sur la presse diminuent, notamment avec la loi sur la liberté de la presse de 1881, la surveillance continue à Lyon. La liberté de la presse, avec les progrès techniques, l'alphabétisation, l'urbanisation, la publicité expliquent la hausse du nombre de journaux, de leur tirage et du nombre de personnes qui se rattachent à ces journaux. 1 725 titres parus durant cette période ainsi que 1130 individus ont été recensés. Ces journaux sont des plus divers par leur périodicité, leur tirage et leur sujet, des quotidiens, aux journaux militants, religieux, de loisirs, professionnels. Mais ils répondent tous à un nouveau besoin d'informer et d'être informé, de médiatisation. Ils ont aussi en commun d'être lancés par des jeunes hommes issus de la classe moyenne. Cette expérience permet à certains de devenir journalistes de quotidien et de connaître une ascension sociale à travers les duels, les décorations et l'appartenance à une association de journalistes. Pour la quasi-totalité d'entre eux cela reste cependant une expérience éphémère qui dure quelques semaines.

Lyce Jankowski, *Les cercles de collectionneurs et de numismates dans la région de Pékin durant la première moitié du XIXe siècle: échange des monnaies anciennes, partage des idées et renouveau des études numismatiques.*

Thèse de doctorat en Histoire de l'art

Sous la direction de Osmund Boparachchi. Le jury était composé de Michel Amandry, Emmanuel Poisson, François Thierry.

Université de Paris IV, soutenance le 6 novembre 2012

Résumé : La période qui s'étend de la fin du XVIIIe siècle à la première moitié du XIXe constitue un âge d'or de la numismatique chinoise. Suite à l'édition en 1751 du Qinding qianlu, nombreux sont les collectionneurs qui s'intéressent à la monnaie et qui s'engagent dans la publication de catalogues, de monographies ou d'études érudites. Ces publications qui s'inspirent des méthodes appliquées en littérature par le courant d'érudition appelé l'« Ecole des vérifications et des preuves » (kaozhengxue), entraînent une révolution méthodologique dans les études numismatiques. L'œuvre la plus représentative de cette période est le Guquanhui de Li Zuoxian (1807-1876) publiée en 1864. Cet ouvrage rassemble les collections, ainsi que les idées d'une communauté de passionnés qui correspondaient régulièrement, s'échangeaient des monnaies, estampages ou encore manuscrits et se réunissaient parfois. Mettre en évidence la nature des correspondances entre membres de ce cercle et l'existence d'échanges marchands et amicaux entre passionnés à la capitale permet de comprendre dans quelle mesure les échanges informels ont contribué à l'élaboration de critères d'étude des monnaies et à faire faire un bond qualitatif sans précédent à la numismatique chinoise. Il s'agit de voir quand quelle mesure les réseaux de sociabilité existant entre collectionneurs ont contribué aux progrès significatifs de cette époque, c'est-à-dire de retracer l'apparition d'une exigence de scientificité dans le milieu des collectionneurs privés. Cette recherche questionne aussi l'articulation entre le goût de la collection et la réflexion historique savante.

Jean-Pierre Jurmand, *Le milieu ouvert. Construction d'un modèle social de la justice des mineurs en France (1890-1970)*

Sous la direction de Jacques-Guy Petit.

Université d'Angers, 15 décembre 2012

Résumé : L'histoire de la justice des mineurs se confond souvent avec l'histoire des institutions et les établissements à qui ces mineurs sont confiés, où ils sont, détenus, placés et/ou enfermés, à la suite d'un jugement, mais elle est loin de s'y réduire car une grande partie de son activité se fait à la fois en amont du jugement et en direction du lieu où les mineurs vivent. Préparatoire, exploratoire et probatoire, la justice des mineurs pose tout à la fois des questions de procédure, de connaissances et de traitement. De la procédure, il est question dès la fin du XIXe siècle avec la nécessité d'une information et l'instauration d'une enquête sur le mineur et son milieu. De connaissances il est aussi question quant on envisage de rechercher une solution adaptée à la personnalité du mineur qu'il faut bien étudier. Une multitude de savoirs et de discours, sociaux, médicaux et psychologiques vont proliférer à son sujet, au gré de l'esprit de rationalité des sciences humaines et sociales, tout au long du XXe siècle, sous le nom d'observation du mineur. Enfin, il est question de probation, quand le mineur doit faire la preuve de sa bonne volonté à participer à son propre « relèvement ». Cette mise à l'épreuve sera symbolisée par la mesure de liberté surveillée, instituée en 1912, qui s'exerce d'abord sous forme de surveillance puis s'organise en véritable mesure d'assistance après la Seconde Guerre mondiale. Tous ces éléments contribuent à la construction du milieu ouvert, qui, bien que présent dès qu'il s'est agi « d'éducation » dans le traitement des mineurs de justice au milieu du XIXe siècle, ne prend valeur de référence en matière de mode de prise en charge des mineurs que dans les années 1960-1970.

Anna Karla, *Une histoire contemporaine de la Révolution : La collection des mémoires relatifs à la Révolution française*

Membres du jury :

Michael Werner, directeur de thèse, EHESS ; Birgit Aschmann, Université Humboldt, Berlin ; Wolfgang Hardtwig, Université Humboldt, Berlin ; Jean-Clément Martin, Université Panthéon-Sorbonne - Paris-1 ; Gabriele Metzler, Université Humboldt, Berlin.

EHESS, 15 mai 2013

Résumé : Le projet de thèse interroge le rapport entre les nombreux récits des témoins oculaires et la notion d'une 'histoire contemporaine' naissante à la suite de la révolution française. des divers mémoires révolutionnaires - notamment la collection des mémoires relatifs à la révolution française - constituent l'objet de recherche. l'analyse porte sur les conditions et les modes de narration, de publication et de lecture du passé immédiat dans les décennies d'après 1789. les mémoires révolutionnaires sont ainsi resitués dans un large débat controversé sur la révolution française au XIXe siècle. font partie de l'analyse la prétention scientifique et innovatrice de certains éditeurs, la réception par les contemporains et le retentissement des mémoires dans l'historiographie.

Jung In Kim, *Le "Bon maître" du XIXe siècle : cinq générations d'instituteurs d'après les dossiers de récompenses honorifiques*

Membres du jury :

M. Barjot (Paris 4)

M. Condette (Arras)

M. Luc (Paris 4, directeur)

M. Nicolas (Rennes 2)

M. Robert (Lyon 2)

Université Paris IV, le 11 février 2013

Résumé : Les dossiers de récompenses honorifiques d'instituteurs, inexploités par les historiens jusqu'à ce jour, fournissent des renseignements rares et précieux sur les meilleurs instituteurs et institutrices, non seulement de l'époque bien connue de la Troisième République, mais également des époques précédentes, relativement moins étudiées. Un échantillon de dossiers de six départements représentatifs (Creuse, Doubs, Gard, Ille-et-Vilaine, Nord, Seine-et-Oise) de 1858 jusqu'à 1902 est soumis non seulement à un traitement qualitatif mais aussi à un traitement quantitatif, dont les résultats sont figurés par 106 graphiques en 49 séries et 12 tableaux. Complétant ces dossiers de récompenses honorifiques par les dossiers de l'enquête Guizot, ainsi que par d'autres témoignages (auto)biographiques, cette étude retrace tout d'abord l'évolution des critères du « bon maître ». Ces critères, appliqués distinctement aux enseignants urbains et ruraux jusqu'au milieu du siècle, commencent à souligner, dans un contexte de concurrence, les bons résultats obtenus par une bonne organisation pédagogique à partir des années 1860. La réforme scolaire de la Troisième République précipite l'essor du système scolaire laïque et la prospérité de l'école laïque est davantage valorisée dans les deux dernières décennies du XIXe siècle. Les bons maîtres et les bonnes maîtresses de chaque génération entrent en fonction dans une situation socio-politiquement différente, mais ils contribuent, chacun à leur manière, à la consolidation de l'enseignement primaire. Dix portraits de cinq générations d'instituteurs et d'institutrices révèlent comment ils s'adaptent au changement de leur statut, du maître tenant sa propre école au fonctionnaire d'État en passant par fonctionnaire communal, et comment ils ont vécu les difficultés mais aussi les bonheurs de cette profession unique.

Rhona Kopeczky, *Le Cercle de Zugló. Un groupe informel d'artistes abstraits en Hongrie entre 1958 et 1968. Antécédents, activité et résonance (1945-1990)*

Thèse de doctorat en Histoire de l'art, Sous la direction de Arnaud Pierre.

Membres du jury :

Mme Claustres (Lyon 2)

Mme PASSUTH

M. Pierre (Paris 4)

Mme Zabunyan (Rennes 2)

Université Paris IV, le 2 février 2013

Résumé : Cette étude aborde l'activité d'un cercle artistique hongrois d'avant-garde nommé Cercle de Zugló, et composé de jeunes peintres et sculpteurs abstraits. Fonctionnant de manière autodidacte, cette formation informelle regroupait les artistes Imre Bak, Tibor Csiky, Sándor Csutoros, Pál Deim, János Fajó, Tamás Hencze, Endre Hortobágyi, Sándor Molnár et István Nádler, et exista de 1958 à 1968, durant la période communiste en Hongrie. Par l'examen de ses antécédents théoriques et stylistiques remontant à l'École Européenne et au Groupe des artistes abstraits (1945-1948), jusqu'à sa résonance dans le retour à peinture des années quatre-vingt nommé Nouvelle Sensibilité (1978-1990), l'auteur tente de déterminer l'importance mais aussi la valeur éthique de la production abstraite du Cercle de Zugló dans le paysage artistique hongrois alors isolé des actualités artistiques internationales et dominé par l'idéologie politique culturelle du réalisme socialiste. La mise en perspective théorique et stylistique permet d'une part de définir à quel point la démarche des jeunes artistes se veut être l'héritière intellectuelle et artistique de la génération plus âgée de l'avant-garde hongroise, d'orientation constructiviste. D'autre part, elle s'efforce de mettre en lumière à quel point le Cercle de Zugló se différencie de ses pères spirituels, par l'introduction et l'adoption de l'abstraction lyrique française, puis de la nouvelle abstraction géométrique américaine. Elle traduit également la volonté de redéfinir une identité artistique hongroise et de la réinsérer dans le contexte et le flux internationaux.

Roman Krakovsky, *L'espace et le temps dans un régime autoritaire. La Tchécoslovaquie 1948-1989*

Membres du jury :

Alain Blum (EHESS)

Paul Gradwohl (Nancy 2)

Marie-Claire Lavabre (CNRS)

Antoine Mares (Paris 1, directeur)

Pascal Ory (Paris 1)

Université Paris I, 3 décembre 2012

Résumé : Ce travail analyse les conceptions socialement dominantes de l'espace et du temps d'un régime autoritaire moderne, le communisme tchécoslovaque (1948-1989). Il cherche à définir les spécificités de la gestion du temps et de l'espace par celui-ci, à montrer comment ce processus contribue à la naissance d'une nouvelle société socialiste et participe à la construction du lien social au quotidien. Avec les méthodes de la socio-histoire, le travail analyse la représentation, la perception et le vécu des principaux cadres sociaux : le temps linéaire et le temps cyclique, l'espace public et l'espace privé, et l'espace-temps politique. Dans la période fondatrice de la démocratie populaire, nous assistons à la transformation radicale de ces cadres, posant les bases d'un nouveau contrat social (1945-1958). Le régime construit un cadre temporel prospectif, fondé la compression et l'accélération du temps. Les démarcations entre le public et le privé se déplacent au détriment du privé. Le rapport au politique se construit par la ritualisation des interactions sociales. Face aux difficultés à imposer ces nouveaux cadres dans la durée, le régime réduit l'horizon de ses attentes. Du contrôle de l'espace et du temps, on se dirige progressivement vers leur autonomisation (1958-1973). Le constat de l'échec du projet social, à partir du milieu des années 1970, conduit à un éloignement progressif et réciproque entre l'Etat et la société à la fois dans leur conception et leur perception de l'espace et du temps (1974-1989). L'objectif initial de construire une nouvelle société socialiste par la maîtrise totale des cadres sociaux est abandonné au profit du maintien formel de cadres vidés de leur contenu.

Sophie Kurkdjian, *Lucien Vogel et Michel de Brunhoff, parcours croisés de deux éditeurs de presse illustrée au XXe siècle.*

Université de Paris 1, soutenue le 5 décembre 2013

Sous la direction de Patrick Eveno.

Membres du jury : Le président du jury était [Françoise Denoyelle](#). Le jury était composé de [Patrick Eveno](#), Dominique Veillon. Les rapporteurs étaient [Olivier Dard](#).

Résumé : Cette thèse retrace les parcours croisés de deux éditeurs de presse : Lucien Vogel (1886-1954) et de Michel de Brunhoff (1892-1958). Après *La Gazette du bon ton* en 1912, les deux beaux-frères lancent *Vogue français* et *le Jardin des modes* en 1920. Ces revues, qui accordent une place majeure à l'illustration, contribuent à moderniser radicalement la presse féminine. Le parcours éditorial de Vogel et de Brunhoff, centré autour de la presse féminine, la presse d'art (*Feuillets d'Art*, *Arts et métiers graphiques*) et la mode, est semblable jusqu'à la fin des années 1920 avant de diverger en 1928 lorsque Vogel fonde le magazine photographique *Vu*. À partir de cette période, alors que Brunhoff reste attaché à la réalisation de magazines de mode, Vogel s'engage sur la voie de la politique, défendant avec *Le Petit Journal*, *Marianne* et *Messidor*, des idées de gauche et un antifascisme prononcé. Afin d'appréhender l'itinéraire général de Lucien Vogel et de Michel de Brunhoff tout en en saisissant les singularités - leur rôle dans le renouvellement de la presse féminine, leur intérêt pour les questions techniques liées à l'illustration ainsi que les choix opérés par Vogel en 1930 -, c'est une étude chronologique et comparée que cette thèse a entreprise. En grande partie biographique, afin de mettre en lumière la personnalité et le parcours de Vogel et de Brunhoff

de leurs débuts professionnels à leur fin de carrière, cette réflexion se veut aussi une contribution plus générale à l'histoire culturelle, à l'histoire de la presse illustrée, et celle de la presse féminine du début du XXe siècle dans laquelle ces éditeurs ont laissé l'image d'innovateurs de presse et d'éditeurs esthètes.

Déborah Laks, *Le dérisoire, un ordre nouveau : l'utilisation de matériaux de récupération chez les Nouveaux Réalistes*

Membres du jury : Laurence Bertrand Dorléac (directeur de recherche), Jill Carrick, Annie Claustres, Thierry Dufrêne, Emmanuel Pernoud, Didier Semin

Sciences Po, 27 septembre 2013

Anne Lambert, *Tous propriétaires ! Politiques urbaines et parcours d'accédants dans les lotissements périurbains (1970-2010)*

Membres du jury :

Stéphane Béaud, directeur de thèse, École normale supérieure ; Jean-Yves Authier, Université Lyon II ; Patrick Lehingue, Université de Picardie ; Catherine Marry, CNRS ; Marco Oberti, Sciences Po Paris ; Olivier Schwartz, Université Paris Descartes.

EHESS, 30 novembre 2012

Résumé : Les lotissements périurbains font aujourd'hui l'objet de nombreux discours critiques et de représentations le plus souvent négatives. Alliant matériaux ethnographiques recueillis dans le Nord de l'Isère et la région parisienne, et données statistiques de l'enquête Logement de l'INSEE, la thèse remet en cause plusieurs de ces idées répandues : celle du périurbain comme espace de ségrégation, lieu de « séparatisme social et politique » destiné à des ménages modestes dits « blancs ». Au contraire, elle montre que, loin d'être homogènes, les lotissements périurbains sont au cœur de la recomposition des rapports sociaux de classe, de sexe et de race au sein de la société française contemporaine. L'analyse, de la production des lotissements à leurs usages, souligne ainsi le rôle croissant des élus locaux dans la mise en oeuvre des politiques nationales de soutien à la propriété. Promouvant une « ouverture maîtrisée » de leurs territoires, ils contribuent à fixer sur place des habitants qui n'ont ni les mêmes trajectoires sociales, ni les mêmes perspectives de mobilité : des jeunes couples des centres urbains, des ouvriers des environs, des familles de cités HLM. Dès lors, la mixité du peuplement conditionne la diversité des usages et des modes de cohabitation sur la scène résidentielle. En particulier, en raison de son poids financier et matériel de plus en plus lourd sur l'économie domestique, la maison modifie le coût d'opportunité du travail salarié des femmes les moins qualifiées et renforce leur spécialisation dans le travail domestique, au contraire des femmes plus dotées en capitaux scolaires. En outre, l'arrivée récente de ménages issus de l'immigration maghrébine et d'Afrique subsaharienne dans les lotissements contribue à la racialisation des rapports de voisinage, qui ne recoupe qu'en partie les lignes de fractures sociales.

Sylvie Lambert, *Le bijou contemporain : Son rapport au vêtement et à l'art - Anthropologie de l'ornement en Europe depuis les années 1960.*

Thèse de doctorat en Histoire de l'art sous la direction de Pierre-Yves Balut

Le jury était composé de Pierre-Damien Huyghe, Marianne Massin, Brigitte D'Hainaut, Frédéric Bodet.

Université de Paris IV, 25 novembre 2012

Résumé : Par un corpus de bijoux allant des années 1960 à nos jours examiné selon la méthode de la théorie de la médiation, la thèse se fixe un triple objectif. Le premier ambitionne de construire une anthropologie de l'ornement par le détour de la sociologie et l'exploitation du modèle instituant/institué (première partie) qui permet de faire émerger la

nature expérimentale de ces ouvrages, ainsi que leur prise de distance avec l'investiture de la personne. Le deuxième objectif vise à analyser ce matériel très spécifique selon le modèle fabricant/fabriqué, afin de décomposer la nature des expérimentations difficiles à étudier dans un cadre traditionnel. Le troisième objectif s'attache à manifester l'unité de la recherche par la mise en lumière d'une similitude de mécanismes avec les arts contemporains (vêtement, mobilier, art), faisant état d'une communauté de projet et d'un phénomène généralisé (deuxième et troisième parties). Ce bijou importable socialement développe une invraisemblable technique, ceci en accord avec l'incommensurable de l'art contemporain.

Hélène Lanusse-Cazalé, *Protestants et protestantisme dans le Sud aquitain (1802 - 1905). Espaces, réseaux et pouvoirs*

Sous la direction de Philippe Chareyre.

Université de Pau, soutenue le 28 novembre 2012

Résumé : À partir de l'exemple du Sud de l'Aquitaine, véritable condensé des sensibilités protestantes de l'Europe du XIXe siècle, une analyse multi-scalaire permet d'appréhender les processus de réintégration et d'affirmation du protestantisme qui, au terme d'un siècle de persécutions et de clandestinité, devient une confession reconnue. De la promulgation des Articles organiques du 18 germinal an X à la Séparation des Églises et de l'État, l'étude du pluralisme protestant permet de définir de nouveaux espaces ainsi que de nouvelles et multiples formes de structuration institutionnelle. L'existence de lignes de partage externes, visibles au travers des modalités de coexistence, et internes, par les points de tension inhérents à cette pluralité, révèle, quant à elle, les différents traits d'une identité protestante qui ne se conçoit que dans la diversité. Au-delà de ses divergences, cette minorité active fait preuve d'une vision collective et spatiale : par la création d'un territoire concurrent de l'Église catholique, par sa reconstruction institutionnelle, par ses réseaux, par ses engagements politiques, par la relecture de son histoire, elle se forge une identité originale et prétend jouer un rôle moteur dans la société de son temps.

Aude Laroque, *Historiographie et enjeux de mémoires au Burundi*

Sous la direction de Pierre Boilley.

Université de Paris I, soutenue le 20 mars 2013

Résumé : L'historiographie du Burundi est le fruit d'une confrontation entre deux cultures, celle de l'oral et celle de l'écrit. D'un côté, les Burundais ont développé un mode de connaissance du passé centré autour de traditions et de légendes mettant en scène la royauté et la société. De l'autre, les Européens, missionnaires et colonisateurs, se sont inspirés de ce matériau local pour écrire une histoire du Burundi, au service de leurs projets et largement imprégnée d'idéologies raciales. L'institutionnalisation de l'ethnie avec la colonisation et les discriminations qui en découlent ont remis en question l'équilibre de la communauté nationale, au point que le pays souffre depuis son indépendance de violences extrêmes et endémiques. L'immense entreprise méthodologique initiée par les scientifiques à partir des années 1960 a ouvert la voie à une connaissance renouvelée du passé du Burundi. Pour autant, les théories raciales construites dans le sillage de la colonisation font partie du discours général sur ce pays, et alimentent les postures partisans des hommes de pouvoir et d'une partie de la population. Le passé est ainsi appelé pour justifier les massacres et absoudre les vengeances. L'ethnie est devenue un prétexte et un outil de captation du pouvoir. Dans ce contexte, les mémoires s'affrontent et s'enferment, hésitent entre revendication et résignation. L'écriture de l'histoire est pourtant l'occasion de débats et de questionnements qui s'appuient sur les mémoires pour consigner le passé tel qu'il est. L'enjeu des historiens du Burundi est désormais de parvenir à conjuguer les exigences scientifiques qu'impose leur métier avec le sondage de mémoires multiples.

Texte intégral : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00823526>

Anne Leblay, *Proscrits ibériques à Paris au Temps des Monarchies constitutionnelles (1814-1848)*.

Sous la direction de Bernard Vincent.

EHESS, soutenue le 24 juin 2013

Résumé :

La présence à Paris des réfugiés politiques espagnols et portugais pendant la Restauration et la monarchie de Juillet est importante. Les émigrations ibériques jouent un rôle dans la création d'un premier statut des réfugiés au début de la monarchie de Juillet : une politique d'accueil qui s'inspire de la gestion des prisonniers de guerre est mise en place pour les Espagnols. À la surveillance individualisée et politique des réfugiés se substitue une politique générale de distribution de subsides et de résidence obligée qui tend vers un système de contrôle global. Mais, dans la continuité de la Restauration et malgré les déclarations officielles, l'assistance, reste partisane. L'organisation portugaise libérale entre 1828 et 1833 s'apparente à celle d'un État en exil qui assiste les réfugiés, développe une propagande active et poursuit le combat militaire. Pour les Espagnols libéraux, sous la Restauration, Paris est une place secondaire. Mais avec l'échec de la stratégie de « pronunciamientos », différents comités directeurs des réfugiés y sont expérimentés en 1830-1831. Malgré leur échec, ils montrent l'existence de nouveaux modèles politiques fondés sur la représentativité et la liberté d'expression. La présence des réfugiés interroge les identités. La proscription contribue à l'émergence d'un « nationalisme d'exil ». Les deux populations émigrent en famille. L'armée constitue un vecteur de solidarité, ainsi que, dans une moindre mesure, l'Église ou la franc-maçonnerie. Contrairement aux Portugais, beaucoup d'Espagnols exercent un emploi. Les émigrés politiques vivent à Paris dans un régime d'exception. La dimension de la ville permet aux réfugiés des deux nationalités de vivre séparés. La durée de l'exil des Espagnols ainsi que le fait que les « étrangers » et les « réfugiés » ne constituent pas encore des catégories clairement définies dans la société française postrévolutionnaire favorisent leur intégration.

Jacques Leblois, *La Fortune de Taine. Réception des Origines de la France contemporaine : 1875-1914*.

Université de Paris 1, soutenue le 1 juillet 2013

Sous la direction de Philippe Boutry.

Membres du jury : [Françoise Melonio](#), présidente ; Pierre Serna ; [Jean-François Chanet](#), [Nathalie Richard](#).

Résumé :

"Les Origines de la France contemporaine" valent à Hippolyte Taine une postérité contrastée, bien différente de celle que sa notoriété intellectuelle acquise sous l'Empire lui aurait apportée. Bouleversé par les événements des années 1870-1871 et convaincu de la décadence française, il décide d'en rechercher les causes à travers une œuvre historique novatrice tant dans la forme que dans le fond. Si la méthode suivie surprend, la thèse défendue, condamnant la Révolution française sans pour autant défendre la monarchie et l'empire, provoque. Taine déconcerte, satisfait ou mécontente l'ensemble de l'échiquier politique. Insensible aux critiques, il consacre les vingt dernières années de sa vie à l'écriture des Origines qu'il laissera inachevées sans avoir trouvé la thérapeutique à un mal qu'il pensait avoir diagnostiqué. Loin de s'éteindre à sa mort, les polémiques redoublent au gré des soubresauts politiques, favorisant à la fois sa récupération par une droite conservatrice soucieuse de références et sa condamnation définitive par une gauche radicale consciente du danger que son œuvre représente. L'étude des nombreuses publications qui lui sont consacrées de 1875 à 1914 en lui

donnant, souvent, des interprétations partisans, permet de suivre l'évolution d'une fortune controversée.

Marie-Claire Lefils-Boscq, *La Librairie parisienne sous surveillance, 1814-1848 : Imprimeurs en lettres et libraires sous les monarchies constitutionnelles*

Membres du jury :

Christine Haynes, Professeur Associé, à l'Université de Caroline du Nord, Charlotte, Etats-Unis – Rapporteur

Elisabeth Parinet, Directrice d'Etudes, à l'Ecole nationale des Chartres, Paris – Rapporteur

Jean-Yves Mollier, Professeur des Universités, à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines – Directeur de thèse

Frédéric Barbier, Directeur de Recherche, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris – Examineur

Jean-Claude Yon, Professeur des Universités, à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines – Examineur

Jean-Dominique Mellot, Conservateur Général, à la Bibliothèque Nationale de France, Paris – Examineur

Université de Versailles-Saint-Quentin-en Yvelines, 12 décembre 2013

Résumé : Au temps des dernières monarchies françaises, les diffuseurs d'écrits, imprimeurs en lettres et libraires, font l'objet d'un contrôle serré, orchestré par l'administration de la Librairie. Imprimeurs et libraires doivent être titulaires d'un brevet signé par le roi, titre professionnel personnel. Le brevet est l'instrument-clé du contrôle (à l'entrée en exercice et, ultérieurement, par la menace d'une suppression en cas de condamnation). Les inspecteurs de la Librairie et les commissaires de police contrôlent ateliers et boutiques, s'assurent du respect des procédures et vérifient que les ouvrages diffusés ne sont pas contraires à l'ordre établi et porteurs de subversion. Les lois promulguées au cours des trois règnes définissent, en matière de publications, les crimes et délits passibles de sanctions et les peines afférentes (amendes et emprisonnement). L'étude de la surveillance de la librairie de 1814 à 1848 souligne les hésitations du pouvoir, entre liberté de publication et censure.

Nicolas Lefort, *Patrimoine régional, administration nationale, la conservation des Monuments historiques en Alsace de 1914 à 1964*

Université de Strasbourg, soutenue le 28 septembre 2013

Sous la direction de Francois Igersheim.

Stéphanie Leu, *Les petits et les grands arrangements. L'état bilatéral : une réponse au défi quotidien de l'échange des populations. Une histoire diplomatique de la migration et du droit des migrants entre France et Suisse. Organisation, acteurs et enjeux (inter)nationaux*

Membres du jury :

Paul-André Rosental, directeur de thèse, IEP de Paris ; Sabine Dullin, Université de Lille 3 ; Nancy Green, EHESS ; Martin Lengwiler, Université de Bâle (Suisse) ; Brigitte Studer, Université de Berne (Suisse) ; Laurent Tissot, Université de Neuchâtel (Suisse).

EHESS, 6 décembre 2012

Marie Levant, *"Pacelli, de la nonciature à la secrétairerie d'État". La politique allemande du Saint-siège au temps de la République de Weimar (1919 - 1933).*

Sous la direction de Fabrice Bouthillon.

Université de Bretagne occidentale, le 12 décembre 2012

Résumé : Au lendemain de la première guerre mondiale, la nouvelle république allemande, en partie occupée par les troupes alliées, et traversée de divers mouvements autonomistes ou

indépendantistes, est menacée de dislocation, ce qui remet en cause la réalisation d'un projet nourrit depuis longtemps par les diplomates du Vatican, le concordat du Reich. celui-ci doit permettre de régler dans un sens particulièrement favorable la situation de l'église en Allemagne, mais doit aussi donner au saint-siège l'appui d'une grande puissance sur la scène internationale, nécessaire pour enrayer l'expansion du protestantisme et la reprise de l'orthodoxie, pour faire barrage au bolchévisme, autant que pour le règlement de la question romaine. la recherche d'un 'Reichskonkordat' devient alors l'enjeu premier, le moteur de toute l'action de celui qui fait alors la politique allemande du saint-siège, Eugenio Pacelli, nonce à Berlin jusqu'en 1930 puis secrétaire d'état. celui qu'il signe finalement en 1933 avec Hitler ne correspond plus en rien aux prétentions romaines initiales, réduites à une peau de chagrin.

Pierre-Jean Le Foll Luciani, *Les juifs algériens anticolonialistes : étude biographique (entre-deux-guerres - 1965)*

Université de Rennes 2, soutenue le 24 juin 2013

Sous la direction de Vincent Joly.

Membres du jury :

Le président du jury était Omar Carlier.

Le jury était composé de Luc Capdevilla.

Les rapporteurs étaient Colette Zytnicki, Raphaëlle Branche.

Résumé : Au croisement de l'histoire des juifs d'Algérie et de celle du mouvement anticolonialiste algérien, cette thèse analyse les trajectoires de la minorité de juifs algériens qui ont participé à la lutte anticolonialiste, de l'entre-deux-guerres à leur départ d'Algérie indépendante (survenu le plus souvent à la fin des années 1960). Avant l'étude biographique à proprement parler, la première partie interroge quand et pourquoi « les juifs » forment, dans les discours et pratiques de l'administration et des mouvements politiques, une catégorie politique en Algérie coloniale, et confronte ces discours et ces pratiques à la diversité des subjectivités politiques qui s'affirment parmi les juifs d'Algérie des années 1930 à 1962. Premier moment de l'étude biographique, la seconde partie s'intéresse au processus de « devenir-Algérien » qui touche les hommes et femmes étudiés, qui grandissent dans l'ordre du monde de l'Algérie coloniale et développent un rapport dissident à ce monde autour d'un moment de rupture structurant dans la plupart des trajectoires : Vichy. Dans ce cadre, les mouvements de jeunesse et d'étudiants communistes sont analysés comme un des lieux d'incubation, entre 1946 et 1954, d'une algérianité fondée sur une radicalité politique et des sociabilités transgressives au regard de l'ordre social colonial. Enfin, la troisième partie, consacrée aux parcours de ces militants pendant la guerre d'indépendance et en Algérie indépendante, met en lumière la confrontation entre les algérianités qui s'inventent dans les épreuves de la guerre et l'algérianité officielle que les élites du nouvel État imposent dans les premiers mois de l'indépendance.

Frédéric Lunel, *Roger Braun s.j (1910-1981) Engagement philosémite et secours aux étrangers*

Université du Maine, soutenance le 13 décembre 2013

Membres du jury :

- Dominique Avon, Professeur d'histoire contemporaine, Université du Maine, Le Mans (directeur)
- Patrick Cabanel, Professeur d'histoire contemporaine, Université Toulouse II – Le Mirail (examineur)
- Michel Fourcade, Maître de conférences en histoire contemporaine, Université Paul-Valéry Montpellier III (examineur)
- Jean-Marie Lardic, Professeur de philosophie, Université de Nantes (directeur)

- Denis Pelletier, Directeur d'études 1e classe, histoire contemporaine, École Pratique des Hautes Études, Paris (rapporteur)
- Cécile Vanderpelen-Diagre, Professeure assistante d'histoire contemporaine, Université Libre de Bruxelles (rapporteur)

Résumé : Roger Braun (1910-1981) est un prêtre français qui s'est très tôt intéressé aux juifs, qu'ils soient en France ou en Palestine, au judaïsme et à la culture juive. En 1942, il est nommé Aumônier général adjoint des camps de zone sud et des formations de travailleurs étrangers. Face aux persécutions, il tente de soustraire les internés juifs à l'occupant, cache les enfants, fait son possible pour réunir les familles dispersées, place les vieillards dans des hospices. Il participe au changement de politique de l'Aumônerie en lui permettant d'apporter, en plus d'un secours spirituel, une aide matérielle sans distinction de « race », de religion, de nationalité. Ce faisant, il jette les bases du Secours catholique international (SCI). En 1946, le SCI fusionne avec le Comité catholique de secours de l'Aumônerie des prisonniers de guerre du chanoine Rodhain. L'œuvre de charité confessionnelle ainsi créée adopte le nom de Secours catholique. Après avoir quitté cette instance, en 1957, il reprend son apostolat sous la modalité du dialogue en direction des juifs et d'Israël, aux Cahiers sioniens d'abord, puis en créant sa propre revue : Rencontre chrétiens et juifs. Formation parallèle à l'Amitié judéo-chrétienne, cette revue vise à favoriser la compréhension et le rapprochement entre les fidèles des deux religions. Fervent militant contre l'antisémitisme, il intègre également les rangs de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA). Il en devient Président de la Fédération de Paris et membre du Comité directeur. Chevalier de l'Ordre de la Santé publique, premier Français à être distingué par l'État d'Israël pour son rôle en faveur des juifs pendant la Seconde guerre mondiale, « Juste parmi les nations », officier de l'Ordre des Veterans of the Foreign Wars of the United States, chevalier de la Légion d'honneur, récipiendaire du Prix Narcisse Leven contre l'antisémitisme, de la Médaille de Vermeil de la Ville de Paris, ce religieux n'avait curieusement jamais fait l'objet d'aucune étude historique. Ce travail a pour objectif d'établir une biographie la plus exhaustive possible du père Roger Braun, de l'inscrire dans le courant plus large du philosémitisme catholique et de la redécouverte des origines juives du christianisme. Il vise également à comprendre la naissance de l'œuvre de charité catholique et à établir ce qu'a été son action en faveur des étrangers et réfugiés de l'Europe d'après-guerre.

Jean-René Maillot, *Jean Luchaire et la revue Notre Temps (1927-1940)*

Membres du jury :

Christine Bouneau, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bordeaux III

Alain Chatriot, chercheur au CNRS (EHESS)

Olivier Dard, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lorraine (site de Metz), directeur

Michel Grunewald, professeur émérite de germanistique à l'université de Lorraine (site de Metz)

Christine Manigand, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris 3.

Université de Lorraine, le 5 décembre 2012

Résumé : La thèse repose sur une analyse serrée du contenu de Notre Temps (1927-1940). La revue occupe une place importante au sein du pôle « réaliste » parmi les relèves des années trente. Elle prend part à de nombreux débats de l'entre-deux-guerres, notamment ceux sur la réforme de l'État, le soutien à la SDN, les relations franco-allemandes et le projet européen dans le sillage d'Aristide Briand. Le pacifisme qui l'anime est pluriel ; idéologique, juridique ou de circonstances, il donne lieu à des interprétations divergentes. La thèse suit l'itinéraire de son directeur, Jean Luchaire, avant et après l'existence de la revue. Elle étudie également les perceptions communes à de nombreux intellectuels de l'immédiat après-guerre à partir de

1919. Celles-ci contribuent à la naissance du projet éditorial qui entendait représenter la « nouvelle génération ».

Arnaud Manas, *L'Or de Vichy. L'Etat français et la monnaie*

Membres du jury :

Eric Bussière (université Paris Sorbonne), président
Olivier Dard (université de Lorraine), rapporteur
Olivier Feiertag (université de Rouen), rapporteur
Robert Frank (Université de Paris I-Sorbonne), directeur
Michel Margairaz (Université de Paris I-Sorbonne)

Université de Paris I-Sorbonne. La thèse a été soutenue le 11 avril 2013.

Guillemette Martin, *Identité régionale et construction nationale en Amérique latine. La ville seconde au Mexique (Guadalajara) et au Pérou (Arequipa), des années 1880 aux années 1920*

Sous la direction de Olivier Compagnon.

Université de Paris III, le 8 avril 2013

Résumé : S'inscrivant dans le champ désormais classique de la construction nationale, cette thèse a pour principal objectif de mettre en lumière le rôle joué par les régions dans le processus de consolidation de l'État-nation en Amérique latine, au tournant des XIXe et XXe siècles (1880-1920). La thèse entend démontrer que, si cette période correspond dans tous les pays d'Amérique latine à un moment de forte centralisation du pouvoir central, c'est également une période d'importante redéfinition des identités régionales et de leur participation dans les destins nationaux. Pour mener à bien ce projet d'interprétation des évolutions politiques contemporaines de l'Amérique latine, l'analyse doctorale propose une comparaison du discours politique et des arguments émis par les élites de Guadalajara, au Mexique, et d'Arequipa, au Pérou, à partir d'une révision systématique et détaillée de la presse régionale publiée dans les deux villes.

Pablo Martin-Paneda, *D'un incommode voisin. Les remodelages de l'appareil diplomatique français face à la réintégration de l'Espagne en Occident, 25 février 1957- 5 février 1979.*

Membres du jury :

M. Bussière (PARIS 4, directeur)
M. Catala (Nantes)
M. Denechere (Angers)
M. Forcade (Paris 4)
M. Vinas (Madrid)

Université de Paris IV, le 25 février 2013

Résumé : La politique espagnole de la France de 1957 à 1979 est abordée autour de trois périodes aux temporalités marquées. Trois étapes, trois étages : observation (1957-1963), marchandages commerciaux (1963-1970), engagements politiques et prise de risques (1970-1979). Face aux mutations du franquisme puis de la démocratie, Paris se repositionne sans cesse. La diplomatie espagnole s'avère très incisive : l'Espagne est un voisin instable et pugnace. Néanmoins, le Quai d'Orsay perçoit un atout pour la quête de grandeur gaullienne. Pays de haute croissance économique, l'Espagne reste un débouché propice aux exportations françaises. Pays méditerranéen, l'Espagne est susceptible de modifier le centre de gravité de l'Europe communautaire au profit d'une France dont le rôle de carrefour serait renforcé. Pays latin, l'Espagne est un relais des ambitions françaises en Amérique du Sud. Pays en développement, l'Espagne apporte un appui aux élans tiers-mondistes de la politique

française. Sous l'angle bilatéral, cette thèse recentrer et d'actualiser des travaux qui balisent l'étude. Par ailleurs, il ne serait pas judicieux d'ignorer les griefs ou les attentes des Espagnols à l'égard de la France. Dans le domaine multilatéral : parrainage européen fourni par la France ; tactique espagnole de surenchères attisées entre Washington, Bonn, et Paris ; désirs d'une coopération méditerranéenne articulée autour de Madrid, Rome et Paris. Aussi cette recherche s'insère-t-elle dans trois champs historiographiques : l'histoire des relations franco-espagnoles, l'histoire politique de l'Espagne, l'histoire des représentations parmi les élites françaises.

Pascale Martinez (Dhaussy), *Le Musée Grévin : 1881-1918. Une entreprise de divertissement Parisien sur le boulevard Montmartre*

Thèse de doctorat en Histoire de l'art sous la direction de Dominique Poulot.

Université de Paris I, le 5 mars 2013

Résumé : Le musée Grévin a été créé en 1881 par le patron de la presse, Arthur Meyer qui associe l'entreprise au nom du caricaturiste Alfred Grévin. « Journal plastique » puis musée d'histoire sous l'impulsion de Gabriel Thomas, ce musée « genre Tussaud » devient un observatoire unique de la culture de masse fin-de-siècle.

David Mastin, *Ecoles de musique en Grande Guerre*

Sous la direction de Annette Becker.

Membres du jury : Mme Annette Becker, Mme Sylvie Douche, M. Didier Francfort, Mme Barbara Kelly, Mme Sophie-Anne Leterrier

Université de Paris X, soutenance le 19 décembre 2012

Grégor Mathias, *Les officiers des SAS et des SAU et la politique de pacification pendant la guerre d'Algérie (1955-1962)*

Sous la direction de Guy Perville.

Université de Toulouse 2, soutenue le 8 juillet 2013

Membres du jury : Le jury était composé de Frédéric Guelton, Pierre Vermeren, Colette Zytnicki.

Les rapporteurs étaient Olivier Dard, Jacques Frémeaux.

Résumé : Pendant la guerre d'Algérie (1955-1962), le gouvernement général de l'Algérie met en place dans les campagnes et les banlieues des grandes villes d'Algérie une structure de pacification, les SAS (sections administratives spécialisées) et les SAU (sections administratives urbaines), dont on trouve le prolongement au sein des SAT (Service d'assistance technique) en métropole (Paris, Lyon, Marseille) et au niveau de la Force de police auxiliaire de Paris. Les officiers SAS, officiers de carrière, de réserve en situation d'active, et appelés, recrutent des supplétifs (moghaznis) et mènent une politique de pacification dans les domaines administratif, politique (promotion d'élus musulmans), économique (Plan de Constantine), social (aide aux indigents et résorption des bidonvilles), médical, scolaire, et militaire. Au cœur de la politique de la France en Algérie de 1955 à 1959, ces officiers se retrouvent, dès 1960, en porte-à-faux de la nouvelle politique du général de Gaulle. Si certains démissionnent ou partent amers de leur période de SAS, d'autres s'opposent au général de Gaulle lors du référendum sur l'autodétermination de l'Algérie de janvier 1961, du putsch d'avril 1961, voire ont la tentation de basculer dans l'organisation subversive de l'OAS. L'indépendance de l'Algérie risquant de menacer la vie des supplétifs, certains officiers SAS organisent des filières clandestines de rapatriement des supplétifs et de leurs familles, et les aident à s'insérer en France grâce à des associations, des initiatives individuelles et du soutien administratif et financier de l'État (SAT de Paris et de Marseille).

Xavier Mauduit, *Le ministère du faste : la Maison du prince-président et la Maison de l'empereur (1848-1870)*

Membres du jury :

Catherine Brice (présidente), Christophe Charle (directeur de thèse), Philippe Boutry, Jacques-Olivier Boudon et Jean-Claude Yon.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soutenue le 3 mars 2012

Résumé : De toutes les expressions qui caractérisent le Second Empire, une des plus tenaces, ou du moins des plus récurrentes, est celle de la « fête impériale ». Elle évoque les cérémonies fastueuses et les réceptions officielles qui ont marqué non seulement les esprits des contemporains mais également les mémoires. Le mot « faste » est utilisé tant par les opposants au Second Empire, pour critiquer la frivolité et les dépenses excessives du régime, que par les soutiens de Napoléon III pour défendre l'Empire. Le Second Empire, période longtemps délaissée par les historiens, fut fréquemment traité comme une anomalie du XIX^e siècle avec, pour unique finalité, de comprendre la fin du régime, d'expliquer les événements de la Commune et la naissance de la III^e République. Par ailleurs, l'Empire a été trop souvent analysé à travers les critiques qui lui ont été faites sous la République. De nouvelles voies historiographiques permettent aujourd'hui d'établir une grille de lecture du Second Empire qui dépasse la charge idéologique républicaine. Plus que de réhabiliter le régime, il s'agissait de l'étudier affranchi des critiques issues de la « légende noire » construite par les opposants mais aussi des clichés véhiculés par les nostalgiques de l'Empire. Au cœur de la « fête impériale » se trouve une institution caractéristique des monarchies, la Maison du souverain, constituée sous le Second Empire en un ministère. Les historiens de la France post-révolutionnaire ont longtemps considéré avec défiance le phénomène curial au XIX^e siècle, souvent lu à travers les critiques qui lui ont été faites : la cour fut déconsidérée, présentée comme futile, archaïque et inutile, voire contre-révolutionnaire. La Maison du souverain est pourtant une institution à l'existence ininterrompue en France, sinon pendant la Révolution française et la Seconde République. De même, durant tout le XIX^e siècle, la Maison du souverain existe dans l'ensemble des autres régimes européens. Elle n'est donc pas un anachronisme et, pour les contemporains, son absence pouvait sembler anormale. Ce travail sur la Maison de Napoléon III s'inscrit dans le renouveau des études sur phénomène curial au XIX^e siècle, apparu depuis les années 2000, tant par les questionnements qu'il porte sur la construction de l'État que par les méthodes utilisées. Il suit les thèmes de réflexion posés par Pierre Bourdieu pour la compréhension du fonctionnement et de la pratique des institutions (Pierre Bourdieu, « De la Maison du roi à la raison d'État. Un modèle de la genèse du champ bureaucratique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 118, juin 1997, p. 55-68). Ainsi, le point de départ n'était pas tant celui d'une hypothèse à vérifier – le régime a une image fastueuse – mais plutôt d'analyser la construction et l'utilité de cette image, principalement destinée à produire de la légitimité par le faste. Dès lors, il s'agissait d'analyser la place occupée par la Maison de Napoléon III, institution chargée de la représentation du souverain, dans la construction de l'image fastueuse que le régime s'est donnée et qu'il a voulu laisser. Autrement dit, la Maison de l'empereur est-elle un archaïsme dans le processus de construction de l'État ou participe-t-elle à cette construction, comme outil de pouvoir, au-delà même du Second Empire ?

Arlette Meyer Dubocage, *Puéricultures et sociétés. Une analyse comparée de deux temporalités. La France et l'Equateur (1970-2007)*

Membres du jury :

Jean-Pierre Goubert, directeur de thèse, EHESS ; Elanie Rabinovich, Université pontificale de Salvador ; Catherine Rollet ; Stéphane Tessier.

EHESS, soutenue le 14 juin 2013

Niccolò Mignemi, *Coopérer pour travailler la terre, coopérer pour exploiter la terre : Itinéraires comparés des coopératives agricoles en Italie et en France dans la première moitié du vingtième siècle*

EHESS, soutenue le 1er décembre 2012

Membres du jury :

Monsieur Gérard Béaur – directeur d'études à l'EHESS et directeur de recherche au CNRS (Directeur)

Monsieur Marco Cattini – professore ordinario à l'Università Luigi Bocconi de Milan

Madame Geneviève Gavignaud-Fontaine – professeur d'histoire des mondes contemporains à l'université Paul-Valéry Montpellier III (Rapporteur)

Madame Rose-Marie Lagrave – directrice d'études à l'EHESS

Monsieur Angelo Moioli – professore ordinario à l'Università Cattolica del Sacro Cuore de Milan (Co-directeur)

Monsieur Gaetano Sabatini – professore ordinario à l'Università degli Studi Roma Tre (Rapporteur)

Résumé : L'objectif de cette étude est d'explorer les transformations du monde paysan et les évolutions du secteur agricole à travers les itinéraires comparés des coopératives agricoles en Italie et en France, dans la première moitié du XX^e siècle. Les origines et la progressive diffusion du phénomène à l'échelle nationale sont analysées à partir d'espaces et de temporalités différentes, mais toujours en rapport avec les transformations du secteur primaire. À la fois moyen d'organisation autonome des paysans pauvres et instrument au service de leur encadrement par les pouvoirs publics, les coopératives montrent au cours de leur histoire une indiscutable capacité d'adaptation en fonction des opportunités et des contraintes posées par le contexte. L'attention se concentre d'abord sur la diffusion des coopératives qui pratiquent les fermages collectifs dans les latifundia de la Sicile céréalière. C'est un cas spécifique, mais qui devient néanmoins exemplaire du rapport des paysans aux organismes collectifs. La dimension comparative est progressivement introduite, par l'observation des coopératives de travail et de culture en commun, dont l'expérience italienne et l'« absence » française sont explorées à partir de la même grille d'observation.

Les croisements deviennent finalement systématiques dans le cadre d'une analyse de longue durée des évolutions quantitatives, géographiques et institutionnelles de la coopération agricole des deux pays. Cette mise en perspective constitue finalement la base d'un essai de généralisation et de modélisation des interactions complexes entre paysans, coopératives et évolutions de l'agriculture.

Anne de Mondenard, *La colonie de Passy : un cercle d'amateurs aux origines de la photographie*

Thèse de doctorat en Histoire de l'art

Paris IV, soutenue le 22 février 2013

Sous la direction de Serge Lemoine.

Résumé : La colonie de Passy est constituée d'hommes et de femmes issus du même cercle familial qui ont pratiqué la photographie, seuls ou de façon collective, depuis le début des années 1840 jusqu'au début des années 1860 : Léon de Laborde, Valentine de Laborde, Benjamin Delessert, Cécile Delessert, Edouard Delessert, Edouard Bocher... Au moins six praticiens amateurs, sans compter les modèles, sont identifiés au sein d'un cercle qui appartient à l'aristocratie ou à la haute bourgeoisie éclairée. Leur production, demeurée dans sa plus grande partie inédite jusqu'à notre découverte, révèle une pratique précoce du portrait. La liberté de pose affichée par les modèles ranche avec les premiers portraits, pour le moins

figés, que l'on connaissait jusqu'ici. L'étude de cette production familiale incite même à réécrire l'histoire du portrait photographique, et à réévaluer la notion de « portrait intime » dont Félix Nadar passe pour être l'inventeur. Le cercle de Passy doit son nom à la commune située alors en périphérie de Paris où ses membres habitaient, sur les hauteurs de la Seine. Ce cercle joue également un rôle central – et méconnu – dans la promotion de la photographie juste après son invention : commandes publiques, créations de sociétés, projets de diffusion des oeuvres d'art, participations à des jurys, etc. L'étude des images et des archives familiales, toutes inédites, montre enfin que les traits d'une pratique amateur, telle que nous l'envisageons aujourd'hui – recherches ludiques, expériences et inventions, échanges d'images, constitution d'albums qui tiennent la chronique familiale – sont déjà en place au lendemain de l'invention de la photographie.

Franck Monnier, *L'Opéra de Paris de Louis XIV au début du XXe siècle : régime juridique et financier*

Thèse de doctorat en Histoire du droit et des institutions

Sous la direction de Jean-louis Harouel.

Paris 2, soutenue le 6 décembre 2012

Membres du jury :

Jean-Michel Leniaud, Bernard Stirn.

Les rapporteurs étaient Stéphane Boiron, Eric Gasparini.

Résumé : Dès le XVIIIe siècle, l'Opéra de Paris est considéré comme un « établissement public ». Ses missions sont nombreuses. Le théâtre doit proposer traditionnellement aux spectateurs des ouvrages lyriques appartenant à un genre national, mais son rôle est aussi de représenter le pouvoir politique, de servir les relations diplomatiques, ou encore de soutenir un pan de l'artisanat. Le fonctionnement du « service public de l'Opéra » soulève des questions d'ordre public et de gestion. Un encadrement normatif a été mis en place. La police des spectacles a été réformée et adaptée aux singularités de l'établissement : le régime de la censure, la surveillance policière, comme les dispositifs de lutte contre les incendies ont été l'objet de mesures précises. La gestion du théâtre a connu plusieurs bouleversements. Les autorités ont hésité entre un système ambigu de délégation à des entrepreneurs subventionnés et un mode de gestion en régie directe. Ces réformes institutionnelles ont eu des incidences sur la condition juridique des interprètes, comme sur le déroulement des carrières et l'organisation de leur caisse de pensions. Toutes les informations nécessaires à l'élaboration de ce travail ne se trouvent pas dans les règlements. La méthode a été de croiser les sources juridiques avec les archives administratives et les bilans comptables, afin de confronter la marche effective de l'établissement avec le fonctionnement « idéal », imaginé dans les bureaux, loin des difficultés matérielles d'exécution. Cette étude révèle la force normative des usages en matière d'administration, ainsi que le phénomène de détournement des textes par les administrateurs. Ce mode de fonctionnement, souvent ignoré de la bureaucratie, demeure le seul élément de stabilité à l'Opéra, depuis le règne de Louis XIV jusqu'à la IIIe République.

Ionela-Felicia Moscovici, *La France et le Banat entre 1916-1919, les convulsions de la guerre et de la paix*

Université de Strasbourg, soutenue le 30 septembre 2013

Sous la direction de Jean-Noël Grandhomme et de Nicolae Bocsan.

Résumé :

Tout le territoire européen a été plus ou moins touché par la grande guerre, le banat n'en fait point d'exception, en souffrant de variées transformations et métamorphoses : une zone brûlante, un espace où on laisse place au hasard, des confins aux frontières variables et aux rémanentes fragmentations ethniques et émotionnelles, des mémoires sensibles, un territoire

dont l'occupation plus ou moins étrangère/étrange a estompé l'enthousiasme de la victoire. l'effort de récupération de la mémoire de cet espace particulier multiplie les plans d'action. le présent efface les derniers tracés du passé par la disparition de ceux qui ont été contemporains à l'évènement. les impressions et les représentations de différents moments ou étapes de la guerre : l'incorporation, le front et les tranchées, les blessures physiques et psychiques, le camp de prisonniers, la démobilisation, l'assemblée nationale de l'union d'alba-julia, l'occupation serbe, la mission française d'interposition (l'une des premières de ce type du monde), l'implémentation de l'administration roumaine, sont des souvenirs volatiles. cette démarche reconstructiviste s'avère compliquée en ce qui concerne l'identification des éléments délicats, sensibles du passé banatais.

Pascal Mounien *Les anciens combattants et victimes de guerre en Gironde sous la Troisième République*

Thèse de doctorat en Histoire du droit et des institutions

Bordeaux 4, le 7 décembre 2012

Sous la direction de Bernard Gallinato

Membres du jury :

Le président du jury était [Gérard Aubin](#). Le jury était composé de [Bernard Gallinato-Contino](#), [Renaud Bueb](#). Les rapporteurs étaient [Renaud Bueb](#), [Olivier Vernier](#).

Résumé. Longtemps considéré comme un sujet secondaire de la protection sociale, l'ancien combattant est une conception originale du XIXe siècle qui recense des difficultés de définition. A la fois un et multiple, sa place au sein de la cité s'inscrit dans les pratiques traditionnelles de charité et d'assistance publique. Le contexte particulier de la perte des provinces de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine en fait pourtant un acteur exceptionnel. Avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale et l'hécatombe humaine qu'elle entraîne, la perception de l'ancien combattant se concrétise et trouve une expression juridique qui fait de lui un héros et un citoyen responsable et pacifiste. Entouré de puissantes associations, il concourt à donner une impulsion morale à la société. Le cadre girondin est à ce titre intéressant pour une analyse de la notion d'ancien combattant, car ce nouveau sujet de droit active des mécanismes locaux de réinsertion sociale innovante.

Jean-François Munyakayanza, *La presse catholique et son rôle dans la vie politique et sociale du Rwanda (1931-1961)*

Sous la direction de Pierre Boilley.

Paris 1, soutenue le 6 mars 2013

Résumé : Les missionnaires catholiques arrivent au Rwanda en 1900. En collaboration avec le pouvoir colonial ils entreprirent des transformations économiques, sociales, politiques et culturelles. Le rôle de l'Église était l'évangélisation, elle avait aussi en charge l'instruction de la société rwandaise. Au fur et à mesure que les années avançaient, les rwandais étaient initiés à la culture de récrit aux dépens de l'oralité. Très vite le besoin de vouloir entretenir les néophytes dans la foi chrétienne et surtout prolonger la formation dispensée au rabais dans les catéchuménats, ils décident de mettre en place une presse catholique en fondant une série de journaux publiés dans la langue vernaculaire et en français. En plus des enseignements religieux, les articles publiés abordaient les problèmes sociaux, politiques. A titre d'exemple grâce au premier journal "Kinyamateka", les autorités tant de l'administration coloniale qu'autochtones faisaient parvenir leurs directives à la population. La ligne éditoriale a subi des modifications s'intéressant davantage aux problèmes sociaux et politiques du pays sans laisser de côté les aspects de la vie chrétienne. Cette presse a contribué grandement dans la conscientisation des lecteurs face aux courants politiques déclenchés à la veille de l'accession

à l'indépendance. Pendant une trentaine d'années (1931-1961) elle est parvenue à jouer son rôle de former, d'informer et d'orienter l'opinion de ses lecteurs.

Alia Nakhli, *Le discours identitaire dans l'art contemporain en Tunisie : de la tunisianité à l'arabité (1956-1987)*

Thèse de doctorat en Histoire de l'art

Paris 10, soutenue le 20 février 2013

Sous la direction de Thierry Dufrene.

Membres du jury :

Le président du jury était [Christine Peltre](#). Le jury était composé de [Thierry Dufrene](#), [Christine Peltre](#), [Itzhak Goldberg](#), [Annie Claustres](#), [Catherine David](#). Les rapporteurs étaient [Christine Peltre](#), [Itzhak Goldberg](#).

Résumé : Cette thèse porte sur la fabrique visuelle identitaire dans l'art contemporain, en Tunisie postcoloniale, de 1956 à 1987. Période coïncidant avec la construction d'un État-nation moderne, sur le modèle occidental. Dans une première partie, la recherche focalise sur la mise en place d'une iconographie académique figurative célébrant les us et coutumes ainsi que les scènes populaires. Ce qui a généré une esthétique officielle, véhiculant une image de la nouvelle nation tunisienne, conforme au discours politique exaltant le sentiment national de la tunisianité. Avec le constat d'échec de l'expérience socialiste, en 1969, le changement d'orientation idéologique imposait une recomposition identitaire qui visait la réhabilitation de la dimension arabe de l'identité nationale, et ce, afin de ressusciter l'enthousiasme populaire né avec l'Indépendance. La deuxième partie met en évidence la corrélation entre la crise politique et l'apparition d'une nouvelle esthétique de « l'authenticité » qui célèbre un nouveau principe fédérateur : celui de l'arabité. La thèse retrace la chronologie des manifestations artistiques panarabes, organisées sous la tutelle de l'Union nationale des artistes plasticiens arabes et auxquelles la Tunisie a pris part de façon active. La volonté d'« arabiser » l'art, s'est alors incarnée, outre dans les recherches picturales sur les signes et symboles populaires, dans un courant artistique panarabe baptisé hurûfiyya (lettrisme).

Diana Napoli, *Les fragiles frontières de l'historiographie. Une réflexion à partir de Michel de Certeau*

EHESS, 8 décembre 2012

Membres du Jury :

François Hartog, directeur de thèse, EHESS ; François Dosse, Université de Créteil - Paris 12 ; Pierre-Antoine Fabre, EHESS ; Martin Morales, Pontificia Università Gregoriana (Italie)

Résumé : Cette thèse a pour but d'interroger l'historiographie contemporaine ; d'enquêter sur elle à partir de sa légitimation sociale et de son statut disciplinaire, suite à la diffusion de pratiques et d'éléments s'étant avérés susceptibles de mettre en doute sa fonction traditionnelle, à savoir signifier le passé, le représenter, lui donner un lieu hors du présent, le déplacer du présent sans pour cela le perdre. À ce propos, nous avons choisi de prendre en considération une partie de l'œuvre de Michel de Certeau. Cet historien jésuite, sans avoir directement interrogé les nœuds constituant la trame de notre présent historiographique, a questionné de manière radicale la pratique historiographique, poussant à la limite ses faiblesses et sa fragilité, de sorte que son œuvre ouvre un espace inédit où la réflexion historiographique s'exerce à parcourir les impasses et les contradictions du présent. Notre réflexion a croisé aussi l'historien allemand Reinhart Koselleck (qui, de sa part, a essayé de reconstruire les modalités possibles de construction de l'expérience historique) pour s'achever enfin sur la figure littéraire de Jacques Austerlitz, le protagoniste du roman homonyme de

l'écrivain allemand W. G. Sebald. Suivre la marche de ce professeur constitue un moyen pour interroger de manière « oblique » l'historiographie contemporaine ; Austerlitz devient, dans le cadre de notre démarche, une image d'historien. Il s'agit d'une image d'historien vaincu, la seule image, pourtant, capable de redonner sens à la pratique historiographique, le vaincu étant une catégorie essentielle de la possibilité de l'expérience historique et de son écriture.

Raphael Nkaka, *L'emprise d'une logique raciale sur la société Rwandaise, 1894-1994*

Sous la direction de Pierre Boilley.

Paris 1, soutenue le 9 mars 2013

Résumé : La désignation des identités Muhutu, Mututsi ou Mutwa au Rwanda selon une terminologie raciale a débouché sur des interprétations raciales de la société rwandaise depuis la fin du 19^e siècle. Ces dernières ont inspiré une option politique et socio-économique de la société rwandaise. En vue de la conservation du pouvoir d'Etat, une propagande raciste postcoloniale déboucha sur le génocide perpétré contre les Batutsi en 1994.

Amélie Nuq, *La rééducation des jeunes déviants dans les maisons de redressement de l'Espagne franquiste (1939-1975)*

Aix-Marseille-Université, soutenue le 19 novembre 2012

Membres du jury :

Jean-Claude Caron, professeur d'histoire contemporaine, Université Blaise-Pascal – Clermont II, président du jury

Gérard Chastagnaret, professeur émérite d'histoire contemporaine, Aix-Marseille-Université, directeur de thèse

Virginie De Luca Barusse, professeure de démographie, Université de Picardie - Jules Verne, rapporteure

Eduardo Gonzalez Calleja, maître de conférences en histoire contemporaine, Universidad Carlos III de Madrid, rapporteur

Isabelle Renaudet, professeur d'histoire contemporaine, Aix-Marseille-Université.

Résumé : Ce travail de thèse porte sur le destin des enfants et des adolescents envoyés en maisons de redressement (reformatorios) de 1939 à 1975. Il confronte la norme produite par l'État franquiste en matière de déviance juvénile aux réalités de la prise en charge des mineurs dans trois institutions particulières : l'Asilo Durán de Barcelone, la Colonia San Vicente Ferrer de Valence et, dans une moindre mesure, la Casa tutelar San Francisco de Paula de Séville. L'histoire heurtée et le caractère archaïque des reformatorios révèlent les carences de l'État espagnol (manque structurel de moyens, place considérable de l'Eglise catholique). Dans le domaine de la prise en charge de la déviance juvénile, le franquisme n'invente rien ou presque : il se contente d'abroger les réformes limitées mises en place par la Seconde République pour en revenir au dispositif de la Dictature de Primo de Rivera. Les pensionnaires de maison de redressement sont internés pour deux motifs principaux : le vol et l'indiscipline. Ils ne viennent pas majoritairement de quartiers populaires dans lesquels une population ouvrière est installée depuis longtemps : c'est plutôt le déracinement, lié à la guerre et aux mutations profondes de la société espagnole, qui provoque la fragilité et favorise la déviance. Il apparaît que les enfants de « rouges » ne représentent qu'une minorité des pensionnaires de l'Asilo Durán et de la Colonia San Vicente Ferrer. Néanmoins, les reformatorios constituent un des maillons de la chaîne répressive, de contrôle social et de bienfaisance mise en place par la dictature franquiste avec l'appui de l'Eglise catholique.

Jan Oliva, *Les réseaux de transports tchécoslovaques dans l'entre-deux-guerres : une approche historique multimodale*

Bordeaux 3, soutenue le 22 novembre 2012

Sous la direction de Christophe Bouneau

Membres du jury. Le président du jury était [Alexandre Fernandez](#). Le jury était composé de [Christophe Bouneau](#), [Ivan Jakubec](#), [Marcela Efmertova](#), [Bruno Marnot](#), [Michele Merger](#). Les rapporteurs étaient [Marcela Efmertova](#), [Bruno Marnot](#).

Résumé : Cette thèse de doctorat est consacrée à la Première République tchécoslovaque (1918-1938), une époque où les peuples tchèque et slovaque expérimentaient ensemble leurs premiers pas sur la scène internationale en tant qu'État indépendant. Elle se place dans la perspective de l'histoire économique contemporaine et s'attache à analyser plus spécialement la mise en place de réseaux de transport qui constituaient l'armature de la nouvelle économie. Leur rôle était éminent dans la mesure où la survie économique de la nouvelle entité politique, bâtie sur les décombres de l'empire austro-hongrois, en dépendait. Aussi, le pays s'était-il lancé dans de vastes programmes d'investissement dans les infrastructures de transport tout en mettant en place des compagnies publiques ou semi-publiques au service de la république. La période étudiée est relativement courte et homogène, avec une vie politique et une activité économique intenses. Ce fut une période de transition. De ce fait, elle présente un intérêt particulier pour l'historien qui examine les spécificités de la politique des transports et les différents concepts et solutions expérimentés (le monopole de transport public, la gestion « commerciale » des entreprises publiques...), adoptés ou rejetés. La thèse tente d'apporter au public francophone quelques éléments de compréhension de cette partie de l'Europe difficile à cerner par l'historiographie occidentale du fait de ses contours géopolitiques qui avaient connu plusieurs modifications majeures au cours du 20^e siècle et de la barrière linguistique. Son auteur étant polyglotte, il était possible de mettre à contribution des sources originales et bibliographiques en langues tchèque, slovaque et allemande tout en assurant une rédaction en français conforme aux standards attendus par une thèse de doctorat soutenue en France.

Sylvain Olivier, *Aux marges de l'espace agraire. Inculte et genêt en Lodévois (XVII^e – XIX^e siècles)*

Université de Caen, soutenance le 23 novembre 2012

Sous la direction de Jean-Marc Moriceau.

Membres du jury :

Mme Annie Antoine, Professeur d'Histoire moderne, Université Rennes 2

M. Stéphane Durand, Professeur d'Histoire moderne, Université d'Avignon

M. Patrick Fournier, Maître de conférences en Histoire moderne, Université de Clermont II

M. Philippe Madeline, Professeur de Géographie, Université de Caen Basse-Normandie

M. Jean-Marc Moriceau, Professeur d'Histoire moderne, Université de Caen Basse-Normandie

M. Élie Pelaquier, Directeur de recherche émérite au CNRS, Université de Montpellier III

M. Patrice Poujade, Professeur d'Histoire moderne, Université de Perpignan

M. Patrice Poujade, Professeur d'Histoire moderne, Université de Perpignan

Résumé : Depuis plus d'un demi-siècle, les travaux issus des composites du Languedoc méditerranéen ont permis aux historiens de dresser les grandes lignes de la conjoncture économique et de la mise en culture. Mais les paysages ruraux de l'époque moderne ont jusqu'alors été laissés à l'arrière-plan d'études privilégiant la société paysanne. De même, la nature de la documentation a eu tendance à guider le regard des historiens surtout vers le cœur de l'espace cultivé et la fameuse trilogie méditerranéenne : céréales, vigne et olivier. Or, le regard sur les paysages peut aussi être porté sur la marge, sur les terrains réputés incultes mais qui, en réalité, apportaient énormément de ressources aux communautés rurales. Une approche microhistorique privilégiant le changement d'échelle, jusqu'à se focaliser sur quelques finages ruraux du Lodévois, ce Languedoc des collines peu fertiles dans les contreforts du Massif central, cherche à mettre en évidence les caractéristiques des paysages et des structures agraires en insistant sur les multiples acteurs, naturels et sociaux, qui les ont

façonnés. Pour percevoir les dynamiques de l'environnement, l'interdisciplinarité s'impose, notamment en combinant l'histoire avec la géographie, l'ethnologie et l'archéologie, ce qui permet, indirectement, de renouveler les savoirs sur la société rurale. Les formes paysagères des parcelles cultivées, et surtout de celles laissées en friche, sont restituées en croisant avec les composites un maximum de sources (baux à ferme, délibérations des communautés d'habitants, justices de proximité, archives de l'administration, archives familiales, cartes anciennes, photographies, enquête orale et de terrain, etc.), car les seuls registres fiscaux sont peu adaptés à la description des bois et des garrigues. Le Genêt d'Espagne ou Spartier, une plante textile emblématique du Lodévois, fait l'objet de regards croisés plus resserrés, entre histoire de l'agronomie et histoire des techniques. Son entretien croissant dans les collines de l'arrière-pays méditerranéen, au cours de la période considérée, en fait un marqueur de l'exploitation par l'Homme des terrains situés à l'interface entre *ager* et *saltus*.

Mauricio Onetto, *Tremblements de terre dans le jardin d'Eden. Désastres, mémoire et identité au Chili (XVIe - XXIe siècle)*

EHESS, 25 février 2013

Membres du jury :

Alain Musset, directeur de thèse, EHESS ; Louise Bénat-Tachot, Université Paris-Sorbonne ; Christophe Giudicelli, Université Paris III ; Sabina Loriga, EHESS ; Sandrine Revet, CERI ; Sébastien Velut, IHEAL.

Résumé. L'objectif de ma thèse de doctorat était de définir et d'analyser le rôle des catastrophes dans la construction du territoire, de la mémoire et de l'identité des habitants du Chili. L'étude a cherché à vérifier les dimensions du catastrophisme à l'époque où, selon notre hypothèse, celui-ci a été créé, à savoir du XVIe au XVIIIe siècles. Pour cela on a pris comme objet de l'étude les tremblements de terre survenus à cette époque, reconnus comme la « face visible » de ce catastrophisme, et qui ont contribué à le consolider. On a pu identifier six tremblements de terre pour l'époque : 1570, 1575, 1647, 1657, 1730, 1751, bien que ce soit à partir des quatre derniers que nous définirons notre point de vue. Notre approche s'est divisée en trois grands ensembles. La première partie a été consacrée aux lieux, aux acteurs, aux représentations, aux souvenirs, au vocabulaire, etc. Qui ont donné corps à cette perception catastrophique, source d'un discours de singularité et d'une « mémoire souffrante ». Les chapitres qui constituent la seconde partie veulent révéler comment a pris forme ce que nous tenons pour une perception catastrophique du Chili, autrement dit le « catastrophisme ». On indiquera en particulier la façon dont cette perception put prendre forme grâce à une série de supports qui émergèrent entre les séismes. La troisième partie a analysé les représentations postérieures de ces séismes et la manière dont elles ont influencé sur la construction des mémoires et sur la transmission des Histoires.

Dalila Ouzidane (Khamache), *Irriguer l'urbanité : les eaux d'Alger (XVIe-XIXe siècles)*

Thèse de doctorat en Histoire des sciences et des techniques

CNAM, soutenue le 29 mars 2013

Sous la direction de Andre Guillaume.

Membres du jury :

Le président du jury était [Jean-Pierre Frey](#). Le jury était composé de [André Guillaume](#), [Jean-Pierre Frey](#), [Mohammed El Faïz](#), [Taoufik Souami](#), [Paul Benoit](#). Les rapporteurs étaient [Mohammed El faïz](#), [Taoufik Souami](#).

Résumé : Le propos traite de l'aquosité urbaine à Alger. Les recherches dans ce champ sont faibles. On a particulièrement travaillé les archives coloniales, les archives nationales algériennes, les archives du cadastre algérien ; on a effectué une reconnaissance quasi-militaire du terrain pour retrouver les témoins des aqueducs construits (1516-1620) et des

puits forés à l'époque ottomane, contemporains des équipements hydrauliques en France, selon Bernard Palissy (Traité des Fontaines, 1580). Des aqueducs à souterazi acheminent l'eau en ville pour près de cent cinquante fontaines publiques, palais et mosquées. Ils pourvoient également en eau les tanneurs, les teinturiers et avitaillent les navires. Par la suite, lorsque la France occupe l'Algérie, la question de l'eau devient prioritaire parmi les militaires, pour la santé et l'hygiène. Ces officiers du Génie et médecins recueillent nombre de données, de relevés et de dessins. Ils recherchent de nouvelles eaux. Ceci est d'ailleurs comparable à ce qui se passe en France et dans toutes les villes, où le souci d'assurer l'alimentation en eau et la salubrité des agglomérations devient une priorité.

Deborah Paci, *Le mythe du Risorgimento méditerranéen. Malte et la Corse entre politique et culture pendant la période fasciste*

Université de Nice, soutenue le 22 mars 2013

Sous la direction de Jean-Paul Pellegrinetti.

Membres du jury : Le président du jury était [Massimo Baioni](#). Le jury était composé de [Jean-Paul Pellegrinetti](#), [Massimo Baioni](#), [Carlotta Sorba](#), [Marie-Anne Matarid Bonucci](#).

Résumé. Loin d'être une nouveauté, les revendications fascistes autour de « l'italianité » de la Corse et de Malte prennent la suite des campagnes irrédentistes de l'époque crispienne. A partir de 1923, les mêmes arguments d'ordre géographique, historique, linguistique ou ethnographique, tout comme les supposés liens culturels entre les élites italiennes, corses et maltaises du XIXe siècle, furent à nouveau au cœur du débat. Cette défense d'une l'italianité corse et maltaise, tout comme le mythe du Risorgimento méditerranéen, ne constitue cependant qu'une réactualisation de la politique impérialiste de la Rome antique dans le Lebensraum italien qui se concrétise autour du concept de Mare Nostrum. Cette recherche a ainsi permis de combiner l'étude des structures de sociabilité culturelle et scientifique liés à la valorisation linguistique avec une nouvelle l'analyse de la politique méditerranéenne de l'Italie fasciste, tout en gardant une approche sociale et politique des réseaux et vecteurs internes de l'autonomisme corse et du nationalisme maltais. En abordant la question de l'irrédentisme en Corse et à Malte émerge alors le problème de la proximité linguistique des idiomes locaux avec la langue italienne. Dans les deux cas, nous nous heurtons à une des plus délicates questions de l'histoire corse et maltaise: le désir d'autonomie et indépendance. Les fascistes, en s'appuyant sur des arguments d'ordre culturel et en faisant appel aux revendications des populations issues des mauvaises conditions économiques, ont cherché à rallier à la cause irrédentiste les plus fervents opposants aux gouvernements français et anglais: les membres du Parti Corse d'Action (PCA) et du Parti Nationaliste Maltais. Ce problème linguistique qui aurait dû se cantonner à un débat purement scientifique, a ainsi été dévoyé sur le terrain politique au profit des irrédentistes fascistes et des nationalistes corses et maltais.

Brice Passy, *Esquisse théorique de la coopération franco-gabonaise de 1960 à nos jours : une aide publique au sous-développement ?*

Sous la direction de Pierre Boilley.

Paris 1, Soutenue le 19 février 2013

Résumé : Le concept d'aide au développement a fait son intrusion dans l'histoire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le titre XIII de la constitution du 4 octobre 1958 ébaucha la politique de coopération. Le général De Gaulle entendait résoudre le dilemme : replier le drapeau tricolore sans rompre les liens historiques. Or, si la légitimité française dans le nouveau partenariat trouvait des arguties juridiques, les ambitions qu'il concentrait comportaient des faiblesses. L'engagement pour le développement peut durer « ad vitam aeternam ». La diversité d'instruments administratifs et financiers, ainsi que la multitude

d'acteurs ajoutent à la confusion. Les réformes du dispositif de la coopération n'ont pas encore gommé l'idée des « mutations impromptues ». L'« Esquisse théorique de la coopération franco-gabonaise de 1960 à nos jours : une aide publique au sous-développement ? » révèle l'ambiguïté, la dichotomie entre coopération et développement. En dépit des énormes potentialités d'un pays d'environ 1,5 million d'habitants, la coopération peine à sortir les Gabonais de la pauvreté. Ils sont aussi pauvres plus d'un demi-siècle après les indépendances, qu'ils l'étaient au moment où l'administration coloniale passait la main. Si l'assistance technique française a certes permis une certaine relève de celle-ci, dite « gabonisation », l'essentiel de l'économie de ce pays reste concentré dans les mains des Français où passe une part non négligeable des investissements publics français. L'importance du Gabon pour la France a suscité une coopération de l'ombre où transpire toutes sortes de dérives antinomiques au progrès : gabegie, favoritisme, concussion, sectarisme... monolithisme.

Martine Peters, *Le mouvement associatif dans la vie politique à La Réunion du début de la Ve République à l'installation du C.C.E.E.*

Sous la direction de Yvan Combeau

Université de la Réunion, soutenue le 26 novembre 2012

Membres du jury :

Monsieur Yvan Combeau, Professeur, Université de La Réunion

Monsieur Justin Daniel, Professeur, Université des Antilles et de la Guyane

Monsieur Prosper Eve, Professeur, Université de La Réunion

Monsieur Claude Prudhomme, Professeur, Université Lumière – Lyon II

Résumé:

Le mouvement associatif est une composante essentielle de l'évolution de la vie politique à La Réunion entre 1958 et la fin du XXe siècle. L'analyse des créations d'associations et de leur action fait ressortir la place grandissante de ces dernières dans la vie politique locale. Elle met aussi à jour des rythmes qui, s'ils ne sont pas étrangers au temps politique, sont propres au mouvement associatif. Il est dès lors intéressant de replacer cette vie associative dans la trame de l'histoire politique afin de révéler la richesse, la diversité et le retentissement de l'action des associations. La première décennie voit les associations et leurs militants soumis aux affrontements politiques violents qui opposent l'U.N.R. et le P.C.R.. Entre 1969 et 1975 les rapports entre monde politique et associatif changent. Une nouvelle génération plus consensuelle se détourne des conflits. Il en résulte un plus grand respect des pratiques démocratiques dans la vie politique et une rapide extension du domaine d'intervention des associations. La fin de la décennie 70 est un tournant marqué par la reconnaissance de l'identité et de l'histoire réunionnaise, la démocratisation du transport aérien et une rénovation politique : les associations sont l'élément moteur de cette évolution.

À partir de 1984 l'installation du pouvoir régional s'accompagne de la mise en place progressive du Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement dont les prérogatives s'élargissent. Le monde associatif, devenu partenaire des nouvelles institutions politiques par l'intermédiaire du C.C.E.E., accélère le renouveau pour l'enseignement, la diversité culturelle, la laïcité, l'accession des femmes aux responsabilités et l'ouverture vers les pays de l'océan Indien.

Philippe Petriat, *Les grandes familles marchandes hadramies de Djedda, 1850-1950.*

Université de Paris 1, soutenue le 6 décembre 2013

Sous la direction de Pierre Vermeren.

Membres du jury :

Le président du jury était [Catherine Mayeur-Jaouen](#). Le jury était composé de [Pierre Vermeren](#), Ulrike Freitag, Alya Aglan-wismann. Les rapporteurs étaient [Olivier Bouquet](#), [Michel Tuchscherer](#)

Résumé : Cette étude suit le parcours de familles marchandes hadramies établies à Djedda, de 1850 à 1950. Appuyée sur des sources européennes, ottomanes et des archives privées, elle présente un groupe particulier, remarqué pour son rôle économique au Hedjaz, de la notabilité provinciale ottomane et de la diaspora hadramie. Son appartenance à la notabilité locale, remarquable dès les années 1850, tenait à l'adaptation des structures familiales à un réseau marchand étendu, au rôle de ces grands négociants dans la communauté hadramie, et leur intégration au milieu d'affaires de la cité. Djedda jouait alors le rôle de port de La Mecque et constitua une plateforme commerciale entre l'Inde, la côte africaine de la mer Rouge, et l'Égypte. Le parcours de ces familles issues du Hadramaout croise ainsi l'histoire économique et politique du Hedjaz sur un siècle. Il replace l'histoire de la province dans son contexte global, notamment dans celui des relations entre la Méditerranée et l'océan Indien. L'évolution de la composition du groupe des grands marchands hadramis de Djedda et de leurs activités accompagne les changements du cadre économique et politique du Hedjaz successivement province de l'Empire ottoman et émirat chérifien, royaume hachémite en 1916 puis région occidentale du royaume d'Arabie saoudite à partir de 1925. L'effacement, au cours des années 1930-1940, de ces grands marchands, et l'émergence d'hommes d'affaires eux aussi issus de l'immigration hadramie au Hedjaz, soulignent la réorientation du commerce et des migrations régionales, autant que le changement de régime politique et l'avènement des revenus pétroliers.

Clémence Pinaud, *Les armes, les femmes et le bétail : une histoire sociale de la guerre civile au Sud Soudan (1983-2005)*

Université de Paris 1, soutenue le 24 juin 2013

Sous la direction de Gerard Prunier

Membres du jury : Le président du jury était Henri Medard.

Le jury était composé de Gerard Prunier, Marc Lavergne, Douglas h. Johnson.

Les rapporteurs étaient Maria Eriksson Baaz, Cherry Leonardi.

Résumé : Cette thèse montre que la violence a suivi une géographie et un calendrier particuliers au cours de la deuxième guerre civile au Sud Soudan. Elle n'a par conséquent pas affecté les Sud Soudanais de manière uniforme, en particulier les femmes. Dans les zones contrôlées par le SPLA (Sudan People's Liberation Army), la guérilla entretenait une relation essentiellement extractive avec les civils, en particulier avec les femmes. Même si la guérilla essaya de limiter les violations des droits de l'homme, elle instrumentalisa et marchandisa néanmoins les femmes pour soutenir sa lutte. Elle créa aussi, à terme, de nouvelles classes sociales, grâce à l'expansion des liens de parenté. L'inclusion des femmes au sein du SPLM/A confirma la marchandisation des femmes et la formation de nouvelles classes sociales. Le SPLA ne remit pas en cause les structures sociales du Sud Soudan, et les femmes participèrent à la lutte essentiellement dans des rôles de soutien au combat. Néanmoins, la guérilla créa une élite féminine à travers les liens de parenté. Cette nouvelle élite féminine agrandit son statut au milieu des années 1990 grâce à la démocratisation du mouvement, à son accès aux arènes internationales favorables au SPLA, et à l'expansion du rôle des femmes dans les processus de paix. Après la guerre, les différences sociales entre les femmes furent amplifiées par la constitution de l'État semi-autonome. Le comportement des troupes du SPLA pendant la guerre influença par la suite les nouvelles structures de pouvoir et, combiné à l'accès nouveau aux ressources de l'État, il participa à la consolidation des classes sociales.

Géraldine Poels, *La naissance du téléspectateur. Une histoire de la réception télévisuelle des années cinquante aux années quatre-vingt*

Membres du jury :

Evelyne Cohen, professeure des universités, HDR, à l'université de Lyon - rapporteur

Isabelle Veyrat-Masson, directrice de recherche, HDR, au centre national de la recherche scientifique, Paris - rapporteur

Pascal Ory, professeur des universités, HDR, à l'université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris – examinateur

Christian Delporte, professeur des universités, HDR, à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles – directeur de thèse

Anne-Marie Sohn, professeure émérite, HDR, à l'école normale supérieure de Lyon (ENS) – examinateur

Dominique Pasquier, directrice de recherche, au centre national de la recherche scientifique, Paris - examinateur

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, soutenance le 14 juin 2013

Résumé : Ce travail vise à enrichir la compréhension du rôle des médias dans la vie quotidienne et la culture de masse du XXe siècle, à travers l'exemple de la télévision. Il se propose de renouveler l'approche traditionnelle des médias, centrée sur la production des messages, en étudiant les modalités de leur réception. Il décrit et mesure la diversité des pratiques des téléspectateurs, qui battent en brèche le stéréotype de l'homogénéisation culturelle. Il met en évidence les logiques qui président à l'élaboration des goûts et des jugements des téléspectateurs. Enfin, il propose l'histoire du public lui-même, de sa composition, de ses discours et de ses représentations. Le « grand public » apparaît ainsi comme un mythe fondateur et fédérateur de la télévision française des Trente Glorieuses, remis en question par des représentations alternatives de la diversité des publics, qui acquièrent une visibilité croissante. La période choisie, des années cinquante aux années quatre-vingt, celle de la rapide généralisation de la télévision, permet de mettre au jour les bouleversements, mais aussi les lentes transformations qui affectent les manières de regarder la télévision. La réception, processus complexe, doit être appréhendée à partir de sources variées et complémentaires. Elles apportent des éléments quantitatifs, comme le font les mesures d'audience ou les sondages réalisés par la télévision elle-même, mais aussi qualitatifs, comme on en trouve dans le courrier des téléspectateurs, chargé d'affectivité. Le Centre d'Archives Contemporaines et l'Inathèque conservent ces archives jusque-là inexploitées, qui permettent de faire de la réception des médias un objet d'histoire.

Marieke Polfliet, *Émigration et politisation : les Français de New York et La Nouvelle-Orléans dans la première moitié du XIXe siècle (1803-1860)*

Sous la direction de Silvia Marzagalli et de François Weil

Université de Nice, soutenue le 8 juin 2013

Membres du jury : Pierre-Yves Beaurepaire, Emily Clark, Gilles Pecout, Marie-Jeanne Rossignol.

Résumé : Cette thèse constitue une étude comparée du processus de politisation au sein des groupes de Français ayant émigré aux États-Unis au cours de la première moitié du XIXe siècle, dans deux grands ports atlantiques américains, New York et La Nouvelle-Orléans. Dans une perspective d'histoire atlantique, elle aborde la question de la politisation sous l'angle du phénomène de nationalisation. Celle-ci se traduit dans le rapport des migrants à leur pays d'origine, dans le contexte des bouleversements politiques allant du Premier au Second Empire, et à leur pays d'accueil, marqué par la construction de la jeune république, la période jacksonienne, et le déclenchement de la guerre de Sécession. La thèse démontre que l'essor de structures de sociabilité urbaine parmi les Français est influencé par les circulations

atlantiques de pratiques politiques et associatives, telles que la franc-maçonnerie. L'approche événementielle souligne la façon dont les grands événements locaux, nationaux ou internationaux sur les deux rives de l'Atlantique, suscitent diverses formes de participation politique, parfois conflictuelles, parmi les migrants. Trois moments marquent ce processus : une période de brassages issus des « révolutions atlantiques », dont les répercussions humaines et politiques touchent les Français de New York et La Nouvelle-Orléans dans les premières décennies du XIXe siècle ; un moment de coexistence des appartenances nationales allant de pair avec de nouvelles formes d'encadrement partisan et de pratiques politiques dans l'Amérique jacksonienne et sous la monarchie de Juillet ; et une dernière phase conflictuelle et révolutionnaire marquée par les répercussions atlantiques de 1848, les migrations de masse et les mouvements ouvriers de l'ère de l'industrialisation. La prégnance du cadre américain suscite alors des évolutions divergentes à New York et La Nouvelle-Orléans du fait de la division Nord-Sud sur l'esclavage, la guerre de Sécession rebattant les cartes des allégeances nationales et politiques des migrants français.

Stefan Popescu, *L'Albanie dans la politique étrangère de la France (1919-juin 1940)*.

Université de Paris 1, soutenue le 30 septembre 2013

Sous la direction de Robert Frank.

Membres du jury : Le président du jury était [Georges-Henri Soutou](#) ; Antoine Mares ; [Nathalie Clayer](#), rapporteur ; [Gilles Pecout](#), rapporteur.

Résumé :

Entre 1919-1939/40, la France était prise dans un jeu délicat à l'égard de l'Albanie : elle reconnaissait la primauté des intérêts politiques et économiques italiens en Albanie mais, en même temps, la France était consciente que tout cela risquait de mettre en péril l'indépendance albanaise. L'intérêt de la France en Albanie était le maintien de l'indépendance de ce pays afin qu'il ne devienne une arrière base de l'Italie contre la Yougoslavie. Il y avait aussi un autre intérêt français, une volonté de « présence » en Albanie qui était générée par le statut de la France de grande puissance. C'est en vertu de cet aspect que la France entend être « présente » en Albanie par deux institutions visibles, un lycée et une mission archéologique, qui compensent assez bien le développement limité des relations politiques et économiques. De ce fait, malgré la proximité géographique et l'intensité des échanges politiques et économiques, l'Italie n'arrive pas s'imposer en Albanie comme puissance culturelle dominante. Dans l'entre-deux-guerres, la France et l'Albanie se redécouvrent réciproquement. C'est dans cet intervalle qu'on assiste à l'établissement des premières relations institutionnelles bilatérales et c'est à cette époque qu'on signe les premiers documents juridiques bilatéraux. C'est entre les deux guerres que se constitue une communauté d'albanais en France et que les premiers groupes organisés de touristes français arrivent en Albanie, que se nouent les premières relations économiques bilatérales.

Sophie Pousset, *Maurice Dejean, diplomate atypique (1899-1982)*

Membres du jury : Laurent Cesari, Henri Froment-Meurice, Antoine Marès, Eugenia Obitchkina, Maurice Vaïsse (directeur de recherche)

Sciences-Po, soutenue le 26 juin 2013

Pascal Pragnere, *National identities in conflict and peace process. A comparative analysis of Northern Ireland and the Basque country, 1968-2011*

Membres du jury : Laura Lee Downs, directrice de thèse, EHESS ; John Coakley, University College Dublin ; Xavier Crettiez, Université de Versailles-Saint-Quentin ; David Farrell, University College Dublin ; Michael Keating, University of Aberdeen, Scotland ; Jennifer Todd, University College Dublin.

EHES, soutenue le 5 avril 2013, à University College Dublin, Ireland.

Bruno Prati, *La Fonte Ardennaise et ses marchés, histoire d'une PME familiale dans un secteur en déclin (1926-1999)*

Besançon, soutenue le 1^{er} février 2013

Membres du jury :

Xavier Daumalin, Professeur à l'université de Provence, Rapporteur

Jean-Claude Daumas, Professeur à l'université de Franche-Comté, Directeur de thèse

Pierre Lamard, Professeur à l'université de technologie de Belfort-Montbéliard

Philippe Mioche, Professeur à l'université de Provence

Nicolas Stoskopf, Professeur à l'université de Haute-Alsace, Rapporteur

Résumé : L'histoire de La Fonte Ardennaise est celle de la transformation d'une petite fonderie artisanale fondée dans les années 1920 en une entreprise de taille intermédiaire et d'envergure européenne au début du XXI^e siècle. Sa création par un ouvrier mouleur est expliquée par l'étude d'un secteur industriel mal connu, celui de la fonderie de seconde fusion, et de la spécificité de sa localisation dans le département des Ardennes. La monographie de La Fonte Ardennaise est aussi celle d'une famille qui met en perspective la trajectoire de deux générations d'entrepreneurs et aide à expliquer les singularités de la croissance, du financement et du contrôle d'une PME familiale. Afin de mieux comprendre ce qui peut être considéré comme une success story, l'effort d'adaptation de l'entreprise à son environnement est mis en relation avec les mouvements du marché et le comportement de la branche. Étrangers aux schémas mentaux des fondeurs établis, Émile, puis Gérard Grosdidier développent une approche commerciale originale qui différencie l'entreprise de la concurrence et permet une logique de croissance externe et interne, ce qui, en creux, propose des hypothèses explicatives à l'échec du modèle industriel local. Mais la cristallisation de l'organisation sur un leader charismatique rend difficile tant l'intégration de nouveaux dirigeants que la transmission du pouvoir à la troisième génération familiale

Mathilde Regnaud-Nassar, *Contribution à l'étude du processus décisionnel au PCF. Les notes de bureau politique de Maurice Thorez, 1947-1964.*

Université de Paris 1, soutenue le 30 novembre 2013

Sous la direction de Denis Peschanski.

Membres du jury : la présidente du jury était Frédérique Matonti. Le jury était composé de Denis Peschanski, Claude Penner. Les rapporteurs étaient Marc Lazar, Christine Nougaret.

Résumé :

Entre 1947 et 1964, Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste français, assiste à 381 réunions du Bureau politique et prend des notes pendant la plupart d'entre elles. Présentant une édition critique des notes de cinq années cruciales pour le PCF, ce travail définit le rôle du Bureau politique comme groupe dirigeant dans le processus décisionnel au sein du parti communiste français. Il s'est agi de montrer comment, en s'appuyant sur les notes de Maurice Thorez et en les mettant en relation avec les autres sources disponibles, le Bureau politique joue le rôle de médiateur à la direction du PCF. Composé de dirigeants sélectionnés selon des critères précis spécifiques à une organisation communiste, loyaux envers l'URSS et leur secrétaire général, il se réunit au moins une fois chaque semaine pour traiter principalement de l'actualité politique, intérieure comme extérieure, mais aussi du mouvement communiste international, ainsi que des sujets de prédilection du parti communiste: mouvement de la paix, luttes syndicales et catégories sociales par exemple. Même si, souvent, la ligne est tracée par l'URSS, Maurice Thorez se charge de l'adapter au cadre national et il a besoin, pour ce faire, du Bureau politique. Celui-ci nourrit et enrichit sa réflexion, lui sert de vecteur de transmission. Il est une interface indispensable entre le secrétaire général, relais du

mouvement communiste international, et la base militante communiste représentée par le Comité central.

Ophélie Rillon, *Féminités et masculinités à l'épreuve de la contestation. Le genre des luttes sociales et politiques dans le Mali post-colonial (1954-1993).*

Université de Paris 1, soutenue le 2 décembre 2013

Sous la direction de Pierre Boilley.

Aurélié Rimbault, *Les politiques sanitaires et sociales des édiles parisiens au XIX^{ème} siècle (1849-1914).*

Université de Paris 1, soutenue le 10 décembre 2013

Sous la direction de Michel Dreyfus.

Membres du jury : Le président du jury était [Yannick Marec](#). Le jury était composé de [Michel Dreyfus](#), Olivier Vernier. Les rapporteurs étaient [Didier Nourrisson](#), [Christian Chevandier](#).

Résumé : Le XIX^{ème} siècle marque les prémices de l'action sanitaire et sociale de la France. La capitale, Paris la voit se développer au travers de l'action de ces édiles, conseillers municipaux et maires. Peu étudiés dans l'historiographie française, ces hommes politiques locaux jouent un rôle fondamental dans l'apparition de cette politique publique micro-locale. Le conseil municipal comme les mairies sont composés majoritairement de membres de la bourgeoisie. Nombre d'entre eux exercent donc la philanthropie et la charité à l'instar de leurs prédécesseurs. Accompagnés dans cette pratique sociale par leurs parents, ils contribuent à développer des secours à l'ensemble des Parisiens. Ces actions se développent timidement à partir du Second Empire. L'Empereur, moteur de la politique sanitaire et sociale voit cette dernière être en proie à des réussites comme à des échecs. La Troisième République marque un tournant dans l'histoire de cette politique publique. A partir de 1871, la défaite française conjuguée à l'influence des théories hygiénistes poussent les élus de la capitale à intervenir eux-mêmes dans le cadre de l'action sanitaire et sociale. Cela se traduit par la construction des premiers établissements sanitaires et sociaux municipaux, tandis que dans le même temps, ils participent aux débuts de l'éducation populaire. Les influences parisiennes ne viennent cependant pas uniquement de son corps médical. La capitale, s'inspire ainsi des expériences européennes au travers des expositions universelles et des congrès internationaux. En 1914, Paris fait ainsi figure de pionnière sur ces questions, tout en conservant un retard relatif par rapport aux autres capitales européennes.

Bernadette Roberjot, *Mutations de l'art et de l'espace funéraire du XIX^{ème} siècle à nos jours*

Membres du jury : Pierre-Antoine Fabre, directeur de thèse, EHESS ; Guillaume Cuchet, Université de Lille III ; Jean-Pierre Frey, Université Paris XII ; Danièle Hervieux-Léger, EHESS.

EHESS, soutenue le 9 avril 2013

Daniel Rojas Castro, *Relations diplomatiques Colombo-brésiliennes, 1821-1831.*

Université de Paris 1 soutenue le 10 octobre 2013

Sous la direction de Annick Lemperiere

Membres du jury :

Madame Laurence Badel, Professeur à l'Université de Paris I, France ; Monsieur Anthony McFarlane, Professeur à l'Université de Warwick, Angleterre ; Monsieur Gilles Pécout, professeur à l'École Normale Supérieure de Paris, France ; Monsieur Joao Pimenta, Professeur à l'Université de Sao Paulo, Brésil.

Résumé : Ce travail étudie la première période des relations officielles entre la République de la Colombie et l'Empire du Brésil. L'origine des relations colombo-brésiliennes répondit à des phénomènes et des conjonctures hémisphériques en lien avec l'apparition d'un système d'Etats en Amérique du sud dans les années 1820. Si entre 1821 et 1826 s'effectuèrent des rapprochements indirects, qui inclurent des rencontres entre des membres des légations de chacun des deux pays dans les capitales européennes et aux Etats-Unis, ainsi que l'échange de correspondance entre les représentants des autorités colombiennes et brésiliennes dans le Haut Pérou, entre 1826 et 1831, un échange d'agents diplomatiques s'effectua entre les deux pays et on entrevit la possibilité de créer une alliance politique qui garantirait leur sécurité interne. Durant cette seconde période, les premières guerres interétatiques éclatèrent en Amérique du sud, pendant lesquelles le Brésil et la Colombie agirent en tant que belligérants et constituèrent d'authentiques écoles diplomatiques pour l'ensemble des nouveaux gouvernements de la région.

Cécile Robin, *Au purgatoire des utilités : les dépôts littéraires parisiens (an II - 1815)*

Sous la direction de Dominique Margairaz.

Paris 1, soutenue le 30 mars 2013

Résumé : Les dépôts littéraires regroupent des livres nationalisés de corps ou communautés supprimés et ceux confisqués à des émigrés ou condamnés. La thèse se compose de quatre parties: 1° Orchestrer les entrées de livres dans les dépôts littéraires: l'importance géostratégique de leur implantation illustre leur rôle d'intermédiaire entre anciens propriétaires et futurs possesseurs. L'organisation matérielle et la segmentation des espaces des dépôts sont conditionnées par la nature des travaux et la hiérarchisation des fonctions. 2° Acteurs et tutelles du projet: le personnel, chargé d'inventorier et de déplacer les livres, est majoritairement constitué d'hommes de lettres, reconvertis dans le nouveau service public de l'Instruction. L'intégration à la fonction publique leur assure un salaire minimum et témoigne de la reconnaissance de leurs compétences. La fonctionnarisation des personnels et l'institutionnalisation des dépôts littéraires reflètent l'importance politique du projet de redistribution des livres acquis à la Nation. 3° Une science en héritage, la bibliographie : les dépôts permettent la transition entre une opération de recensement et un instrument de péréquation. 4° Les destinations des livres des dépôts littéraires : la fonction des dépôts consiste à trier les livres qu'ils contiennent puis à leur donner la meilleure des destinations possibles, soit par la vente des ouvrages inutiles, soit par la mise à disposition des ouvrages utiles auprès d'établissements ou d'organes publics. La répartition s'opère suivant une politique de la demande, fondée sur un principe d'équité et déterminée par le domaine de spécialité et le rang institutionnel des destinataires.

Christian Rosse, *Les échanges de l'ombre : passages des services de renseignements suisses et alliés de la résistance et des maquis à travers la frontière de l'arc jurassien (1939-1945)*

Université de technologie de Belfort-Montbéliard, soutenue le 30 septembre 2013

Sous la direction de Robert Belot et de Laurent Tissot.

Josette Roussarie (Sicard), *De la surveillance à la répression : communistes, étrangers, Francs-maçons et Juifs en Corrèze à la fin des années Trente jusqu'à la Libération.*

Université de Paris 1, soutenue le 13 décembre 2013.

Sous la direction de Michel Dreyfus.

Alexandre Roy, *Le développement industriel au Japon au cours de la seconde moitié du 19ème siècle, analysé à partir du port de Moji (Kyushu nord)*

INALCO, soutenue le 29 mars 2013

Sous la direction de Pierre-François Souyri.

Sébastien Rozeaux, *La genèse d'un « grand monument national » : littérature et milieu littéraire au Brésil à l'époque impériale (1822-1880)*

Lille 3, soutenue le 10 décembre 2012

Sous la direction de Jean-francois Chanet.

Membres du jury :

Le président du jury était [Michel Espagne](#). Le jury était composé de [Jean-François Chanet](#), [Olivier Compagnon](#), [Michel Espagne](#), [Marcia Abreu](#), [Emmanuel Lozerand](#), [Alain Vaillant](#).

Résumé : Appréhender les conditions de l'élaboration d'une culture, et plus particulièrement d'une littérature nationale, au moment même où le Brésil conquiert, après trois siècles de colonisation portugaise, son indépendance politique et fait de Dom Pedro I le souverain du tout jeune empire ; telle est l'ambition de cette thèse à travers laquelle nous analyserons la constitution d'un milieu littéraire à Rio de Janeiro, capitale impériale et siège de la cour, entre l'indépendance en 1808 et le déclin de l'école romantique au cours des années 1860. Cette société littéraire en voie de constitution puise notamment dans le mouvement romantique venu d'Europe pour nourrir un projet ambitieux, celui de doter ce jeune état d'une littérature - au sens large - digne de considération. le sujet met en particulier l'accent sur les échanges interculturels entre le monde européen, et en particulier français, et les élites culturelles brésiliennes qui trouvent dans les expériences d'Outre-Atlantique les instruments de l'émancipation culturelle et de la constitution d'un corpus littéraire dont le caractère authentiquement "brésilien" devient le critère primordial - caractère dont la définition alimente les polémiques et les débats littéraires tout au long de la période. Cette thèse sera l'occasion d'évaluer la diffusion de cette culture littéraire brésilienne qui revendiquait alors le statut de culture "nationale".

Emilien Ruiz, *Trop de fonctionnaires ? Contribution à une histoire de l'État par ses effectifs (France, 1850-1950)*

EHESS, soutenance le 16 septembre 2013

Membres du jury :

Marc Olivier Baruch, directeur d'études – EHESS (directeur de la thèse)

Philippe Bezes, chargé de recherche au CNRS – CERSA, Université Paris II

Claire Lemercier, directrice de recherche au CNRS – CSO, Sciences Po. (rapporteure)

Frédéric Monier, professeur des universités – Université d'Avignon (rapporteur)

Paul-André Rosental, professeur des universités – Sciences Po. et INED

Béatrice Touchelay, professeure des universités – Université de Lille 3

Résumé : Un spectre hante les réformes de l'État depuis plusieurs décennies : le nombre des fonctionnaires. Objet d'une attention politico-médiatique croissante ces dernières années, la question des effectifs de l'État est longtemps restée un angle-mort des recherches en sciences sociales. Tout se passe comme si le double discours contradictoire et persistant selon lequel d'un côté la France compterait trop de fonctionnaires, de l'autre l'État serait lui-même incapable de compter ses agents, relevait de l'évidence. Cette thèse de doctorat propose de prendre au sérieux la question du nombre des fonctionnaires en contribuant à une histoire de l'État par ses effectifs en France de 1850 à 1950.

À travers l'analyse simultanée du processus de fabrication du nombre des fonctionnaires, de son usage par les contemporains et de l'élaboration d'une politique de la fonction publique, l'objet de cette recherche est double. Il s'agit, d'abord, d'interroger la pertinence d'une application de la notion de « gouvernement par les nombres » à la question des effectifs de l'État. Cette déconstruction du travail statistique et de ses usages politiques doit nous permettre, en-

suite, de replacer le matériau quantitatif ainsi analysé au cœur des sources pertinentes de l'histoire de l'État moderne. En somme, il s'agit de proposer une relecture du processus de développement administratif au prisme de l'évolution du nombre des serviteurs de l'État.

Aziz Saït, *Les prévôtés, de la " drôle de guerre " à " l'étrange défaite" (1939-1940). Personnels, missions, représentations*

Sous la direction de Jean-Noël Luc

Université Paris IV, soutenue le 26 juin 2012

Membres du jury : Le jury était composé de [Georges Philippot](#), [François Cochet](#), [Philippe Nivet](#), [Rémy Porte](#)

Résumé : Dès le déclenchement de la mobilisation générale, le 2 septembre 1939, des centaines de détachements prévôtaux sont affectés aux unités françaises et aux armées alliées. Ils sont chargés, pendant les dix mois de la campagne de 1939-1940, du maintien de l'ordre sur les deux fronts métropolitains de la zone des armées : le Nord-Est et le front des Alpes. Incluse dans le système de contrainte qui pèse sur les cinq millions de mobilisés français, la gendarmerie prévôtale est appelée à remplir plusieurs missions. Elle traque les réfractaires à la mobilisation en luttant contre la désertion, les absences illégales et les violences des militaires. Elle assure également la gestion des prisons militaires tout en effectuant les transfèremens de détenus. Comme auxiliaire du commandement militaire, la prévôté veille à l'application des mesures organisant la nation en temps de guerre. Elle régule et discipline ainsi la circulation des militaires, surveille et restreint celle des civils afin de permettre la fluidité sur les routes empruntées par les troupes. La crainte d'une action subversive aux armées, amène aussi les prévôtés à prévenir et à contrecarrer les menées défaitistes. Le déclenchement des opérations actives, le 10 mai 1940, met la gendarmerie prévôtale à l'épreuve de la guerre de mouvement. Après le choc des Ardennes et la déroute des armées du Nord, elle se réorganise pour répondre aux tâches les plus urgentes : aiguiller la retraite des troupes, enrayer la panique et lutter contre les pillages. L'objectif est double : remplir une mission « ingrate » et mettre fin à la « légende noire » des prévôtés, héritée de la Première Guerre mondiale.

Emmeline Scachetti, *Ledoux et la saline d'Arc-et-Senans : manufacture, utopie et patrimoine*

Université de Besançon, soutenue le 23 novembre 2013

Sous la direction de Jean-Claude Daumas.

Béatrice Scutaru, *Les relations entre les sociétés française et roumaine : conditions et perspectives de l'ancrage de la Roumanie à l'Europe (des années 1960 à 1995)*

Université d'Angers, soutenue le 18 septembre 2013

Sous la direction de Yves Denechere. Co-directeur de thèse: M. Alexandru-Florin Platon, Professeur à l'Université de Iași.

Membres du jury : Rapporteurs: M. Adrian Cioroianu, Professeur à l'Université de Bucarest, Mme. Christine Manigand, Professeur à l'Université Paris III, M. Éric Bussière, Professeur à l'Université Paris IV, M. Antonio Varsori, Professeur à l'Université de Padoue

Résumé : En 2007, après un long et tortueux parcours initié en décembre 1989, la Roumanie accède au statut de membre de l'Union européenne. Le désir de « retour en Europe » des Roumains et des élites politiques du pays est finalement accompli. En effet, suite à la Seconde Guerre mondiale, l'instauration du communisme en Roumanie a pour effet la rupture des relations avec les pays capitalistes. Ravivées au cours des années 1960, les relations politico-diplomatiques permettent de renouer les contacts entre les sociétés française et roumaine. Malgré la division du monde en deux champs antagonistes et les avatars de la relation bilatérale étatique, des liens sont entretenus entre les citoyens roumains et français par-delà le

rideau de fer les séparant. Les contacts avec l'Ouest européen se multiplient dans de nombreux domaines alors même que la contestation interne roumaine trouve des échos en France. Après la disparition du bloc communiste, la traversée d'une période mouvementée sur le plan intérieur et des hésitations concernant les directions à suivre par la politique étrangère, la Roumanie fait, le 22 juin 1995, une demande officielle d'adhésion à l'Union européenne. Ce moment marque l'orientation définitive de la Roumanie vers l'Occident, satisfaisant ainsi le désir des Roumains de voir reconnue leur appartenance, leur ancrage à l'Europe. Fascination durant le XIXe siècle, l'Europe – tout particulièrement la France – et l'ancrage de la Roumanie à la civilisation européenne était devenue une obsession au temps de la guerre froide. La présente étude montre de quelle manière les relations créées et entretenues (ou relâchées selon les époques), entre les sociétés française et roumaine ont pu faciliter l'intégration de la Roumanie dans l'ensemble européen. Elle évalue également la manière dont l'ensemble de ces relations, d'avant 1989 puis celles d'après, ont contribué à considérer la Roumanie comme partie prenante du projet de réunification européenne.

Lizardo Seiner, *Catastrophe, société et État: le grand tremblement de terre de 1868 et la reconstruction des départements de la côte sud-péruvienne, 1868-1878.*

Université de Grenoble, soutenue le 9 juillet 2013

Sous la direction de René Favier.

Marie-Catherine Scherer, *L'individu et le Nous dans le cinéma cubain (ICAIC 1960-2002). Mise en dialogue des discours fictionnels, personnels et officiels*

Membres du jury : Marie-José Jolivet, directrice de thèse, IRD ; Pascal Dibie, Université Paris VII ; Jean-Paul Colleyn, EHESS ; Sandra Hernandez, Université de Nantes ; Anne-Marie Losonczy, EPHE ; Emmanuel Vincenot, Université de Tours.

EHESS, soutenue le 7 juin 2013

Marie Siniscalco, *Les bibliothèques militaires dans la formation académique des officiers français au XIX siècle (1789-1914)*

Sous la direction de Nadine Vivier.

Université du Maine, Le Mans, soutenue le 10 décembre 2012

Résumé : Les bibliothèques militaires se définissent par un patrimoine intellectuel, artistique et social propre à la société française. Ce sujet aborde leur étude à travers le prisme de la formation des officiers au sein de cinq écoles militaires majeures entre 1789 et 1914 : Polytechnique, Saint-Cyr, l'École navale de Brest, l'école de médecine navale de Rochefort et l'école de cavalerie de Saumur. Le premier objectif de cette étude est de comprendre en quoi les bibliothèques militaires sont un outil pédagogique participant à l'élaboration de la notion de « Nation » au sein des armées françaises entre 1789 et 1914. Le second est d'établir s'il existe à cette période un véritable modèle de bibliothèque militaire. Pour répondre à ces problématiques, l'étude explicite le lien entre la naissance de ces bibliothèques et les nouvelles missions des écoles militaires entre 1789 et 1830 ; Dans une seconde partie, les particularismes et l'identité de chaque bibliothèque sont analysés. La construction de l'armée grâce au renforcement de la formation technique des officiers est également abordée ; Enfin, l'étude met en lumière l'émergence d'un acteur majeur des bibliothèques militaires : le bibliothécaire. En parallèle, les thèmes propres à la bibliothéconomie sont étudiés : organisation matérielle, intellectuelle, richesse des fonds ou encore, outils de transmission du savoir. Même si elles ne sont pas les seules bibliothèques du monde militaire, les bibliothèques des écoles en sont un élément riche et complexe. Elles ont su développer une proximité particulière avec les nouveautés de l'enseignement militaire ; proximité qui fait des bibliothèques un outil pédagogique fédérateur.

Sylvain Sionneau, *Les médecines illégales et les médecines populaires en France au XIX^{ème} siècle, avec l'exemple du Maine-et-Loire*

Université d'Angers, soutenue le 5 juillet 2013

Sous la direction de Yves Denechere.

Résumé :

Le déploiement du corps médical diplômé dans la France du XIX^e siècle, décidé par les lois napoléoniennes de 1803, n'a pas empêché la pérennisation des méthodes traditionnelles du soin. Malgré les progrès de la médecine savante et une médicalisation croissante de la société, les Français restent attachés aux pratiques profanes. L'exemple du Maine-et-Loire est significatif de cette vigueur qui ne se dément pas au cours du siècle. Le nombre élevé de guérisseurs illégaux révélés par les archives judiciaires du département permet de mesurer à quel point leur activité reste vigoureuse, alors même que la médecine remporte de brillantes victoires contre la maladie. Se succèdent devant les juges des empiriques, des rebouteux, des accoucheuses et toutes sortes de charlatans prêts à tout pour tirer profit de la détresse de populations dans la souffrance. Les religieuses, dont l'oeuvre hésite entre médecine et charité, échappent aux poursuites. Elles n'en sont pas moins mises en garde. Mais les procès ne disent pas tout car les médecines populaires s'exercent aussi dans l'intimité du cadre familial, perpétuant l'expression d'un savoir aux origines oubliées. Des ouvrages spécialisés relayés par la presse favorisent le recours à l'automédication oubliant souvent ce que la loi recommande. Les pratiques du soin sont nombreuses et infiniment variées, inspirées par la nature ou la religion, parfois influencées par les dernières innovations à la mode. Malgré eux, les médecins cohabitent avec les guérisseurs et rien ne paraît détourner les populations du Maine-et-Loire de leurs habitudes curatives, comme si elles faisaient partie d'elles-mêmes.

Daniela Slipak, *Les mots et les armes. Identité, tradition et violence dans les publications de la gauche péroniste (1966-1976)*

Membres du jury : Gilles Bataillon, directeur de thèse, EHESS ; Gerardo Aboy Carlés, Conicet ; Marco Antonio Estrada Saavedra, Colegio de Mexico ; Claudia Hilb, Conicet ; Hugo Vezzetti, Conicet.

EHESS, soutenue le 8 mars 2013

Emmanuel Szurek, *Gouverner par les mots. : une histoire linguistique de la Turquie nationaliste*

Sous la direction de Francois Georgeon.

Membres du jury : Nathalie Clayer (CNRS/EHESS), Howard Eissenstat (St. Lawrence University) rapporteur, Gilles Pecout, ENS ; Jacques Revel, EHESS ; Erik. J. Zürcher, Université de Leiden.

EHESS, soutenue le 29 juin 2013

Aurelien Tavella, *Chronique d'une fin annoncée. La disparition de la forêt usagère au XIX^{ème}. Etude des droits d'usage forestiers dans les Vosges*

Université de Lorraine, soutenue le 13 décembre 2012

Sous la direction de Christian DUGAS de la BOISSONNY..

Membres du jury : Le président du jury était Pascal Texier.

Le jury était composé de François Vion - Delphin.

Les rapporteurs étaient Dominique Gaurier, Pierre - Yannick Legal.

Résumé : En décidant, au XIX^e siècle, d'abolir les droits d'usage forestiers, les autorités gouvernementales décident unilatéralement de mettre un terme au mode de vie ancestral des populations rurales. Dès lors que les propriétaires voient dans leur patrimoine forestier une

ressource à valoriser, la libre jouissance usagère des premiers temps laisse la place à une réglementation de plus en plus stricte pour les usagers, avec pour point d'orgue l'adoption du Code forestier de 1827. Caractérisées par la prédominance des espaces boisés, dont la majeure partie appartient à l'État, les Vosges sont le département français possédant le plus grand nombre de communes usagères. Les autorités ont donc concentré leurs efforts sur cette région, au XIXe siècle, pour dégrever leur patrimoine ligneux de ces servitudes dévorantes, frein à l'exploitation commerciale de cette ressource première essentielle en pleine Révolution industrielle. Mais l'État parvient difficilement à ses fins. Avant de mettre en oeuvre sa nouvelle politique forestière, le gouvernement est contraint dans un premier temps d'effectuer le recensement des droits d'usage au moyen d'une double procédure de vérification, en 1804, puis en 1827. Devant les intentions des autorités de mettre un terme à ces pratiques, les communes usagères vosgiennes réagissent en nombre, durant les années 1830 et 1840, pour faire valoir le bien-fondé de leurs droits devant les tribunaux. Si ces actions poussent les juridictions à élaborer le régime juridique hybride des droits d'usage, les communes vosgiennes n'ont cependant fait que retarder l'inexorable. Dès le milieu des années 1840, en effet, l'État contraint les usagers de ses forêts à la procédure de cantonnement, abolissant ainsi les usages au bois en échange d'une partie de la propriété de la forêt. Il procéda différemment à l'égard du pâturage des animaux en forêt. Conscient de l'évolution du monde agricole et de l'exode rural qui se fait jour au XIXe siècle, l'État prend le parti d'attendre la prescription de ces droits, au lieu de procéder à leur rachat en argent comme le Code forestier le lui permet.

Noriko Teramoto, *Le Japon aux expositions universelles de 1867 et 1897. La formation d'une image à l'aube de la relation franco-japonaise*, thèse d'histoire en cotutelle avec l'Université Hitotsubashi de Tokyo, D. Kalifa et T. Morimura (dir.), 2012.

Université Panthéon Sorbonne Paris 1, soutenue le 1 décembre 2012

Résumé : Le Japon a participé pour la première fois à une exposition universelle qui s'est tenue à Paris en 1867. Ce fut la première occasion qui permit au public français de découvrir la culture japonaise pour donner naissance dans les années 1870 au phénomène culturel nommé le « Japonisme ». Notre étude se focalise sur la participation du Japon aux Expositions universelles de Paris de 1867 et de 1878., dans la mesure où celles-ci ont contribué au développement des relations franco-japonaises et à l'avènement du « Japonisme » : le « Japon » a été découvert en 1867 et a suscité un grand enthousiasme qui culminait en 1878. Les différentes images du « Japon » se sont formées dans le croisement de plusieurs regards, entre les organisateurs français, les visiteurs et les participants japonais. Ce travail se compose de deux parties. La première partie traite du double aspect de la participation du Japon à l'Exposition de 1867 : d'un côté les « objets » japonais exposés et la réaction des Français (chap. 1) ; d'un autre côté, la question politique et diplomatique liée à cette participation (chap. 2). La deuxième partie traite d'abord du changement de la situation politique et diplomatique des deux pays entre 1867 et 1878, l'expansion de l'intérêt pour la culture japonaise en France, et la préparation du Japon à l'Exposition de 1878 (chap. 3). Nous examinons ensuite plusieurs aspects de l'exposition japonaise et de la réaction des Français en 1878 (chap. 4). Ce chapitre s'intéresse surtout à la céramique japonaise et son influence sur l'art industriel français, puisque c'est celle-ci qui a obtenu le plus de succès à l'Exposition et a contribué ainsi à la diffusion de Japonisme.

Roméo Terral, *La rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre du départ de Félix Eboué (1938) à la fermeture de l'usine Darboussier (1981)*

Université des Antilles-Guyane, soutenue le 25 juin 2013

Sous la direction de Danielle Bégot.

Yves Tesson, *Histoire des politiques sociales d'une grande maison de champagne. La maison Veuve Clicquot Ponsardin*

Université Paris Sorbonne Paris IV, soutenue le 10 janvier 2013

Membres du jury :

Dominique Barjot (université Paris Sorbonne), directeur

Michel-Pierre Chélini (université d'Artois)

Olivier Dard (université de Lorraine), président

Jérôme Grondeux (université Paris Sorbonne)

Edouard Husson (université de Picardie), rapporteur

Nicolas Stoskopf (université de Haute Alsace), rapporteur

Jean-Luc Barbier (secrétaire général du CIVC)

Résumé :

C'est à travers une succession de crises rapprochées : le phylloxéra, les deux Guerres mondiales, la prohibition, la crise de 1929, les grèves de 1936, que s'est constitué dans le champagne un modèle social original. Celui-ci forme le fondement sur lequel l'ensemble des professionnels ont pu bâtir ensuite, dans la seconde moitié du XXe siècle, leur prospérité. La Maison Veuve Clicquot de 1908 à 1964 représente une bonne illustration de ce phénomène. Au cours de cette période, elle met en place un large système de protection sociale pour ses ouvriers. Cette politique s'inscrit alors dans une stratégie de gestion de la main-d'œuvre visant à stabiliser une aristocratie ouvrière au sein de laquelle la culture du métier constitue un élément central. Cette politique sociale sait évoluer et s'adapter à la fois aux changements de la société et de la production. Ainsi, lorsque la mécanisation, mais aussi l'émancipation des travailleurs remettent en cause ce modèle établi, les dirigeants abandonnent le paternalisme pour se tourner vers des relations plus paritaires grâce à l'institution d'un système d'intéressement. Parallèlement à cette politique interne, les négociants développent des politiques sociales vers l'extérieur, au bénéfice de leurs fournisseurs. Il s'agit de fidéliser les vignerons livreurs en leur garantissant une stabilité économique en dépit des aléas importants sur la période des expéditions de champagne. On observe dans ce domaine la même évolution des relations du paternalisme vers une nouvelle forme de paritarisme que manifeste la constitution d'institutions interprofessionnelles de type corporatif. Dans leur genèse, la Maison Clicquot joue un rôle déterminant.

Christina Theodosiou, *Le deuil inachevé. La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 en France dans l'entre-deux-guerres.*

Université de Paris 1, soutenue le 06 décembre 2013

Sous la direction de Christophe Charle.

Membres du jury : Le président du jury était [Antoine Prost](#). Le jury était composé de [Christophe Charle](#). Les rapporteurs étaient [Jean-François Chanet](#), [Ivan Jablonka](#).

Résumé :

L'objectif de cette thèse consiste à interroger le sens du culte commémoratif de la Grande Guerre en mettant l'accent sur l'articulation entre le temps du souvenir et le temps du deuil. La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 est alors comprise, d'une part, comme un processus social dynamique et évolutif qui a principalement fait surgir deux récits dominant voués à la conceptualisation de la mort féconde sur le champ de bataille et à la création de l'image de sol ainsi que celle de l'ennemi et, d'autre part, comme un rite de reconnaissance qui s'adresse aux vivants pour consoler leur souffrance de la perte en lui accordant du sens. Il est surtout question de mesurer l'influence du présent dans le sens que la société de l'après-guerre a prêté à l'anniversaire du 11 novembre, ainsi que dans la façon dont celle-là a perçu son passé, a réactualisé le paradigme de ses morts et a anticipé son futur. Cela implique également de poursuivre les itinéraires des concepts et des valeurs à travers lesquels

la guerre et la mort héroïque au combat ont été interprétées, représentées et évoquées par ses contemporains. Il s'agit enfin de réfléchir sur la capacité d'une société endeuillée à s'adapter à la perte, à se détacher de son passé traumatique et à se réconcilier avec elle-même ainsi qu'avec les autres.

Oscar Toyi, *Crises de la démocratisation et politiques publiques urbaines de l'habitat dans la ville de Bujumbura de 1962 à 2009.*

Université de Pau, soutenue le 26 novembre 2012

Université de Pau en cotutelle avec l'Université Burundi Sous la direction de Christian Thibon et de Joseph Gahama.

Julien Trapp, *L'archéologie à Metz. Institutions, pratiques et résultats. Des travaux de Keune à l'archéologie préventive (1896-2008)*

Thèse co-dirigée par Olivier Dard, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lorraine (site de Metz) et par Stéphane Benoist, professeur d'histoire romaine à l'université de Lille III

Université de Lorraine, Metz, soutenue le 15 décembre 2012

Membres du jury :

Stéphane Benoist, professeur d'histoire romaine à l'université de Lille III

Olivier Dard, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lorraine (site de Metz)

Jeanne Demarolle, professeur émérite d'histoire romaine à l'université de Lorraine (site de Metz)

Monique Dondin-Payre, directrice de recherche au CNRS (AnHiMA)

Jürgen Merten, Rheinisches Landesmuseum, Trèves

Résumé : Depuis le milieu du XVIII^e siècle, les découvertes archéologiques ont contribué à l'enrichissement de l'histoire messine. À cette époque, elle est l'apanage d'érudits et les mises au jour sont fortuites. L'archéologie moderne ne naît à Metz qu'à l'extrême fin du XIX^e siècle, au cours de la première Annexion allemande, grâce à l'oeuvre de J. B. Keune. Pendant un siècle, des personnalités marquent ainsi la recherche messine, qui se développe en raison de la réalisation de travaux d'aménagement du territoire. Scientifiquement, elle a bénéficié de l'avance de la recherche allemande au cours des deux annexions. Par conséquent le cas de Metz présente certaines particularités, inhérentes ou non au contexte national. L'archéologie messine s'est appuyée régulièrement sur les sociétés savantes, dont les membres ont contribué à la protection du patrimoine. Les Musées de Metz par le biais de leurs conservateurs ont joué un rôle décisif tant dans la sauvegarde des vestiges que dans la diffusion des connaissances. Pendant un siècle, les méthodes d'analyse ont ainsi évolué, permettant la précision des données historiques. Cette évolution aboutit au début des années 1980 à l'émergence d'une archéologie urbaine et à une harmonisation des pratiques. Metz, et par extension sa région, est l'une des premières villes françaises à mener cette nouvelle politique

Valentin Trifescu, *Le Régionalisme dans l'historiographie de l'art. Valorisation du patrimoine artistique de l'Alsace et de la Transylvanie dans la Ire moitié du XX^e s.*

Université de Strasbourg, soutenue le 30 septembre 2013

Sous la direction de Jean-Noël Grandhomme et Nicolae Sabău

Claire Trojan, *L'intégration sociale des réfugiés et expulsés allemands en Saxe (1945-1953)*

Université de Rennes 2, soutenue le 8 mars 2013

Sous la direction de Jacqueline Sainclivier.

Membres du jury : Le président du jury était Jacques Poumet.

Les rapporteurs étaient Michael Schwartz, Pieter Lagrou.

Résumé : L'intégration en Saxe des minorités allemandes d'Europe centrale et orientale expulsées à la fin de la Seconde Guerre mondiale se déroule sous autorité soviétique, pendant la construction du socialisme est-allemand. Le réfugié devient officiellement un « Umsiedler » et son intégration se construit entre exigences idéologiques et contraintes économiques. L'étude des sources aux différents échelons administratifs et politiques rend possible une différenciation des parcours d'intégration notamment selon les catégories sociales (femmes, enfants, personnes âgées, prisonniers de guerre, etc.). La typologie des réfugiés révèle leurs possibilités variées d'intégration : certains groupes apparaissent comme des « laissés-pour-compte » tandis que d'autres profitent des opportunités politiques du nouveau régime. Elle présente également les limites de l'intégration qui se réalise parfois dans un climat de violence et de résistances. Cette étude d'un Land prend place dans une historiographie plus générale de l'intégration des expulsés dans les deux Allemagne. Le contexte de l'après-réunification et la confrontation des mémoires soulèvent aujourd'hui pour les victimes des expulsions des enjeux mémoriels et pour la communauté scientifique des débats

Aya Umezawa, *La prison cellulaire et la folie des prisonniers. Histoire des représentations de la prison et des prisonniers (1819-1848)*

Université Panthéon Sorbonne Paris 1, 2012.

Sous la direction de Dominique Kalifa (dir.),

Résumé : Le Code pénal considérait la prison comme un établissement pour corriger et resocialiser les criminels. Pourtant, à partir de 1848, la France commença à envoyer une partie de ses condamnés aux colonies. La France a-t-elle infléchi sa politique pénale en attachant trop d'importance à sa politique coloniale? Sous la Restauration, les détenus étaient décrits comme des objets de correction et de réhabilitation. Pourtant, les « criminalistes » de la monarchie de Juillet - temps de crise économique et de malaise social- donnèrent l'alarme aux Français en disant que les prisonniers formaient un « pays ennemi ». La France tenta de se défendre en instaurant le système cellulaire de 24 heures avec travail. Toutefois, on disait que ce système pourrait rendre certains prisonniers fous. Les criminalistes prétendirent que seuls les plus incorrigibles des prisonniers pourraient perdre la raison en cellule. Juste avant la Révolution de Février, le projet de loi sur la prison cellulaire arriva jusqu'à la Chambre des Pairs. La France était près d'établir une politique pénale dont le but principal était la défense des Français contre les criminels, aux dépens de la santé de quelques prisonniers. Lors des débats sur l'envoi des condamnés dans les colonies, la topique du « pays ennemi » fut récurrente. La représentation des prisonniers se transforma peu à peu durant la première moitié du XIXe siècle pour engendrer une nouvelle politique pénale conçue comme guerre contre les criminels.

Volny Vages, *Les origines du monde. Cosmogonies scientifiques en France (1860-1920) : acteurs, pratiques, représentations*

Membres du jury : Dominique Pestre, directeur de thèse, EHESS ; David Aubin, Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie ; Christophe Charle, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne ; Jean-Marc Lévy-Leblond, Université de Nice ; Otto Sibum, Université d'Uppsala (Suède).

EHESS, soutenue le 10 décembre 2012

Isabelle Varillon Croizier, *L'art sacré en Béarn et en Pays Basque dans la période de l'entre-deux-guerres.*

Thèse de doctorat en Histoire de l'art

Université de Pau, soutenue le 14 décembre 2012

Sous la direction de Dominique Dussol

Résumé : La période de l'entre-deux-guerres en France correspond à une phase de renaissance pour l'Art sacré. Après la loi de Séparation de 1905, l'Église dut se réorganiser, renouveler son message spirituel et inscrire concrètement son action au sein d'une société en mutation. La création d'ateliers d'art sacré et le lancement des Chantiers parisiens du cardinal Verdier, soutenus par plusieurs publications comme la revue de L'Art Sacré, insufflèrent une impulsion nouvelle à la production religieuse. Le diocèse de Bayonne participa pleinement à cet essor. Souscrivant, d'une manière originale et dynamique, à cette nouvelle configuration, il tenta d'y inclure les particularismes régionaux en faisant notamment apparaître les spécificités identitaires basque et béarnaise. L'action conjointe des évêques et des curés bâtisseurs, des architectes, des maîtres verriers et mosaïstes, des peintres, des sculpteurs ou même des orfèvres, témoigne de la réécriture de schémas anciens, voire conventionnels, au profit d'un art hésitant entre audaces et compromis. C'est en effet sous les bannières de la tradition et du renouveau, du régionalisme et de la modernité que se situe l'art sacré dans le diocèse de Bayonne.

Charles-Eloi Vial, *Les chasses des souverains en France (1804-1830)*.

Université de Paris 4, soutenue le 17 octobre 2013

Sous la direction de Jacques-Olivier Boudon.

Membres du jury :

Le jury était composé de [Jean-Michel Leniaud](#), [Natalie Petiteau](#), [Daniel Roche](#)

Résumé :

Activité prisée des rois de France depuis l'époque médiévale, la chasse était devenue pour les derniers Bourbons plus une passion dévorante qu'une simple distraction. Louis XV et Louis XVI furent critiqués par l'opinion publique naissante, qui considérait que leurs chasses onéreuses les éloignaient du gouvernement. Après la chute de la monarchie, les chasses royales disparurent. Elles furent remises au goût du jour par Napoléon Ier, soucieux de s'approprier les apparences de la légitimité monarchique. Le maréchal Berthier fut ainsi nommé Grand veneur en 1804. Grâce à lui, Napoléon put faire de ses chasses un instrument politique puissant, une distraction de Cour prisée, le tout avec une économie substantielle de moyens. La Restauration, au lieu de revenir à l'organisation d'Ancien Régime, choisit de conserver l'équipage de chasse et l'administration mise en place pour Napoléon, qui fonctionnèrent jusqu'en 1830. Naquit ainsi le paradoxe d'une Restauration affichant, à la suite de l'Empire, la volonté de renouer avec la tradition monarchique, mais cela grâce à un équipage formé pour Napoléon. C'est cette continuité, humaine, budgétaire, mais aussi politique et symbolique qu'il convient d'étudier au travers des éléments constitutifs des chasses : une implantation autour de Paris permettant une circulation de la Cour autour de différentes résidences de chasse, une pratique régulière destinée à la distraction du souverain et de ses proches, des invitations de personnages politiquement importants, qui donnent à certains jours de chasse bien précis une résonance particulière. Autant d'aspects qui se retrouvent dans les sources : archives, journaux, mémoires, œuvres d'art.

Audrey Virot, *Les négociations diplomatiques entre la France et le Saint Siège, 1921-1958*

Université de Paris 11, soutenue le 23 mars 2013

Sous la direction de Brigitte Basdevant.

Résumé : En 1921, les relations diplomatiques entre le gouvernement français et le saint-siège, rompues en 1904, sont rétablies, dans le cadre d'un régime de séparation des églises et de l'état, rétablissement s'illustrant notamment par le retour d'un ambassadeur de France près le saint-siège. Depuis la constitution de l'unité italienne, le saint-siège avait parfois semblé n'avoir qu'un rôle limité sur la scène internationale. Mais suite aux accords du Latran (1929) conclus entre le saint-siège et l'Italie, la question de la souveraineté ne pourra plus être posée.

le saint-siège accède à la souveraineté territoriale, ce qui lui permet d'avoir une base matérielle à sa souveraineté <<spirituelle>> et d'opposer une souveraineté incontestable sur la scène internationale. au cours des trente-cinq années objet de notre étude, bien que la république française ne reconnaisse aucun culte, les échanges de correspondances, aide-mémoires, accords, entre gouvernement français et saint-siège se sont multipliés /...

Philippe Viudes, *L'émergence d'une juridiction administrative moderne. Le conseil de préfecture de la Gironde (an VIII - IIème République)*

Thèse de doctorat en Histoire du droit et des institutions

Université de Bordeaux 4, soutenue 25 janvier 2013

Sous la direction de Bernard Gallinato-Contino.

Membres du jury :

Le président du jury était [Laurent Coste](#). Le jury était composé de [Marc Malherbe](#). Les rapporteurs étaient [Pierre Allorant](#), [Catherine Lecomte](#).

Résumé : Le 17 février 1800, la création du Conseil de préfecture, contemporaine de celle du Conseil d'Etat moderne, marque un tournant dans l'histoire de la justice administrative en France. Pourtant, malgré le renouveau de l'histoire du droit administratif depuis une quarantaine d'années, le Conseil de préfecture reste le plus souvent considéré comme ne faisant partie que de la préhistoire de la juridiction administrative moderne. L'image du Conseil de préfecture est celle d'un organe administratif à peu près inutile, d'un simple bureau de contentieux composé de juristes de second ordre inféodés au préfet. La récurrence de ces jugements soulève une réelle interrogation scientifique qui ne pouvait être utilement abordée que par l'étude du fonctionnement concret de cette institution. Ainsi, l'exploration de l'histoire du Conseil de préfecture de la Gironde, dans sa praxis quotidienne, permet de vérifier si, malgré les carences de la loi du 28 pluviôse an VIII, sa fondation a ou non marqué l'émergence d'une juridiction administrative moderne dans ce départeme

Benjamin Volff, *La perception du pouvoir en Éthiopie à travers les biographies amhariques du ras Mäkwännən (1852-1906)*

INALCO, soutenue le 12 décembre 2013

Sous la direction de Robert Ziavoula et de Delombera Negga.

Résumé : Mäkwännən Wäldä-Mika'el (1852-1906) est un officier du règne de l'empereur d'Éthiopie Menilek II. Gouverneur de Harär en 1887, il est en contact avec les Occidentaux et est en charge de la sécurité du territoire éthiopien, sa province étant limitrophe des colonies européennes de la Corne de l'Afrique. Conseiller diplomatique, il est désigné pour accomplir deux missions officielles à l'étranger en même temps qu'il combat efficacement à Adwa. Son habileté politique et militaire, ses capacités d'administrateur, son sens de la diplomatie, son style personnel, construisent une personnalité publique, sur qui la plupart des textes, tant européens qu'éthiopiens, sont élogieux. Dans cette perception de Mäkwännən apparaît le premier écueil d'une approche historique du personnage : Mäkwännən est le père de Täfäri / Haylä-Səllase, dont le règne impérial organise une mise en spectacle du pouvoir, à laquelle le culte de la mémoire de Mäkwännən participe. Cette commémoration prend notamment la forme biographique. Deux biographies amhariques connues à ce jour sont le matériau à partir duquel nous nous efforçons d'analyser la perception du pouvoir en Éthiopie. La première œuvre publiée en 1946, intitulée Yälə'ul ras Mäkwännən tarik, est le travail d'un spécialiste des textes sacrés du christianisme. L'autre biographie, écrite par un auteur proche de la cour

est publiée en 1960-61. Nos documents qui relèvent de l'historiographie éthiopienne qui traite du pouvoir à travers l'individu, en dehors des éléments propres à la culture éthiopienne et des incursions vers le genre hagiographique, fournissent des informations de premier ordre sur la façon dont la société perçoit le monde extérieur ainsi que des valeurs qu'elle attribue au pouvoir en place. Les biographies amhariques produisent un modèle de gouvernement idéal qui trouve cependant des correspondances en Afrique de l'Est et en Europe-même.

Isabelle Weiland, *La Tunisie aux expositions universelles de 1851 à 1900*

Membres du jury :

Christophe Prochasson, directeur de thèse, EHESS ; Hamit Bozarslan, EHESS ; Christiane Demeulenaere-Douyère, conservateur général du patrimoine ; Armelle Enders, Université Paris IV ; Mercédès Volait, CNRS.

EHESS, soutenue le 18 janvier 2013

Jae Hyuk Yang, *L'Orient de Saint-Simon et des saint-simoniens. Une étude du discours (1825-1840)*

Sous la direction de Michèle Riot-Sarcey

Université de Paris 8, soutenue le 15 octobre 2012

Membres du jury : M. Jean-Claude Caron, professeur d'histoire contemporaine, Université Blaise-Pascal, Clermont II, président du jury

M. Sarga Moussa, directeur de recherches au CNRS – Université Lyon II, rapporteur

M. Philippe Régnier, directeur de recherches au CNRS – Université Lyon II, rapporteur

Mme Michèle Riot-Sarcey, professeur émérite d'histoire contemporaine, Université Paris VIII – Saint-Denis, directrice de thèse

Résumé : Cette thèse a pour objectif d'analyser le discours orientaliste de Saint-Simon et des saint-simoniens en s'appuyant sur les analyses de l'orientalisme moderne d'Edward W. Said. Celles-ci s'inscrivent en faux contre une forme de compréhension de l'Autre — saisi dans son extériorité — et contre la tendance « occidentale » à fixer l'identité et la nature de ce même Autre dans diverses catégories dont la source est puisée dans la propre culture des observateurs « critiques ». Dans un premier temps, afin de comprendre la problématique de Said, ce travail tente d'examiner les thèses de son *Orientalisme* tout en prenant en compte les limites de certaines de ses analyses souvent présumées ; analyses que je cherche à confronter au discours de Saint-Simon et des saint-simoniens. Dans un deuxième temps, je me propose de lire Saint-Simon comme transition sociale en analysant de l'intérieur un discours qui s'inscrit dans une perspective européocentrique de l'histoire des civilisations. Finalement, cette recherche tente de l'analyser les discours des saint-simoniens sur l'Orient et leurs diverses représentations « orientales », inspirées par une foi indubitable dans le progrès de l'histoire et guidées par une certitude de pouvoir sceller la réconciliation de l'Orient et de l'Occident à partir de la propagation de la doctrine saint-simonienne. Les représentations des saint-simoniens sur l'Orient, même si elles ont leurs propres caractéristiques, différentes de celles du discours orientaliste dominant de l'époque, se révèlent inscrites dans les mêmes limites de la vision expansionniste de l'occident au détriment de l'Orient : européocentrisme, absence d'accès à la société orientale, légitimité de l'occupation, etc. Ce travail se propose de montrer que le discours saint-simonien sur l'Orient se rapporte davantage aux saint-simoniens eux-mêmes — c'est-à-dire, à leur doctrine, à leur vision et à leur désir — qu'à la réalité des Orientaux. Dans la plupart des cas, pour les saint-simoniens, les Orientaux sont l'objet de leur entreprise, mais non leur partenaire

Version intégrale :

http://1.static.e-corpous.org/download/notice_file/2125911/YANG%20JAE%20HYUK.pdf

Mun-Ju Yeo, *Kitsch et photographie : étude historique du kitsch et de son statut dans la photographie (XIXe et XXe siècles)*

Thèse de doctorat en Histoire de l'art

Université de Paris 10, soutenue le 5 mars 2013

Sous la direction de Thierry Dufrene.

Résumé : Apparu vers le milieu du XIXe siècle comme jargon dans les cercles artistiques munichois désignant une image de piètre qualité, bon marché, le mot kitsch s'utilise aujourd'hui non seulement dans le monde de l'art mais aussi dans la vie quotidienne toujours avec un sens fortement péjoratif. Considéré en général comme « mauvais goût », « art sans valeur », « camelote artistique », ou « art vulgaire », le kitsch n'est pourtant pas un concept qui demeure seulement dans une dimension esthétique ou artistique. Les divers phénomènes historiques du kitsch, émergés dans le contexte de la modernité, comme « la bib[e]lotomanie », « le roman-feuilleton », « l'art pompier » en France au XIXe siècle, ou encore « la peinture de salon de coiffure » en Corée au XXe siècle, trahissent tous que le kitsch est en effet une attitude que l'homme adopte vis-à-vis de son existence et du monde dans la réalité. L'essentiel de ce concept réside donc dans sa négation ou mieux dans sa fuite de la réalité. Voilà pourquoi la photographie se présente comme un médium qui mérite d'être étudié en rapport avec le kitsch. Médium qui a un lien spécifique par excellence avec le réel, elle ne cesse de faire ontologiquement le va-et-vient entre le présent et le passé, l'instantanéité et l'éternel, l'ici et l'ailleurs, le sujet et l'objet, la vie et la mort, etc. C'est en effet à cause de cette ontologie paradoxale que la photo peut devenir, selon « l'acte photographique », non seulement de l'art mais aussi du kitsch. Ainsi, l'attitude envers ce dernier que les artistes laissent apercevoir à travers leur œuvre photographique s'avère extrêmement variée, et ambiguë, voire même contradictoire tout comme chez Pierre et Gilles, Vik Muniz, Sebastião Salgado et Oliviero Toscani.